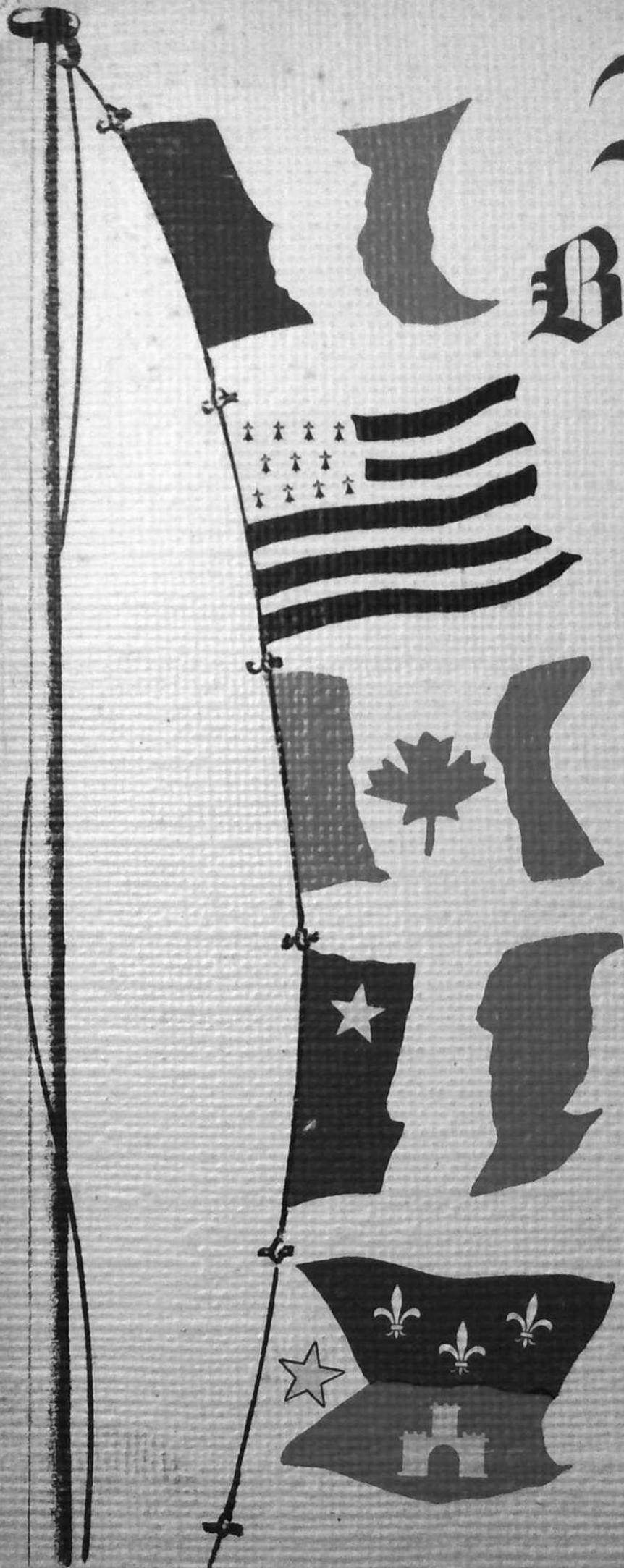


Acadie Belle-Isle



Drapeaux : Français
Breton
Canadien
Acadien (de Nouvelle-Ecosse.... et de Belle-Isle)
Acadien (de Louisiane)

A mes Parents et Amis Acadiens

honore leblanc

Amand Granger

Joseph leblanc

Jos. Simon Granger

Miclier Daigre

Jean Baptiste Granger

L. Babin

M. LeLoutre ptre miss

Pierre Xucet

Charles Gauthier

Felix Boudreau

Simon pr Daigre

Jean Terriot

Charles Granger

Pierre Simon Trahan

Joseph Babin

Jean Charles Daigre

Suzanne LE TOQUIN - VINET

ACADIE

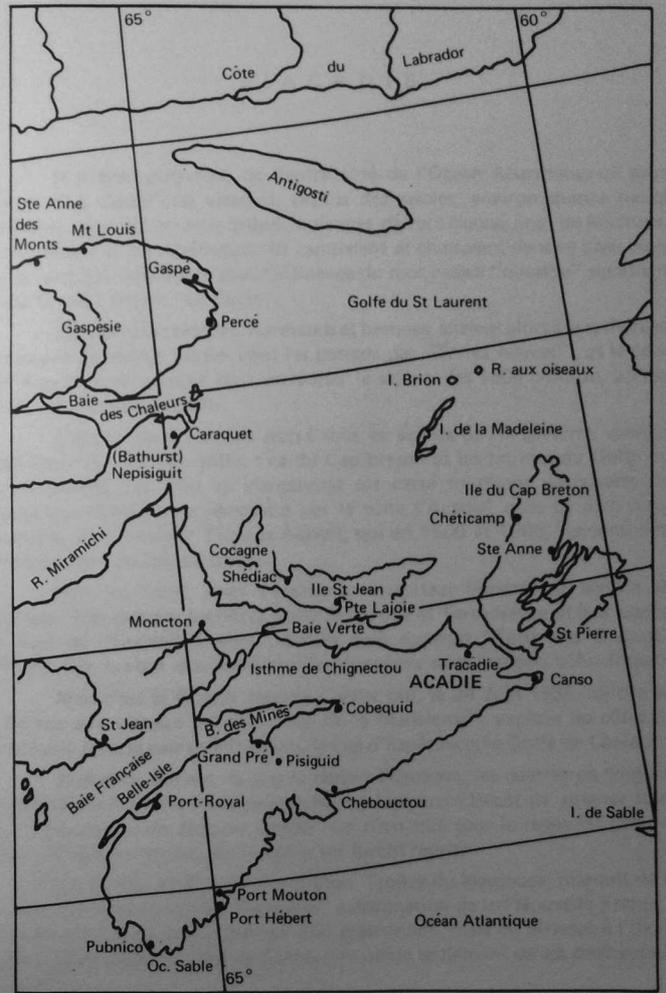
Belle-Isle-en-Mer

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

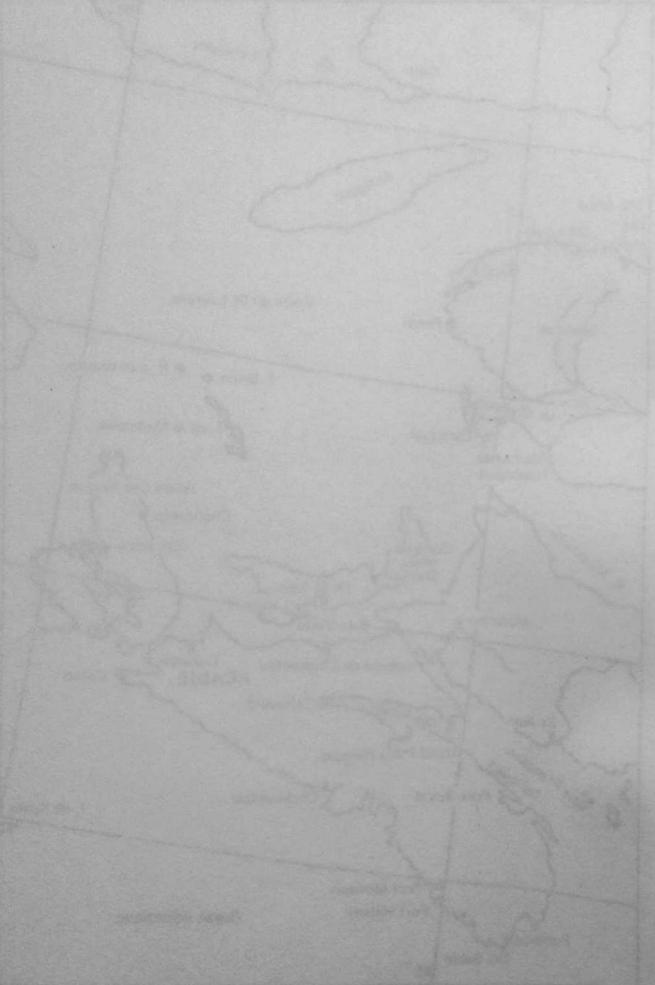
PLAN DE L'ACADIE

ACADIE

de la Nouvelle-France



L'ACADIE



L'ACADIE

Il y avait autrefois, de l'autre côté de l'Océan Atlantique, un pays appelé "La Cadie" où vivaient, depuis des siècles, environ quinze mille indigènes, répartis en trois tribus indiennes de race algonquine: les Micmacs, les Malécites et les Abénaquis. Ils campaient et chassaient dans ce beau pays verdoyant qui, sans doute sous l'influence du mot indien "quoddy" signifiant "lieu fertile", devint "La Cadie".

Des pêcheurs bretons, normands et basques, allaient alors à la recherche des bancs de morue jusque dans les parages des "Terres neuves" ; et le nom de "Cap breton" semble bien accréditer le séjour, dès 1504 croit-on, sur ces côtes, de pêcheurs bretons.

L'explorateur vénitien Jean Cabot, au service de l'Angleterre, aperçut peut-être "de loin" en 1497, l'île du Cap breton et les brumes du Golfe du Saint-Laurent, (et c'est en s'appuyant sur cette soi-disant découverte de Cabot que l'Angleterre réclamera par la suite l'Acadie) mais ce sont deux Français, Jean Denys et Thomas Aubert, qui en 1506 et 1508, reconnurent l'embouchure du Saint-Laurent.

Puis, en 1524, Jean Verazzano, navigateur florentin au service de François 1er, explora les côtes, entre la Floride et Terre-Neuve et leur donna le nom de "Nouvelle-France", tandis qu'il appelait "Terre des Bretons" l'île du Cap breton d'aujourd'hui (le plus vieux nom français d'Amérique).

Mais c'est le Breton Jacques Cartier qui, le 24 Juin 1534, toucha au "Rocher aux oiseaux" et aux "Îles de la Madeleine", explora les côtes de l'île Saint-Jean, la baie de Miramichi, le Cap d'Espérance, le Golfe de Chaleur...

Malheureusement, la guerre contre l'Espagne, les guerres de religion, empêchèrent François 1er et les trois Rois qui lui succédèrent de donner suite aux découvertes de Jacques Cartier. Ce n'est que sous le règne du bon roi Henri IV que les projets de François 1er furent repris.

Le 23 Mai 1598, un autre Breton, Troilus du Mesgouez, marquis de la Roche, s'embarqua sur "La Française" à destination de la "Nouvelle France". Il avait pour mission d'y déposer 250 prisonniers, mais en arrivant à l'île de Sable, à cent milles au large de Canso, cinquante seulement de ces malheureux

consentirent à y descendre... une violente tempête ayant alors chassé le voilier loin de ces côtes dangereuses, ce n'est que cinq ans plus tard qu'un autre bateau put y aborder et rapatria les onze survivants...

En 1603, la "Bonne-renommée", du Gouverneur de Dieppe, Aymar de Chastes, ayant à son bord les deux amis Dupont-Gravé, pilote malouin et Samuel de Champlain, marin saintongeais, prit la mer : ils atteignirent Tadoussac, remontèrent le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal) puis reconnurent la Baie des Chaleurs.

A la même époque, Prévert, capitaine malouin qui explorait la Baie française, crut y voir des mines (d'argent) à l'endroit qu'on appellera par la suite "le Bassin des Mines" avec sa "Grand'Prée", si chère à nos cœurs.

A la mort d'Aymar de Chastes, "détenteur du monopole de la traite au Canada", Henry IV nomma Pierre du Gast, Sieur de Saint-Jean de Monts, en Vendée : "Vice-roydu pays de la Cadie" en Nouvelle-France".

De Monts avait déjà fait un voyage en Amérique en 1599, sur le vaisseau de son ami Pierre Chauvin, de Honfleur ; ils avaient hiverné à Tadoussac, mais, malgré "la chasse aux fourrures", le nouveau vice-roi ne gardait pas un très bon souvenir de ces six mois de neige. Il pensait, comme le dira Lescarbot (avocat parisien qui alla plus tard en Acadie) "qu'il est bon de loger dans un doux climat, lorsqu'on peut tailler en plein drap".

Ainsi, c'est vers le Sud que se portèrent les efforts colonisateurs du Sieur de Monts, chargé par Henri IV de "peupler, cultiver et faire habiter les dites terres le plus promptement, faire rechercher mines d'or et d'argent, bâtir des forts et des villes, convertir les indigènes" - et tout cela "sans rien tirer des coffres de Sa Majesté (car Sully n'était pas d'accord !) mais avec droit exclusif, pendant dix ans, de trafiquer avec les sauvages des dites terres".

Le 7 Avril 1604, quatre navires quittèrent le Havre : deux se dirigèrent vers Tadoussac, tandis que les deux autres, commandés par de Monts et Dupont-Gravé, cinglèrent vers l'Acadie, cent vingt "engagés", soldats et artisans, huguenots et catholiques, les accompagnaient, ainsi que "le géographe du Roi" Samuel de Champlain, Louis Hébert, apothicaire parisien, Marc Lescarbot et plusieurs gentilshommes dont le Sieur de Poutrincourt.

Le 8 Mai, un promontoire leur apparut, qu'ils baptisèrent "Cap de la Hève", puis ce fut "Port Rossignol", "Port Mouton", la baie Sainte-Marie, la Baie Française, avec son Port-Royal, le Bassin des Mines, et, le 24 Juin, l'estuaire d'une belle rivière qu'ils appelèrent Rivière Saint-Jean.

C'est dans l'une des îles de la rivière Sainte-Croix, un cours d'eau voisin, que Pierre de Monts s'établit pour hiverner avec quatre-vingts hommes. Mais trente six de ses compagnons y étant morts de froid et du scorbut, il alla, dès le printemps, s'installer avec les survivants à l'entrée de la Baie Française, dans un vaste bassin déjà nommé pour sa beauté : Port-Royal.

C'est là, sur la lisière de l'immense forêt vierge, en ce site enchanteur, que le Sieur de Monts et Champlain bâtirent, au mois d'Août 1605, leur "habitation fortifiée". (ce fut le premier établissement durable de l'Amérique du Nord)

L'ACADIE a donc bien été, d'abord et avant tout,
une terre FRANCAISE

Par la suite, de Monts remit cette colonie naissante à son ami, Jean de Biencourt, Sieur de Poutrincourt (Picardie) qui partit de la Rochelle, le 13 Mai 1606 avec une cinquantaine de nouveaux colons, ouvriers et laboureurs.

Dès le lendemain de son arrivée, le 29 Juillet, "il mit une partie de ses gens en besogne au labourage et culture de la terre... un grain de France là semé a rendu cinquante épis... et le bétail amené de France se multipliait aussi..." Les Micmacs avaient fait bon accueil à ces étrangers gais et généreux.

Tout semblait donc aller pour le mieux, dans "la Cadie" !

Malheureusement, par suite de différends qui éclatèrent entre marchands et seigneurs, entre protestants et catholiques, Poutrincourt perdit son privilège colonial. Un pirate virginois, Samuel Argall, détruisit en 1613 l'établissement de Saint-Sauveur, fondé par les Jésuites (Pentagouët) et Port-Royal.

Mais le fils de Poutrincourt, Charles de Biencourt, âgé seulement de dix neuf ans et resté dans les ruines de Port-Royal avec Louis Hébert et une vingtaine d'hommes, voulut continuer l'œuvre de son père.

En 1618 il adressa à Paris un émouvant appel qui resta sans effet. Abandonné à ses seules forces, celui qui écrivait : "mon père et moi nous avons depuis quatorze ans, fait effort pour être utiles à la France et planter ici le nom Français... ce nom Français s'évanouira... et vous serez tributaires de l'Anglais... qui peuple puissamment la Virginie", mourut dans cette Acadie qu'il avait tant aimée, en 1624, empoisonné dit-on.

Dès 1620, mettant à profit dissensions et négligence de la France, Jacques 1er avait déclaré "possession anglaise" tous les pays compris jusqu'au

48°, Acadie et Canada. En 1621, il donna toute la région maritime dénommée par lui NOUVELLE ECOSSE, à son favori un noble écossais, Sir William Alexander.

En 1628, celui-ci installa soixante-dix colons écossais dans la vallée de Port-Royal (qu'il nomma Charlesfort) et quarante dans un fort du Cap Breton.

L'ACADIE semblait bien perdue pour la France.

Faut-il évoquer ces traîtres qui, oubliant leur patrie, devinrent volontairement les "sujets des Ecosseis" ? Mais Charles Latour et son fils ces deux "Baronnets de la Nouvelle Ecosse" ne songeant qu'à leurs intérêts personnels, furent pendant un demi-siècle, les mauvais génies de l'Acadie ; ils s'engagèrent en Octobre 1629 "à être bons et fidèles vassaux du Roi d'Ecosse et à lui rendre toute obéissance et assistance", moyennant "l'octroi perpétuel des pays et côtes de l'Acadie, sauf Port-Royal, et la Vice-Amirauté générale en toute l'étendue de la Nouvelle-Ecosse".

(Londres, lettres patentes du 30 Nov. 1629 et 30 Avr. 1630)

Cependant Richelieu, descendant de marins "Grand maître, chefet surintendant de la Navigation et du Commerce" concevait très bien toute l'importance que pouvait avoir l'Acadie, de par sa situation ; aussi, le 24 Avril 1629, par le traité de SUZE, imposa-t-il à Charles 1er : "la restitution de toutes choses en leur état antérieur". Puis il constitua, de concert avec les marchands, une "Compagnie de la Nouvelle-France et des côtes de l'Acadie", mais, ignorant la trahison des Latour, il promit au père un poste fortifié à l'embouchure du St Jean et envoya au fils quatre navires de ravitaillement.

Pour forcer l'Angleterre à respecter le traité de Suze - alors que l'occupation de QUEBEC par les Kirkes avait eu lieu en Juillet 1629, c'est-à-dire après la signature de ce traité, Richelieu songea à envoyer en Nouvelle-France l'escadre de l'Amiral de Montigny. Puis, se ravisant, il reprit les négociations, qui traînèrent en longueur, pour se terminer enfin par la signature, le 29 Mars 1632, du traité de Saint-Germain-en-Laye, qui restituait à LOUIS XIII l'ACADIE et le CANADA.

Richelieu nomma alors "Lieutenant général du Roy et Gouverneur de l'Acadie" son propre cousin, Isaac de Razilly, grand homme de mer, vainqueur de Buckingham en 1621 à la bataille navale de St Martin de Ré, et devenu borgne au cours du siège de la Rochelle où il s'était distingué.

Accompagné de ses deux lieutenants, Charles d'Aulnay et Nicolas Denys, de Razilly partit d'Auray (Morbihan) le 4 Juillet 1632, sur la frégate royale "l'Espérance en Dieu", escortant deux transports chargés de trois cents "hommes d'élite", Bretons, Berrichons et Tourangeaux, tous "engagés célibataires", sauf une quinzaine qui sont mariés. Le 8 Septembre, ils atteignirent la Baie de la Hève où Razilly laissa ses deux transports sous les ordres d'Aulnay, tandis qu'il continuait vers la Baie Française, reprendre possession de Port-Royal que lui remit le lieutenant de Sir William Alexander.

Sur les trente survivants des soixante-dix colons écossais établis en ce lieu en 1628, affaiblis par le scorbut, les Melanson, Pitre, Colleson, Kessey... décidèrent de rester en ce pays, sous la protection du drapeau français.

Tout s'organise pour le mieux, malgré la malveillance continuelle de Latour.

A la Hève, Razilly construit son fort Ste Marie de Grâce, "muni de vingt-cinq canons" ; tandis qu'Aulnay établit ses "engagés" sur quarante concessions de terres et que Nicolas Denys organise le commerce des bois et des pelletteries.

Les sauvages deviennent vite leurs amis, de nouveaux colons sont amenés et installés. Le concours du Cardinal reste assuré, le dévouement de Razilly est sans limite. Il écrivait à Richelieu "Je veux travailler de corps et d'âme à l'augmentation de cette grande œuvre". Mais, en Novembre 1635, le chevalier de Razilly meurt subitement. (il fut inhumé à la Hève, et en 1749, ses restes furent transportés dans la chapelle de Louisbourg).

Que va devenir cette Acadie rescucitée, et tous ces braves Dugas, Trahan, Doucet, Gaudet, Terriot, Aucoin, Gauterot... qui travaillent avec tant d'ardeur ?

Celui-ci se transporte donc avec sa femme, ses enfants et son groupe de colons, de la Hève aux belles prairies de Port-Royal.

C'est Aulnay qui fonda définitivement la colonie acadienne, cette Acadie qui ne disparaîtra qu'en 1755, victime d'un acte inqualifiable.

Avant de mourir, Razilly a nommé comme successeur son collaborateur et cousin, Charles de Menou d'Aulnay de Charnizay, tourangeau, officier de marine.

Malgré les luttes incessantes qu'il dut soutenir contre le traître Ch. Latour, malgré la duplicité ou l'incapacité des "gens en place", Aulnay continua son œuvre infatigablement. Il amena de Touraine, du Poitou, de Saintonge, une vingtaine de familles qui, avec celles déjà arrivées du temps de

Razilly, constituent véritablement la souche de la bonne race acadienne. Parmi ces familles nous notons : les Boudrot, Hébert, Daigle, Terriault, Richard, Leblanc, Babin, Granger... car leurs descendants trouvèrent asile à BELLE-ISLE en 1765. Les artisans se groupèrent autour du fort de Port-Royal, tandis qu'une quarantaine de familles s'établirent le long de la rivière au moulin, sur les terres fertiles.

Aulnay visita souvent le Bassin des Mines, où s'élevèrent bientôt les villages de la Grand'Prée, de Pisiguit et de Cobequid.

Il se donna de toutes ses forces à l'œuvre de colonisation qu'il avait entreprise, et la Régente érigea l'Acadie en un véritable fief héréditaire dont le Gouverneur devint en quelque sorte le vice-roi. Mais Aulnay mourut tragiquement, en Mai 1650, son canot d'écorce ayant chaviré alors qu'il revenait de surveiller des travaux d'endiguement.

Il laissait dans la détresse sa femme et huit jeunes enfants, ayant prodigué sans compter sa fortune pour assurer le succès de son entreprise acadienne.

Dès que Latour, réfugié depuis quatre ans à Québec, apprit la mort de son rival, il se rendit à Paris, et là, profitant des troubles de la Fronde, il obtint sa nomination de "gouverneur et lieutenant-général de l'Acadie".

Revenu dans son repaire de St Jean, il retourne conspirer à Boston où le corsaire Sedgewick préparait alors une expédition forte de quatre navires et de cinq cents hommes. Latour l'accueille en son fort St Jean et le dirige contre son nouveau rival, Le Borgne, le rusé créancier rochelais du malheureux Aulnay : Port-Royal, la Hève, sont pris.

L'Acadie, déclarée "possession illégitime des Français", retombe, en pleine paix, aux mains des Anglais (1654).

Nous sommes en pleine période de confusion : en 1657, Mazarin nomme Le Borgne "gouverneur de l'Acadie" et dans le même temps Cromwell nomme Sir Thomas Temple "gouverneur de la Nouvelle Ecosse".

Pauvre Acadie, livrée à l'anglais par des traîtres ambitieux et sans scrupules ! Par ces trahisons, par l'incurie du gouvernement, tous les colons français de la presqu'île et de la côte atlantique durent alors subir la domination anglaise.

En 1655, quelques-uns furent capturés et vendus comme esclaves. En 1656, ordre fut donné de les "extirper" tous d'Amérique.

Un des plus grands crimes de l'histoire se préparait déjà !

Enfin le traité de Bréda, en 1667, rendit à la France "le pays d'Acadie". Mais Charles II, fidèle à la traditionnelle politique anglaise, se déroba aux clauses de ce traité le plus longtemps qu'il le put, et ce n'est qu'en 1670 que la France rentra enfin en possession d'une colonie qui lui avait été arrachée par la force et en pleine paix, en 1654.

A cette époque, Colbert, qui ne voyait "rien de plus grand et de plus utile qu'une colonie" décida d'envoyer des colons en Acadie ; mais il n'y en envoya pas assez - par contre il y envoya trop de gouverneurs...

Or à cette époque la morue était une denrée précieuse "cette pêche est un Pérou !" disait l'intendant de Meulles. Mais les puritains de Boston, pour accaparer le monopole de ce "mets de papiste" envoyaient sur les côtes si poissonneuses de l'Acadie un nombre toujours croissant de bateaux de pêche qui refoulaient ceux des acadiens vers les côtes plus pauvres du Nord. D'autre part, les quakers anglais tenaient boutique jusqu'à Port-Royal, "vendant le prix qu'ils veulent", et le gouverneur Menneval disait, impuissant : "les Anglais se regardent comme les maîtres de toute la côte de l'Acadie".

Puis le péril militaire s'ajouta à ce danger commercial, car, se fiant aux traités de neutralité, la France n'entretenait dans cette Acadie isolée que 140 soldats mal armés, dans des forts délabrés... alors que les treize colonies anglaises pouvaient en lever facilement 10 000 et obtenir renforts et ravitaillement de l'Angleterre, alors maîtresse des mers. Aussi les attaques anglaises se multipliaient-elles : en 1688, pillage de Pentagouët, vaillamment défendu par le baron de St Castin et ses fidèles Abénaquis - en 1690, prise de Port-Royal et de la Hève ; mais heureuse victoire du gouverneur Villebon qui délivre l'Acadie, déjà rattachée à la Nouvelle-Angleterre...

Enfin la paix de Ryswick (1697) rend à la France, victorieuse en Europe, L'Acadie.

Mais l'Acadie est de nouveau menacée quand éclate, en 1701, la guerre de la succession d'Espagne. Hâtivement, le gouverneur Brouillon fortifie la Hève, Chibouctou, Port-Royal. Une forte expédition bostonnaise reprend Pentagouët (1704) puis, après avoir échoué devant Port-Royal, va ruiner les villages des MINES et de BEAUBASSIN ; pour arrêter l'anglais, les habitants des MINES rompent leurs digues.

En 1707, violente attaque contre Port-Royal le 6 Juin, mais sans succès - nouvel échec le 20 Août - le gouverneur de Subercase, encouragé par ces succès, demande en France de lui envoyer au plus tôt, "hommes, armes et denrées" ; mais il ne reçoit, en Octobre 1708, que "cent jeunes Parisiens de treize à seize ans".

Quatre jours plus tard, une véritable armada anglaise, sous les ordres du général Nicholson, quatorze fois plus nombreuse en hommes que les troupes françaises, apparaît. Après six jours de siège et de canonnade acharnée, le vaillant Subercase, cédant aux supplications des femmes et des enfants, se rendit, mais avec les honneurs de la guerre.

Le ministre Pontchartrain songe, mais trop tard, à reprendre ce poste important de l'Acadie dont dépend, reconnaît-il, "la conservation de toute l'Amérique septentrionale". Il encourage l'expédition de St Castin et de ses fidèles Abénaquis, et celle de l'abbé Gaulin et de ses deux cents Acadiens : mais toutes deux échouent, en 1711, devant les canons anglais de Port-Royal.

Il insiste en vain, au cours des négociations de paix, sur "l'extrême importance de la restitution de l'Acadie"... le roi propose même les îles St Martin et St Barthélémy aux Antilles "pourvu qu'on lui rende l'Acadie, même bornée à la rivière St Georges". Mais les Anglais ne veulent rien entendre.

Et le funeste traité d'Utrecht (11 Avril 1713) livra à l'ennemi, avec l'Acadie, "en ses anciennes limites", avec Terre-Neuve et la Baie d'Hudson, les clefs de la NOUVELLE FRANCE.

Depuis nombre d'années, malgré tous les troubles et les incursions de l'anglais, le peuple acadien vivait, prospère et heureux, sur les bonnes terres qu'il avait lui-même mises en valeur. "Il jouissait peut-être, dit un historien anglais, avec sa disposition joyeuse et ses habitudes morales, de tout le bonheur compatible avec la fragilité humaine"

Avec le traité d'Utrecht devait commencer le vrai temps du malheur pour l'Acadie !

Dans l'article 14 de ce traité, il était prévu que "les sujets du Roi (de France) auront la liberté de se retirer ailleurs dans l'espace d'un an, avec tous leurs effets et mobiliers" clause confirmée le 23 Juin par la Reine Anne, "sans limite de temps". Or, les Acadiens préféraient partir que de prêter le serment de fidélité à la Reine, "aux dépens de ce que nous devons à notre pays et à notre religion".

Les Anglais, qui depuis longtemps n'avaient dans l'idée que de "déporter" les Acadiens, se ravisèrent soudain, trouvant plus avantageux de les garder pour le moment. Ils avaient en effet besoin de ces hommes, nés dans le pays, pour fournir de vivres la garnison de Port-Royal ; et le départ de ces 2500 colons acadiens, avec leur important cheptel, aurait ruiné la colonie anglaise et enrichit la colonie française voisine. Il y avait aussi la peur des bandes d'Indiens, ennemis irréductibles des Anglais et amis sincères des Français, en face desquels la garnison anglaise de 320 hommes, n'aurait pu résister longtemps.

Pour toutes ces raisons, les Anglais remirent à plus tard l'expulsion prévue, et cette politique dura près de 50 ans.

A l'empêchement matériel de partir (le général Nicholson avait confisqué tous les bateaux des Acadiens) vint s'ajouter la contrainte morale.

Dès l'avènement du Roi Georges "sous les apparences trompeuses d'une fausse douceur" on leur enjoignit de prêter le serment d'allégeance.

"L'on ne peut être plus reconnaissants que nous le sommes des bontés du Roi Georges, disent en 1715 les habitants des Mines ; nous nous ferions une véritable joie de rester sous sa domination, mais nous avons pris l'été dernier la résolution de retourner sous la domination de notre prince, le Roi de France. "Ceux de Beaubassin et de Port-Royal font la même réponse, affirmant "leur droit de se retirer où bon leur semble, avec biens et autres effets".

"La présence de ces habitants français empêche de garnir les plantations avec des sujets de Sa Majesté" se plaint le gouverneur anglais. A quoi le gouverneur du Canada répond "pourquoi donc alors refuser aux Acadiens leurs passeports et la liberté d'emmener leurs bestiaux et leurs biens" ?

Les Anglais avaient de bonnes raisons pour agir ainsi ! Les quelques familles anglaises qui avaient été implantées en ce beau pays, ne voulaient "ni défricher, ni cultiver". La garnison du vieux fort manquait de tout. Les gouverneurs anglais semblaient se désintéresser de la situation, lorsqu'arriva

le gouverneur Philipps : comme preuve de la "faveur royale", celui-ci, qui se dit "bon et sincère ami des Acadiens", leur donne un délai de 4 mois pour prêter serment, ou sinon ils partiront, mais les mains vides". Inquiets, des Acadiens se frayent un chemin vers la Baie Verte, qui s'ouvre vers l'Île Royale (restée à la France, ainsi que l'Île St Jean). Pour arrêter cet exode, l'Anglais offre aux habitants de Port-Royal, en échange du serment d'allégeance "les mêmes droits et privilèges qu'aux sujets de sa Majesté". Enfin méfiants, les Acadiens insistent sur "l'exemption militaire".

Comble de la duplicité ! Cette réserve est inscrite sur le texte français remis aux Acadiens, mais non sur le texte anglais envoyé à Londres.

Les habitants des Mines et de Beaubassin, plus méfiants, consentent à "l'obéissance temporaire", mais "sans prêter aucun serment". Ils exigent trois réserves : neutralité militaire - droit de partir - liberté religieuse - On les leur accorde... mais à la manière anglaise de l'époque !

Ainsi trompés, les trop naïfs Acadiens se crurent en sécurité, s'estimant des "Français neutres". Et c'est ainsi qu'en 1740, il y avait 8 000 français neutres en Acadie !

Les habitants des Mines, à qui il avait été promis le libre exercice de leur religion et l'entière possession de leurs terres, n'eurent cependant ni l'un ni l'autre. Alors qu'ils auraient eu besoin de terres nouvelles pour leurs nombreux enfants, on donnait celles-ci à des protestants venus de Nouvelle-Angleterre ou d'Irlande. Quant aux nouveaux prêtres nécessaires à une population qui s'accroissait tous les ans par de nombreuses naissances, le gouvernement anglais refusa toujours d'en tolérer plus de six.

Ainsi se présentait la situation en Acadie, lorsqu'éclata, en 1744, la guerre de Succession d'Autriche.

Le capitaine Duvivier organisa aussitôt une expédition contre la Nouvelle-Ecosse, espérant reconquérir l'Acadie grâce au concours que lui apporteraient, pensait-il, ses habitants. Mais ceux-ci, fidèles à leur promesse de neutralité et encouragés en cela par la plus grande partie de leurs prêtres, regardèrent simplement passer les Français, auxquels s'étaient joints les 300 Micmacs de l'héroïque Abbé Le Loutre. L'expédition échoua, et les Acadiens laissèrent ainsi passer leur chance... de même, en Février 1747, restèrent-ils "neutres" lorsque Coulon de Villiers et ses Canadiens surprirent le colonel Noble et la garnison anglaise installée à Grand'Prée.

En Avril 1745, ce fut le siège de Louisbourg par plus de cent voiles

anglaises et 4 000 miliciens - il dura 47 jours (pensons au siège de la Citadelle de Palais, par les 130 navires de l'amiral Keppel - il dura 30 jours, sans que l'île reçoive le moindre secours du "continent")

La nouvelle de ce désastre, arrivant après la victoire de Fontenoy, émut la France et Louis XV confia au duc d'Anville la mission suivante : reconquérir Louisbourg et l'Acadie, et ravager les côtes bostonnaises. A cet effet, une puissante flotte, composée de 18 vaisseaux de ligne, 8 frégates, 50 navires transportant 3 150 soldats, 1 500 marins, 800 canons, partit de la Rochelle ; parmi les officiers, Lamotte-Piquet et Suffren.

L'inquiétude régna alors, tant en Angleterre qu'à Port-Royal et à Boston même.

Malheureusement, les éléments firent échouer cette grande entreprise : vents contraires, accalmies, tornades, naufrages, eau et vivres qui s'épuisent, maladies infectieuses... La moitié à peine de la flotte de l'Amiral d'Anville atteignit la rade de Chebouctou, (Sept. 1746), 1 100 soldats moururent au fond du havre, malgré l'aide de quelques Acadiens qui leur apportèrent des denrées fraîches.

Le duc d'Anville mourut le 16 septembre et fut inhumé sur l'île Georges.

Le contre-amiral de la Jonquière, avec ce qui restait de la flotte, tenta en Octobre une attaque contre Annapolis - mais une tempête l'assailit au large du Cap de Sable...

La joie des Anglais fut d'autant plus grande, devant ces désastres de la marine française, que leurs craintes avaient été très vives !

En octobre 1748, le funeste traité d'Aix-la-Chapelle fut signé : il "restituait de part et d'autre toutes conquêtes faites depuis le commencement de la guerre".

C'est ainsi que Louis XV rendit ses conquêtes des Flandres, tandis que Louisbourg, l'île du Cap Breton et l'île St Jean faisaient retour à la France - Mais l'Acadie fut oubliée, et ses limites non définies !

Ainsi, ces Acadiens qui, malgré leur amour pour la mère Patrie, pour ne pas trahir le serment d'allégeance prêté en 1730, mal dirigés par leurs chefs religieux, s'étaient abstenus de participer aux combats menés pour leur délivrance, restaient-ils aux mains des Anglais - Ils avaient été environ une vingtaine seulement à se rallier aux Français, alors que si 3 ou 4 milles d'entre

eux s'étaient soulevés, Port-Royal aurait été pris et Louisbourg délivré ! Mais nous ne voulons pas oublier, parmi les Acadiens qui comprirent et eurent le courage de résister à l'ennemi : Louis Hébert, Joseph Brossard dit Beausoleil et Joseph Leblanc, dit le Maigre, le riche fermier de la Grand'Prée, qui fut dépouillé de ses biens et jeté en prison par l'anglais, pour avoir fourni des renseignements au Gouverneur de Louisbourg et avoir tenté de ravitailler la troupe du duc d'Anville, à Chebouctou. Ce héros de la Résistance acadienne mourut à Belle-Isle en 1772, étant venu y rejoindre un de ses fils, arrivé dans l'île avec sa famille en 1765.

Maintenant les événements vont se précipiter pour les Acadiens, encore endormis par les fausses promesses des Anglais.

En Mai 1749, 13 navires partirent d'Angleterre, chargés de 2576 émigrants (Irlandais, Allemands du Hanovre alors possession anglaise) 1000 femmes et enfants, des fonctionnaires, des marchands et artisans... et cette escadre atteignit sans encombre le 21 Juin, la rade de Chebouctou, où dormaient tant de soldats français... et la ville d'Halifax s'éleva bientôt, avec ses 300 maisons de bois et sa haute citadelle, qui devait contrebalancer la vieille citadelle française de Louisbourg !

Les Acadiens apprennent bientôt que : "aucune concession de terres nouvelles ne sera faite... défense de commercer avec les Français du Cap Breton... obligation de prêter un nouveau serment d'allégeance sans aucune réserve, dans un délai de 3 mois..."

Une lettre collective est alors adressée au gouverneur anglais, par laquelle le peuple acadien demande le libre exercice de sa religion et la continuation du régime de neutralité militaire qui existait depuis 20 ans - la réponse fut positive pour la première demande, sous réserve du contrôle par les anglais de l'entrée des prêtres français dans le pays et de leurs agissements. Quant à l'exemption du service militaire ! jamais le roi d'Angleterre "ne permettra désormais de posséder des terres sur ses domaines sans exiger un serment d'allégeance sans réserves ; et ce serment doit être prêté avant le 15 Octobre 1749, sous peine de confiscation des biens. De plus, défense est faite aux Acadiens qui veulent quitter le pays de vendre ou d'emporter quoi que ce soit".

Alors les Acadiens comprirent que, depuis des années, ils avaient été

trompés ; et le triste exode commença vers les îles (I. Royale - I. St Jean) et vers l'isthme de Shédiac. C'est ainsi que "les armes à la main" 900 habitants de Cobeguid, 500 de Pisiguid et 300 de la Grand'Prée, réussirent à "se délivrer de l'esclavage".

Si les Anglais avaient favorisé cette émigration au lieu de s'y opposer par la force, ils auraient pu alors s'emparer des terres fertiles convoitées depuis si longtemps, sans ternir leur Histoire par un acte de froide cruauté sans mesure, indigne d'une grande nation civilisée.

Mais là n'était pas le seul but de toutes ces mesures draconiennes : ce qu'ils voulaient n'était rien moins que l'anéantissement total et définitif de toute puissance française en Amérique du Nord.

Semblant patienter, ils attendirent que les Acadiens aient fini la moisson, tout en mettant au point le plan qui devait leur livrer la riche Acadie, débarrassée de ses encombrants habitants français !

Toutes sortes de rumeurs coururent alors dans le pays, aussi une centaine d'Acadiens, délégués par les habitants de Pisiguid, des Mines, d'Annapolis, allèrent aux nouvelles à Halifax, le 25 Juillet 1755, au moment même où en cette ville les Anglais délibéraient sur leur sort. A l'issue de la séance, Lawrence, le nouveau gouverneur et officier implacable, les réunit et leur proposa à nouveau "un serment d'allégeance absolue, sans clause de neutralité militaire". Mais les délégués acadiens ayant refusé, ils furent mis aux arrêts "à titre d'otage", sur la petite île George, dans le port d'Halifax, et tous leurs biens confisqués.

Le 28 Juillet, le Conseil de Lawrence se réunit à nouveau : "Comme il a été déjà décidé de chasser de la province tous les habitants français s'ils refusaient de prêter le serment, il ne me reste (dit Lawrence) que d'examiner les mesures à prendre pour leur expulsion et les endroits sur lesquels ils seront dirigés. A l'unanimité, il est résolu que pour empêcher le retour des expulsés et des tentatives de leur part contre les colons qui hériteraient de leurs terres, il est bon de les distribuer entre les différentes colonies anglaises du territoire américain et de retenir les navires pour leur transport".

Le 31 Juillet, Lawrence adresse à ses officiers l'ordre d'arrêter tous les Acadiens - mais le plus grand secret est prescrit, afin d'empêcher les départs clandestins, de prévenir les résistances et de sauver les bestiaux.

Pendant ce temps les fermiers acadiens terminaient la moisson... Mais les Anglais redoutent la clairvoyance de trois missionnaires

français. Qu'à cela ne tienne ! Le 1er Août, le Conseil d'Halifax ordonna leur arrestation : le missionnaire Chauvreux fut arrêté le 4 Août aux Mines ; l'Abbé le Maire, de la Rivière aux canards, se cacha pendant quelques jours puis se rendit le 10 Août aux Anglais, au fort de Pisiguid, le Curé d'Annapolis, l'Abbé Daudin (qui laissa le récit de ces événements) fut pris le 6 Août. Puis ces 3 missionnaires furent enfermés au fort de Pisiguid et de là conduits à Halifax par une escorte de 100 hommes de troupe. Là, on les conduisit sur la place d'armes "où pendant trois quarts d'heure ils furent exposés aux railleries, mépris et insultes".

Le peuple acadien fut consterné en se voyant sans prêtres et sans églises, au moment si difficile qui s'annonçait pour lui.

Ainsi se passa, dans une mortelle inquiétude, le mois d'Août, "le mois des grains", puis Septembre arriva et les Acadiens retrouvèrent un peu d'espoir, dans leur trop grande naïveté ! "rien à craindre de plus grave, pour le présent... impossible que les Anglais songent à nous "déranger", à nous transporter au Canada ou à Louisbourg avant 1756. L'approche de l'hiver nous est garantie de sécurité temporaire... attendons ! "

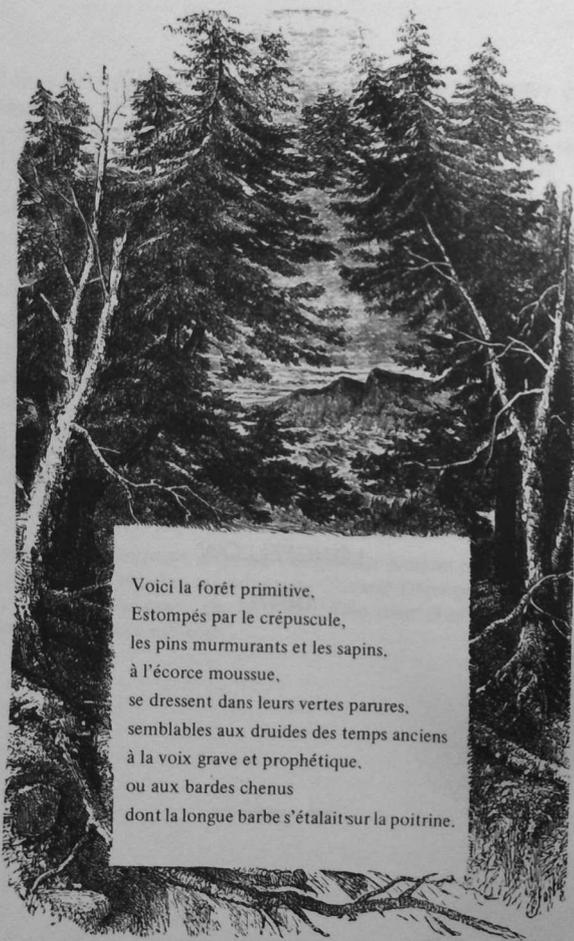
Laissons maintenant le poète Longfellow évoquer pour nous un beau roman d'amour en Acadie, au temps du "Grand Dérangement" et suivons l'histoire de ces Acadiens de la Grand'Prée dont plusieurs retrouvèrent à Belle-Isle une nouvelle Patrie.

EVANGELINE

par

LONGFELLOW

(1847)



Voici la forêt primitive,
Estompés par le crépuscule,
les pins murmurants et les sapins,
à l'écorce moussue,
se dressent dans leurs vertes parures,
semblables aux druides des temps anciens
à la voix grave et prophétique,
ou aux bardes chenus
dont la longue barbe s'étalait sur la poitrine.

EVANGELINE

Voici la forêt primitive.
Estompés par le crépuscule,
les pins murmurants et les sapins, à l'écorce moussue,
se dressent dans leurs vertes parures,
semblables aux druides des temps anciens
à la voix grave et prophétique,
ou aux bardes chenus
dont la longue barbe s'étalait sur la poitrine.

La voix profonde du proche Océan
gronde avec force dans les cavernes rocheuses
et, en accents inconsolables,
répond à la plainte de la forêt.

Voici la forêt primitive.
Mais où sont les cœurs qui, sous son ombrage,
bondissaient comme le chevreuil
quand il entend, dans le bois, la voix du chasseur ?
Où est le village aux toits de chaume,
foyer des fermiers acadiens,
de ces hommes dont la vie s'écoulait
comme les rivières qui arrosent leurs bois,
obscurcies par les ombres de la terre
mais reflétant l'image des cieux ?

Dévastées sont les fermes riantes
et les fermiers à jamais en allés !
dispersés comme la poussière et les feuilles
quand les violentes rafales d'Octobre
les saisissent, les font tourbillonner dans les airs
et les sèment au loin sur l'Océan.

Rien ne demeure,
que le souvenir du beau village de la Grand'Prée.

Vous qui croyez en l'amour qui espère
 et souffre et se résigne,
 vous qui croyez en la beauté
 et en la force de dévouement de la femme,
 écoutez la douloureuse histoire que chantent encore
 les pins de la forêt ;
 écoutez une histoire d'amour en Acadie,
 pays des gens heureux.



Dans le pays acadien,
 sur les bords du Bassin des Mines,
 à l'écart, paisible et solitaire dans la vallée fertile,
 le petit village de la Grand'Prée
 reposait.

De vastes prairies s'étendaient à l'est,
 - d'où le nom du village -
 et d'innombrables troupeaux y paissaient.
 Des digues, que les mains des fermiers avaient élevées
 par un travail incessant,
 contenaient les marées turbulentes ;

mais, aux époques voulues,
 les vannes s'ouvraient et accueillait la mer
 qui se répandait alors à son gré sur les prairies.
 A l'ouest et au sud, des linières, des vergers et des champs de blé
 s'étendaient, sans clôture, à travers la plaine.
 Au loin, vers le nord, s'élevaient Blomidon (1)
 et les antiques forêts ;
 à la cime des montagnes, les brumes de la mer
 avaient planté leurs tentes,
 mais les brouillards du puissant Atlantique
 regardaient la vallée heureuse
 sans jamais y descendre.

Là, au milieu de ses fermes, reposait le village acadien.
 Solidement construites, ses maisons,
 avec leurs charpentes en chêne et en châtaignier,
 ressemblaient à celles que bâtissaient les paysans normands
 sous le règne des Henri. (2)
 Des lucarnes s'ouvraient dans les toits de chaume
 et les pignons en saillie protégeaient et ombrageaient
 le seuil des portes
 C'est là que, par les calmes soirées d'été,
 à l'heure où le soleil couchant illuminait la rue du village
 et dorait les girouettes des cheminées,
 femmes et jeunes filles, en coiffes blanches comme neige
 et en jupes rouges, vertes ou bleues,
 venaient s'asseoir avec leurs quenouilles ;
 elles filaient le lin d'or pour les bavards métiers à tisser
 et, à l'intérieur des maisons, les bruyantes navettes
 mêlaient leur tapage au ronronnement des rouets
 et aux chansons des jeunes filles.

Lorsqu'avec solennité le prêtre de la paroisse descendait la rue,
 les enfants cessaient leurs jeux

1) Cap de grès rouge d'environ 120 m de hauteur, situé à l'entrée du Bassin des Mines.
 2) Henri III et Henri IV.

et venaient baiser la main étendue pour les bénir,
Vénérable, il avançait au milieu d'eux ;
les mères et les jeunes filles se levaient
et saluaient sa lente approche d'affectueuses paroles de bienvenue.

A ce moment, les travailleurs rentraient des champs,
le soleil, avec sérénité, descendait vers son repos
et le crépuscule régnait.

Au beffroi, l'angélus tintait alors doucement et,
au-dessus des toits du village, de centaines de foyers
où régnaient la paix et le bonheur,
des colonnes de fumée bleu pâle s'élevaient,
comme des nuages d'encens.

Ainsi vivaient ensemble, dans l'amour de Dieu et du prochain,
les braves paysans acadiens.

Ils ignoraient pareillement la crainte, qui règne avec le tyran
et l'envie, ce vice des républiques.

Ils n'avaient ni serrures à leurs portes
ni barreaux à leurs fenêtres,
leurs maisons étaient ouvertes comme le jour
et comme le cœur de leurs propriétaires.
Là le plus riche était pauvre
et le plus pauvre vivait dans l'abondance.

Un peu en dehors du village
et plus près du Bassin des Mines,
Bénédict Bellefontaine, le plus riche fermier de la Grand'Prée,
résidait sur ses bonnes terres ;
près de lui, dirigeant sa maison, vivait sa fille,
la douce Evangéline, l'orgueil du village .
Bénédict était un imposant et vigoureux vieillard
de soixante-dix hivers, robuste et solide,
semblable à un chêne couvert de flocons de neige,
avec ses cheveux blancs et ses joues aussi brunes
que les feuilles de cet arbre.

Qu'elle était jolie à contempler,
cette jeune fille de dix-sept printemps !
noirs étaient ses yeux, comme la baie qui mûrit sur le buisson
au bord du chemin,
noirs ils étaient, mais qu'ils brillaient avec douceur
sous l'ombre brune de ses tresses !
fraîche était son haleine,
fraîche comme celle des génisses qui paissent dans les prés.
Ah ! qu'elle était jolie, en vérité,
quand, au temps chaud de la moisson, elle s'en allait
en plein midi, porter aux travailleurs
les bouteilles de bière brune brassée à la maison.

Et plus jolie encore était-elle, le dimanche matin,
tandis que la cloche, du haut de sa tourelle, répandait dans l'air
ses notes sacrées,
- comme le prêtre, de son hysope, asperge les fidèles
et répand sur eux ses bénédictions -
lorsqu'elle passait dans la grand'rue,
tenant à la main son chapelet et son missel.
Elle portait sa coiffe normande et sa jupe bleue,
et les boucles d'oreilles apportées jadis de France
et transmises depuis lors, comme un bien de famille,
de mère en fille, à travers de nombreuses générations.
Mais une clarté céleste, une beauté plus éthérée
illuminait son visage et enveloppait tout son être
lorsque, après la confession, elle revenait vers sa maison
l'âme sereine et portant sur elle la bénédiction de Dieu.

Quand elle était passée, il semblait qu'une musique exquise
venait de s'évanouir.



Solidement construite en chevrons de chêne, la maison du fermier s'élevait au flanc d'une colline dominant la mer ; un sycomore, autour duquel s'enroulait un chèvrefeuille, ombrageait la porte d'entrée.

Le porche, grossièrement sculpté, abritait des sièges ; un sentier traversait un grand verger puis se perdait ensuite dans la prairie.

Sous le sycomore se trouvaient des ruches, abritées par un auvent semblable à ceux que le voyageur peut voir, au bord de la route, dans les pays lointains, et qui protègent un tronc pour les pauvres ou la sainte image de Marie.

Plus bas, sur la pente de la colline, se trouvait le puits avec son seau moussu cerclé de fer et, près de lui, l'abreuvoir pour les chevaux. Au nord, protégeant la maison des tempêtes, étaient la grange et la basse-cour. Là, on remisait les chariots aux larges roues, les antiques charrues et les herses ; là, les parcs à moutons ; et là dans son sérail orné de plumes, se pavanait l'orgueilleux dindon et le coq chantait, et son chant était exactement semblable à celui qui, dans les temps anciens, fit trembler Pierre le repentant.

Les granges, elles-mêmes véritables villages, regorgeaient de foin. Sur chacune d'elles, le pignon projetait son toit de chaume et, à l'abri du larmier, un escalier montait à l'odorant grenier à blé. Là se trouvait aussi le colombier, avec ses doux hôtes inoffensifs sans cesse roucoulant d'amour ; tandis qu'au-dessus, à tous les vents, d'innombrables girouettes bruyantes grinçaient ou chantaient les variations du temps.

C'est ainsi qu'en paix avec Dieu et les hommes le fermier de la Grand'Prée vivait dans sa ferme ensoleillée, tandis qu'Évangéline dirigeait la maison. Plus d'un jeune homme, s'agenouillant à l'église et ouvrant son missel, gardait les yeux fixés sur elle comme sur la sainte à laquelle il aurait voué la plus profonde dévotion ; heureux celui qui pouvait effleurer sa main ou le bord de son vêtement ! Plus d'un amoureux, à la faveur de l'obscurité, avait frappé à sa porte et, tout en frappant, et dans l'attente du bruit des pas de sa bien-aimée, il n'aurait su dire qui battait le plus fort,

de son cœur ou du marteau de la porte.
Plus d'un aussi, à la joyeuse fête du saint Patron du village,
s'enhardissait, lui pressait la main en dansant
tout en murmurant des mots d'amour précipités
qui semblaient naître de la musique.

Mais parmi tous ces soupirants,
seul le jeune Gabriel était le bien venu,
Gabriel Lajeunesse, le fils de Basile le forgeron,
personnage important et honoré de tous dans le village,
car, depuis la naissance du monde,
en tous temps et en tous lieux,
le métier de forgeron a été tenu en grande estime par le peuple.

Basile était l'ami de Bénédicte.
Depuis leur plus tendre enfance, Evangéline et Gabriel
avaient grandi ensemble comme frère et sœur ;
le Père Félicien, à la fois prêtre et maître d'école du village,
leur avait appris à lire dans le même livre
et à chanter les cantiques de l'église et le plain-chant.
Mais quand l'hymne était chanté et la leçon quotidienne terminée,
bien vite ils couraient à la forge de Basile.
Là, appuyés à la porte, ils le regardaient, de leurs yeux émerveillés,
prendre dans son tablier de cuir, comme un jouet,
le sabot d'un cheval pour le ferrer ;
tandis que, près de lui, la bande d'une roue de charrette reposait,
semblable à un serpent de feu, lovée dans un cercle de braises.
Souvent, par les soirs d'automne,
quand dans l'obscurité profonde, la forge semblait éclater de lumière
par toutes ses fentes, ils venaient se réchauffer près du foyer,
surveillant le travail des soufflets ;
puis, quand leurs halètements s'arrêtaient et que les étincelles
s'éteignaient dans les cendres,
ils partaient d'un joyeux éclat de rire et disaient :
"ce sont les nonnettes qui vont à la chapelle ! "

Souvent encore, l'hiver,
aussi rapides que l'aigle fondant sur sa proie,
ils dévalaient en traîneau la pente de la colline
et glissaient au loin sur le pré.

Souvent, dans les granges, ils grimpaient aux poutres
jusqu'aux nids garnis d'oisillons,
cherchant de leurs yeux vifs cette pierre merveilleuse
que l'hirondelle apporte du bord de la mer
pour rendre la vue à ses petits.
Heureux celui qui trouvait cette pierre
dans le nid de l'hirondelle !

Ainsi passèrent très rapidement quelques années
et déjà ils n'étaient plus des enfants.
Gabriel était un jeune homme vigoureux et son visage,
comme la face rayonnante du matin,
réjouissait la terre de sa lumière
et transformait la pensée en action.
Evangéline était une femme maintenant,
avec le cœur et les espérances d'une femme.
"Soleil de Sainte Eulalie", (1) ainsi l'appelaient-ils,
car c'était le soleil de ce jour, disaient les fermiers acadiens,
qui chargeait leurs vergers de pommes ;
de même Evangéline apporterait dans la maison de son mari,
la joie et l'abondance,
et l'emplirait d'amour et de frais visages d'enfants.

La saison était maintenant revenue
où les nuits sont plus froides et plus longues,
et où le soleil se réfugie dans la constellation du scorpion.
Des oiseaux de passage traversaient le ciel de plomb,
ayant abandonné les baies désolées du Nord,
fermées par les glaces,
pour les rivages des îles tropicales.
Les moissons étaient rentrées
et les arbres de la forêt luttaient contre les vents violents
de Septembre, comme Jacob autrefois lutta contre l'ange.
Tous les signes annonçaient un long et rigoureux hiver.

1) Le 12 Février.

Les abeilles, avec leur instinctive crainte de la disette, avaient fait provision de miel et leurs ruches en débordaient ; les chasseurs indiens assuraient que l'hiver serait rude car épaisse était la fourrure des renards. Ainsi se présentait l'automne. Puis vint cette saison merveilleuse appelée par les pieux paysans acadiens "l'été de la Toussaint". Une lumière magique, irréaliste, emplissait l'air et la nature reposait, dans toute sa fraîcheur, comme au premier jour de la création. La paix semblait régner sur la terre et le cœur tourmenté de l'Océan pour un moment semblait apaisé. Tous les sons se fondaient harmonieusement : Voix des enfants qui s'amusaient, chant des coqs dans les basses-cours, bruissements d'ailes dans l'air assoupi et roucoulement des pigeons, tous ces bruits étaient profonds et doux comme des murmures d'amour, et un magnifique soleil, d'un regard plein de passion, brillait à travers les vapeurs dorées qui l'entouraient ; tandis que, revêtu de ses feuilles rousses, écarlates et jaunes, scintillantes sous la rosée, chaque arbre étincelant de la forêt resplendissait, tel le platane que Xerxès fit orner de voiles et de bijoux.



Maintenant recommençait le règne du repos, de l'affection et de la tranquillité. Le jour, avec sa chaleur et ses fardeaux, avait pris fin et le crépuscule ramenait l'étoile du soir dans le ciel et les troupeaux à la ferme. Ils revenaient, piaffant, chacun la tête posée sur le cou de son voisin et les naseaux dilatés pour mieux aspirer la fraîcheur du soir. En tête et portant sa cloche venait la belle génisse d'Évangéline ; fière de sa robe d'un blanc de neige et du ruban qui flottait à son collier, elle avançait tranquillement, à pas lents, consciente, semblait-il, de l'affection qu'on lui portait. Puis le berger, suivi de ses troupeaux bêlants, arrivait du bord de la mer où se trouvait leur pâturage favori. Derrière eux venait le chien, leur gardien, patient, plein d'importance et conscient de la sûreté de son instinct, courant d'un côté à l'autre avec un air de maître, agitant fièrement sa queue touffue tout en faisant avancer les traînants. Quand le berger dormait, il devenait le maître des troupeaux.

et leur protecteur quand, dans le silence étoilé de la nuit,
les loups hurlaient dans la forêt.



Plus tard, à l'heure où se levait la lune,
les chariots revenaient des marais,
chargés d'un foin saumâtre qui emplissait l'air
de son âcre parfum ;
- fanons et crinières humides de rosée,
leurs lourdes selles de bois aux couleurs vives
et aux glands rouges se balançant, éclatantes,
telles des roses trémières chargées de fleurs -
les chevaux hennissaient de joie.
Pendant ce temps, les vaches patientes restaient immobiles,
livrant leurs pis aux mains des servantes
et des jets de lait mousseux tombaient en cadence régulière
dans les seaux sonores.
Le beuglement des bestiaux et des éclats de rire
s'entendaient dans la basse-cour,
et les murs des granges en renvoyaient l'écho

qui se perdait bientôt dans le silence.
Puis, lourdement, les battants des portes des granges
se refermèrent en grinçant,
les barres de bois cliquetèrent en retrouvant leur place
et, pour une saison, tout retomba dans le silence.

Paresseusement assis dans son fauteuil,
au coin de la grande cheminée, Bénédicte Bellefontaine
se chauffait et regardait les flammes et les tourbillons de fumée
qui bataillaient, comme des ennemis dans une ville en feu.
Derrière lui, mouvante et grimaçante,
son ombre immense traçait sur le mur des signes fantastiques
qui s'évanouissaient dans l'obscurité.
Des figures, grossièrement sculptées dans le dossier
de son fauteuil de chêne,
riaient dans la lumière tremblotante
et les plats d'étain, sur le dressoir,
captaient et reflétaient la flamme
comme les boucliers d'une armée, le soleil.
Le vieillard fredonnait des fragments de chansons
et des cantiques de Noël,
ces mêmes chants, ces mêmes cantiques, que chez eux, jadis,
ses pères avaient chantés avant lui,
dans leurs vergers normands et leurs belles vignes de Bourgogne.
Près de lui était assise la gentille Evangéline,
filant le lin pour le métier à tisser
placé dans l'angle, derrière elle.
Pour le moment, les pédales du métier étaient silencieuses
et la diligente navette se reposait,
seul le ronronnement monotone du rouet,
comme le bourdonnement d'une cornemuse,
accompagnait le chant du vieillard et en reliait les fragments.
De même qu'à l'église, quand le chœur s'arrête par moment,
on entend des pas dans les bas-côtés
ou les paroles du prêtre à l'autel,
de même, chaque fois que s'arrêtait le chant du vieil homme,
le tic-tac régulier de l'horloge emplissait le silence.

Mais bientôt des pas se firent entendre,
le loquet de bois fut soudain soulevé et la porte s'ouvrit.
Au bruit de ses souliers ferrés, Bénédicte reconnut
Basile le forgeron,
et aux battements de son cœur Evangéline devina
qui l'accompagnait.
" Soyez les bienvenus ! " s'exclama le fermier
alors que les arrivants s'arrêtaient sur le seuil.
" Bienvenue, Basile, mon ami ! viens et prends ta place
au coin du feu,
sur ce banc qui semble toujours vide sans toi ;
prends sur la tablette, la-haut,
ta pipe et le pot à tabac ;
tu n'es jamais si bien toi-même
que lorsque ta bonne et joviale figure rayonne à travers
les volutes de fumée de ta pipe ou de ta forge,
ronde et rouge comme la lune de la moisson
à travers le brouillard des marais.
Alors, avec un sourire de satisfaction, Basile répondit
en prenant sa place habituelle près du feu :
" Bénédicte Bellefontaine, tu as toujours le mot pour rire
et la chanson !
tu es toujours de bonne humeur
alors que d'autres ont toujours le cœur plein de sombres pressentiments
et ne voient que ruines devant eux.
Tu es heureux, comme si chaque jour tu trouvais
un fer à cheval porte-bonheur"
Il s'interrompit un moment pour prendre la pipe
qu'Evangéline lui apportait, puis, l'ayant allumée à un tison,
il continua lentement :
" Il y a maintenant quatre jours que des bateaux anglais
ont jeté l'ancre dans l'embouchure du Gaspereau, (1)
leurs canons pointés sur le village.
Quel est leur dessein, on l'ignore ;
mais nous avons tous reçu l'ordre de nous rassembler
demain dans l'église où le décret de Sa Majesté sera proclamé
et aura force de loi dans le pays.
Hélas ! en attendant, bien des pressentiments de malheur

1) Cours d'eau se jetant dans le Bassin des Mines.

assaillent les cœurs des habitants"
Alors le fermier répondit :
" Peut-être quelque intention plus amicale
amène-t-elle ces bateaux sur nos rivages ?
peut-être les moissons ont-elles été compromises
en Angleterre
par des pluies ou des chaleurs défavorables
et viennent-ils simplement nous demander
du blé ou du foin de nos granges
pour nourrir leurs enfants et leurs troupeaux ? "
- " Ce n'est pas ce que pensent les gens du village !
répliqua avec chaleur le forgeron,
secouant la tête d'un air de doute et,
poussant un soupir, il ajouta :
" Louisbourg (1) n'est pas oublié, ni Beauséjour (2), ni Port-Royal (3) !
Beaucoup ont déjà fui dans la forêt, et, aux aguets sur sa lisière,
attendent, le cœur anxieux ce que leur apportera un lendemain incertain.
Nos armes nous ont été prises,
et tout ce qui ressemblait à une arme ;
rien ne nous a été laissé,
si ce n'est le marteau du forgeron
et la faux du moissonneur "

Alors, avec un sourire confiant, le jovial fermier répondit :
" Nous sommes plus en sécurité, sans armes,
au milieu de nos troupeaux et de nos champs de blé,
plus en sécurité derrière ces paisibles digues
battues par l'Océan,
que ne l'étaient nos pères dans leurs forts
assiégés par le canon de l'ennemi.
Ne crains rien, mon ami, et que ce soir
aucune ombre de tristesse ne descende sur cette maison,
sur ce foyer, car c'est la soirée des fiançailles !

La maison et la grange ont été solidement construites
par les joyeux gars du village ;
ils ont labouré les terres tout à l'entour

1) Capitale de l'île du Cap Breton prise en 1758.

2) Fort pris par les Anglais en 1755.

3) Ancienne capitale de l'Acadie, 1604, perdue en 1710.

aussi la grange est pleine de foin
et la maison regorge de provisions pour l'année.
Dans un instant René Leblanc sera là,
avec ses papiers et son écritoire.
N'allons-nous donc pas être heureux et nous réjouir
du bonheur de nos enfants ? ”
Evangéline, qui se tenait à l'écart, près de la fenêtre,
la main dans celle de son fiancé,
rougit en entendant les paroles de son père
et, au même instant, le vénérable notaire entra.

Courbé comme un vaillant aviron qui lutte dans le ressac de l'Océan,
courbé par l'âge, mais non brisé,
ainsi apparaissait le notaire public ;
des touffes de cheveux jaunis, semblables à la bourre soyeuse du maïs,
tombaient sur ses épaules ; son front était haut
et des lunettes à monture de corne, à cheval sur son nez,
lui donnaient un air de grande sagesse.
Il était père de vingt enfants et plus de cent petits-enfants
grimbaient sur ses genoux
pour écouter le tic-tac de sa grosse montre.
Pendant la guerre il avait languï quatre longues années en captivité,
dans un vieux fort français où il avait beaucoup souffert,
pour avoir été l'ami de l'Anglais.
Maintenant, bien qu'il fut devenu plus avisé,
mais sans ruse ou méfiance aucune,
il avait mûri en sagesse, était patient
et simple comme un enfant.
Il était aimé de tous, et en particulier des enfants,
car il leur racontait les histoires du loup-garou dans la forêt,
et celle du lutin qui venait pendant la nuit
abreuver les chevaux,
et celle de la blanche hermine,
âme d'un enfant mort sans baptême
et condamnée à hanter, invisible, les chambres des enfants ;
il leur racontait comment, la veille de Noël,

les bœufs parlaient dans l'étable,
et comment on guérissait la fièvre
en enfermant une àraignée dans une coquille de noix ;
il leur disait encore les merveilleux pouvoirs
du trèfle à quatre feuilles et du fer à cheval,
et, de plus, tout ce qui était transmis par la tradition,
la science du village.

Alors, se levant de son siège près de la cheminée,
Basile le forgeron fit tomber les cendres de sa pipe
puis, étendant lentement la main droite :
“Père Leblanc, s'exclama-t-il, tu as entendu
ce qui se dit dans le village et tu pourras peut-être
nous donner quelques nouvelles de ces bateaux et de leur dessein ?
- D'un air modeste le notaire répondit :
“J'ai entendu en effet bien des bavardages,
mais je ne suis pas plus renseigné pour celà ;
et quel peut être leur dessein,
je ne le sais pas plus que les autres.
Cependant je ne suis pas de ceux qui leur prêtent
de mauvaises intention, car nous vivons en paix ;
pourquoi alors nous voudraient-ils du mal ? ”
“Au nom du ciel ! s'écria le fougueux et impétueux forgeron,
devons-nous donc en toutes choses chercher le comment
le pourquoi et le parce ?
chaque jour l'injustice est commise
et la force est le droit du plus fort ! ”
Mais, sans se laisser impressionner par cet emportement,
Le notaire continua :
“L'homme est injuste, mais Dieu est juste ;
et la justice triomphe toujours ;
je me souviens d'une histoire qui m'a souvent réconforté
quand j'étais prisonnier dans le vieux fort français
à Port-Royal”.
C'était l'histoire favorite du vieil homme
et il aimait à la raconter, lorsque ses voisins se plaignaient
qu'une injustice leur était faite :
“jadis, dans une ville ancienne dont j'ai oublié le nom,
s'élevait, au milieu de la place publique,

en haut d'une colonne, une statue en bronze représentant la Justice, tenant une balance de la main gauche et de la main droite une épée, symbole de la justice qui présidait aux lois du pays et régnait dans les cœurs et dans tous les foyers. Nullement effrayés par l'épée qui brillait au soleil, au-dessus d'eux, des oiseaux avaient même bâti leurs nids dans les plateaux de la balance. Mais au cours des temps, les lois du pays se corrompirent, la force remplaça le droit, les faibles furent opprimés et les puissants gouvernèrent avec une main de fer. Or il arriva un jour que dans le palais d'un seigneur un collier de perles disparut ; les soupçons se portèrent aussitôt sur une jeune orpheline qui vivait comme servante dans la maison. Après un semblant de procès, celle-ci fut condamnée à mourir sur l'échafaud, et, avec résignation, elle attendait l'exécution de la sentence, au pied de la statue de la Justice. Mais au moment même où son âme innocente montait vers le ciel, une tempête se déchaîna sur la cité et la foudre, tombant sur la statue de bronze, en grondant de colère, arracha de sa main gauche les plateaux de la balance qu'elle projeta avec force sur le sol, et là, dans le creux d'un des plateaux, on trouva un nid de pie et, incrusté dans les parois d'argile, apparut le collier de perles".

Quand l'histoire fut terminée, le forgeron, silencieux mais non convaincu, demeura là, comme un homme désireux de parler mais qui ne trouvait pas ses mots ; toutes ses pensées semblaient figées dans les plis de son visage, comme en figures fantastiques se transforment les vapeurs en se congelant sur les vitres, en hiver.

Alors Evangéline alluma la lampe de cuivre sur la table, emplit jusqu'au bord le pot d'étain de cette bière, couleur de noisette, fabriquée à la maison et réputée pour sa force dans le village de la Grand'Prée ; tandis que le notaire, tirant de sa poche ses papiers et son écritoire, écrivait d'une main ferme la date du jour et l'âge des intéressés, détaillant les troupeaux de moutons et de bêtes à cornes qui constituaient la dot de la fiancée. Avec soin toutes choses furent faites et dûment parachevées, puis le grand sceau de la loi, en marge fut apposé, comme un soleil.

Alors le fermier, puisant dans sa bourse de cuir, posa sur la table, en bonnes pièces d'argent, trois fois les honoraires du vieux notaire ; celui-ci se leva alors, bénit les fiancés, puis, élevant bien haut son pot de bière, il but à leur bonheur. Essuyant la mousse sur ses lèvres, il fit ensuite un profond salut et s'en alla, tandis qu'en silence les autres restèrent assis et rêvèrent au coin du feu, jusqu'à ce que Evangéline allât chercher le jeu de dames : alors la partie commença. Dans cette lutte amicale les deux vieillards riaient à chaque bon coup ou à chaque manœuvre malheureuse, riaient quand un pion allait à dame ou qu'une brèche s'ouvrait dans les rangs de l'adversaire. Assis à l'écart, dans l'embrasure d'une fenêtre, les amoureux se parlaient tout bas, à la leur indécise du crépuscule, regardant la lune se lever sur la mer pâle et la brume d'argent sur les prairies. Silencieusement, une à une, dans les plaines infinies du ciel, fleurissaient les tendres étoiles, ces fleurs des anges.

Ainsi se passa la soirée,
 Bientôt la cloche du beffroi sonna neuf heures,
 l'heure du couvre-feu (1) au village,
 aussitôt les invités se levèrent et prirent congé,
 et le silence régna dans la maison.
 Les tendres adieux et les doux au revoir
 échangés sur le seuil de la porte
 chantèrent longtemps dans le cœur d'Évangéline
 et le remplirent de joie.
 Avec soin Bénédicte recouvrit les braises qui brillaient
 dans l'âtre, puis ses pas résonnèrent sur les marches de chêne,
 bientôt suivis des pas légers d'Évangéline.
 En haut de l'escalier, un point lumineux se déplaçait dans l'obscurité,
 semblant provenir moins de la lampe
 que du visage rayonnant de la jeune fille.
 Elle traversa sans bruit le vestibule et entra dans sa chambre.
 C'était une chambre très simple,
 avec des rideaux blancs et une haute et large armoire où,
 sur de grandes étagères, étaient soigneusement pliées
 les étoffes de lin et de laine tissées par la jeune fille.
 C'était la dot précieuse qu'elle apporterait à son mari,
 plus précieuse que les troupeaux et le bétail,
 car elle était la preuve de ses qualités de parfaite ménagère.
 Elle éteignit bientôt sa lampe,
 car le doux et radieux clair de lune
 ruisselait à travers les vitres et illuminait la chambre ;
 alors le cœur de la jeune fille, subissant son pouvoir,
 se gonfla comme le font les tremblantes marées de l'Océan.
 Ah ! comme elle était belle,
 adorablement belle à contempler,
 ses pieds nus et blancs comme neige
 sur le plancher plein de lumière de sa chambre !
 Elle ne se doutait pas qu'en bas, parmi les arbres du verger,
 son amoureux était là, guettant la lueur de sa lampe
 et son ombre.
 Cependant toutes ses pensées allaient vers lui,
 et par moment un sentiment de tristesse emplissait son âme,
 quand l'ombre mouvante des nuages, dans le clair de lune,

1) Coutume importée de France.

glissait sur le plancher,
 obscurcissant la chambre pour un instant.

Alors elle regarda par la fenêtre,
 vit la lune sortir sereinement des plis d'un nuage
 et une étoile suivre ses pas,
 ainsi, chassé de la tente d'Abraham,
 le jeune Ismaël avait erré avec Agar dans le désert !

Gaiement le soleil se leva le lendemain
 sur le village de la Gran'Prée.
 Gaiement le Bassin des Mines,
 où se balançaient les bateaux anglais à l'ancre,
 brillait dans l'air doux et frais du matin.
 La vie avait repris depuis longtemps dans le village
 et le bruit de centaines de mains au travail
 frappait aux portes d'or du matin.



Maintenant, de toute la campagne environnante,
des fermes et des hameaux voisins arrivaient,
dans leurs habits de fête, les gais paysans acadiens.
Les joyeux bonjours et les rires enjoués des jeunes gens
donnaient encore plus d'éclat à l'air,
tandis qu'à travers des prairies, où il n'y avait pour tout sentier
que des traces de roue dans l'herbe verte,
groupe après groupe ils apparaissaient, se rejoignaient
ou passaient sur la grand'route.
Longtemps avant midi, tout bruit de travail avait cessé
dans le village.

Les rues étaient pleines de monde
et des groupes bruyants, assis aux portes des maisons,
bavardaient et riaient sous le gai soleil.
Chaque maison était une auberge où tous étaient accueillis et fêtés,
car pour ces gens simples, qui vivaient ensemble comme des frères,
tout était mis en commun et ce qui était à l'un était à l'autre.
Cependant, sous le toit de Bénédicte, l'hospitalité semblait plus large :
car Evangéline se tenait au milieu des invités de son père,
le visage illuminé de sourires
et des paroles de joie et de bienvenue tombaient de ses jolies lèvres,
bénissant la coupe qu'elle offrait à chacun.

Ce fut à ciel ouvert, dans l'air parfumé du verger
ployant sous ses fruits d'or,
qu'eut lieu la fête des fiançailles.

A l'ombre du porche, le prêtre et le notaire étaient assis,
ainsi que le bon Bénédicte et Basile, le robuste forgeron.
Non loin d'eux, près du pressoir à pommes et des ruches,
se tenait Michaël le violoneux,
le plus gai des cœurs et le plus gai des gilets !
Sur ses cheveux blancs comme neige et qui flottaient au vent,
se jouaient l'ombre et la lumière des feuilles
et son joyeux visage s'animaient comme un charbon ardent
quand on enlève les cendres de la braise.

Le vieil homme chantait gaiement, en s'accompagnant au violon,
"Tous les bourgeois de Chartres" (1) et "Le carillon de Dunkerque", (2)

1) Noël composé par Ducauroi, maître de chapelle de Henri IV

2) Air spécial qu'exécutait à Dunkerque une horloge carillon.

battant la mesure avec ses sabots de bois.
Gaiement, gaiement, les tourbillons des danses étourdissantes
passaient sous les arbres du verger
et descendaient le sentier menant aux prairies ;
vieilles gens et jeunes ensemble et les enfants entre eux.



De toutes les jeunes filles, la plus belle était Evangéline,
la fille de Bénédicte !
et de tous les jeunes gens, le plus beau était Gabriel,
le fils du forgeron !

Ainsi, là-bas, se passa la matinée.
Mais soudain, du haut de sa tour,
la cloche lança un appel sonore
et un roulement de tambour courut sur les prairies.



Très rapidement, l'église se remplit d'hommes.
 Dehors, dans le cimetière, les femmes attendaient.
 Debout près des tombes, elles suspendaient des guirlandes
 de feuillage d'automne aux croix funéraires
 et des rameaux verts, tout frais coupés dans la forêt.
 A ce moment, des soldats descendirent des navires et,
 passant fièrement au milieu des femmes,
 pénétrèrent dans le saint lieu.
 En sons bruyants et discordants, les tambours de cuivre
 résonnèrent un court instant sous les voûtes,
 puis, lentement, le lourd portail se referma
 et, en silence, la foule attendit la volonté des soldats.
 Alors, du haut des marches de l'autel,
 exposant à leurs yeux la Commission timbrée
 du sceau royal,
 le Commandant déclara :
 "Vous êtes convoqués, en ce jour, par ordre de sa Majesté.
 Elle s'est toujours montrée clément et bienveillante à votre égard,
 mais comment avez-vous reconnu ses bontés ?

que vos cœurs répondent !
 Le devoir que je remplis coûte à ma nature et à mon caractère,
 car je sais combien cette décision va vous paraître cruelle,
 mais je dois m'incliner et obéir
 et vous faire connaître la volonté de notre Souverain :
 "à savoir que toutes vos terres, vos maisons,
 vos troupeaux de toutes natures,
 seront confisqués au profit de la Couronne ;
 vous-mêmes serez transportés de cette province
 vers d'autres pays.
 Dieu veuille que vous puissiez y vivre toujours
 en loyaux sujets,
 en peuple heureux et pacifique !
 Je vous déclare maintenant prisonniers ;
 car tel est le bon plaisir de Sa Majesté ! "

Ainsi que, dans l'air serein, au milieu du brûlant solstice d'été,
 l'orage éclate soudain,
 que la grêle couche le blé dans le champ
 et fait éclater les vitres,
 cachant le soleil
 et jonchant le sol du chaume arraché aux toits des maisons,
 que les troupeaux s'enfuient en beuglant
 et cherchent à briser leurs clôtures,
 ainsi les paroles du Commandant tombèrent
 sur le cœur de ces hommes.
 Une stupeur tragique les rendit un instant muets,
 mais bientôt une plainte de douleur et de colère s'éleva,
 s'amplifia et s'amplifia encore,
 et tous, sous une même impulsion, se ruèrent comme des fous
 vers la porte.
 Mais tout espoir de fuite était vain.
 Alors des cris et des imprécations violentes retentirent
 dans la maison de la prière.
 Dominant toutes les têtes, la haute stature de Basile le forgeron
 se dressa soudain, les bras levés,
 semblable à un espars ballotté par les vagues
 au sein d'une mer démontée.
 Le visage rouge et déformé par la colère
 il cria farouchement :

“A bas les tyrans d’Angleterre !
jamais nous ne leur avons fait serment d’allégeance !
Mort à ces soldats étrangers qui s’emparent
de nos fermes et de nos moissons ! ”

Il en aurait certainement dit davantage
mais la main brutale d’un soldat le frappa sur la bouche
et l’envoya rouler sur les dalles.

Au beau milieu de la mêlée et du tumulte
de cette furieuse dispute,
la porte du sanctuaire s’ouvrit soudain
et, l’air grave, le Père Félicien entra
et gravit les marches de l’autel.
Elevant sa main vénérable, par ce simple geste
il imposa silence à la foule déchaînée
et s’adressa ensuite à ses fidèles.
Sa voix était grave et solennelle ;
en mots mesurés et pleins d’une profonde tristesse,
il parla,
ainsi qu’après l’alarme du tocsin
avec précision l’horloge donne l’heure.
“Que faites-vous là, mes enfants ?
quelle folie s’est emparée de vous ?
quarante ans de ma vie j’ai travaillé parmi vous,
vous apprenant, non seulement par des paroles
mais par des actes, à vous aimer les uns les autres !
Est-ce là le fruit de mes peines et de mes veilles,
de mes prières et de mes privations ?
Avez-vous si vite oublié toutes les leçons d’amour et de pardon ?
Vous êtes ici dans la maison du Prince de la Paix,
et vous voudriez ainsi la profaner
par des actes de violence et des cœurs débordant de haine ?
Las ! du haut de sa croix, le Christ crucifié vous regarde !
Voyez ! quelle douceur, quelle sainte compassion,
dans ses yeux emplis de tristesse !
Ecoutez ! ses lèvres repètent encore la prière :
“O Père, pardonnez-leur ! ”

Répétons tous cette prière, à l’heure où les méchants nous attaquent,
répétons-là maintenant et disons :

“O Père, pardonnez-leur ! ”

Le prêtre n’avait prononcé que quelques paroles de reproche,
mais elles allèrent droit au cœur de chacun
et des sanglots de contrition succédèrent
à la révolte passionnée ;
puis ils répétèrent la prière et dirent :
“O Père, pardonnez-leur ! ”

Alors commença l’office du soir.
Les cierges brillaient sur l’autel
Fervente et grave était la voix du prêtre
et les hommes répondaient, non seulement des lèvres
mais du plus profond de leurs cœurs ;
puis, à genoux, ils chantèrent l’Ave Maria
et leurs âmes, transportées par la foi,
s’élevèrent par la ferveur de leur prière
comme autrefois le prophète Elie (1) monta au ciel.

Cependant la mauvaise nouvelle s’était répandue
dans le village
et de tous côtés les femmes et les enfants erraient
en pleurant, de maison en maison.
Longtemps, sur le seuil de la maison paternelle,
Evangéline attendit,
protégeant de sa main droite ses yeux
des rayons du soleil couchant
qui éclairait la rue du village d’une lumière mystérieuse,
recouvrait chaque chaumière d’un toit d’or
et ornait les vitres de brillantes couleurs de feu.
Depuis longtemps elle avait posé la nappe blanche sur la table,
le pain de froment et le miel parfumé de fleurs sauvages,

1) Elie fut enlevé au ciel par un tourbillon sur un char de feu.

le pot de bière et le fromage frais apporté de la laiterie ;
et, au haut bout de la table,
le grand fauteuil du fermier.

Ainsi, sur le seuil de la maison paternelle,
Evangéline attendait,
tandis que le soleil couchant allongeait les ombres des arbres
sur les prés embaumés.
Ah ! sur son âme une ombre plus épaisse encore était tombée,
mais du fond de son cœur un parfum céleste s'élevait,
parfum de charité et de douceur, d'amour et d'espérance,
de pardon et de patience !
Alors, s'oubliant elle-même, elle parcourut le village,
réconfortant par ses regards et ses paroles
les cœurs désespérés des femmes qui,
par les champs où tombait la nuit,
s'en revenaient au logis où les attendaient
les travaux du ménage,
traînant derrière elles leurs enfants fatigués.
Le grand soleil rouge disparut à l'horizon,
des vapeurs vacillantes et dorées voilant sa lumière,
ainsi fit Moïse en descendant du Sinaï. (1)
Doucement, sur le village, la cloche de l'Angélus tinta.

Cependant, dans l'obscurité, près de l'église
Evangéline s'attardait.
A l'intérieur tout était silencieux ; elle s'arrêta en vain
près de la porte et sous les fenêtres,
et tendit l'oreille et regarda,
jusqu'au moment où, vaincue par l'émotion,
elle appela d'une voix tremblante : "Gabriel ! "
Mais nulle réponse ne vint,
ni des tombes des morts,
ni de la tombe encore plus sombre des vivants.
Lentement, elle s'en retourna vers la maison déserte de son père.

1) Son visage était alors si radieux qu'il fut obligé de se voiler pour que les Israélites pussent s'approcher de lui.

Dans l'âtre, le feu couvait sous la cendre,
sur la table, le dîner était intact,
et des fantômes terrifiants hantaient
les chambres vides et lugubres.
Sinistrement son pas résonna dans l'escalier
et sur le plancher de sa chambre.
Dans le silence de mort de la nuit
elle entendit la pluie bavarder tomber bruyamment
sur les feuilles desséchées du sycomore
près de la fenêtre.
Un éclair violent jaillit et, comme un écho,
la voix puissante du tonnerre lui cria que
Dieu était dans les cieux
et gouvernait le monde qu'il avait créé !
Evangéline se souvint alors de l'histoire contée par le notaire
sur la justice du ciel ;
son âme inquiète s'apaisa et elle dormit calmement jusqu'au matin.

Quatre fois le soleil s'était levé et couché,
et maintenant, en ce cinquième jour,
le coq éveilla joyeusement les filles de ferme endormies.
Bientôt, par les champs dorés,
en une lugubre et silencieuse procession,
arrivèrent, des hameaux et des fermes d'alentour,
les femmes acadiennes transportant dans de lourds chariots
leurs bons mobiliers jusqu'au rivage,
s'arrêtant et se retournant pour contempler,
une dernière fois, leurs maisons,
avant qu'elles ne fussent cachées par les bois
ou le tournant de la route.
Leurs enfants couraient à côté d'elles, pressant les bœufs,
et serrant encore dans leurs petites mains
quelques morceaux de jouets.

Elles se hâtèrent ainsi jusqu'à l'embouchure du Gaspereau ;
et là, sur le rivage, s'entassèrent pêle-mêle,
les biens des paysans.

Toute la journée, entre le rivage et les navires,
les canots firent la navette sans relâche ;

Toute la journée, les chariots descendirent en peinant
du village.

Tard dans la soirée, au moment où le soleil allait se coucher,
un roulement de tambour partit du cimetière
et se propagea au loin sur les champs.

Les femmes et les enfants accoururent.

Tout à coup, les portes de l'église s'ouvrirent,
les soldats sortirent les premiers,

puis s'avança la triste procession des fermiers acadiens,
emprisonnés depuis de longs jours,
mais pleins de patience.

Tels des pèlerins qui, voyageant loin de leurs foyers
et de leur patrie, chantent en marchant
et oublient alors qu'ils sont las et épuisés,
ainsi, le chant aux lèvres, les paysans acadiens
descendirent de l'église vers le rivage
au milieu de leurs femmes et de leurs filles.

En tête venaient les jeunes gens
et ils chantaient en chœur, de leurs lèvres tremblantes,
un cantique des Missions catholiques.

"Cœur sacré du Sauveur ! O source inépuisable !
verse en ce jour dans nos cœurs la force,
la soumission et la patience ! "

Puis les vieillards, tout en les suivant,
et les femmes arrêtées sur le bord de la route,
unirent leurs voix au chant sacré
et les oiseaux, dans le soleil, au-dessus d'eux,
mêlèrent leurs chants aux leurs,
comme des voix d'âmes disparues.

A mi-chemin du rivage, Evangéline attendait en silence,
non abattue par la douleur, mais forte à l'heure du malheur,
calme et triste elle attendait que la procession se rapprochât d'elle,
mais quand elle aperçut le visage de Gabriel, pâli par l'émotion,
ses yeux s'emplirent de larmes et elle courut à lui,
étreignit ses mains et posa la tête sur son épaule
en lui murmurant :

"Courage, Gabriel ! puisque nous nous aimons
rien, en vérité, ne saurait nous atteindre,
quels que soient les malheurs qui puissent arriver ! "

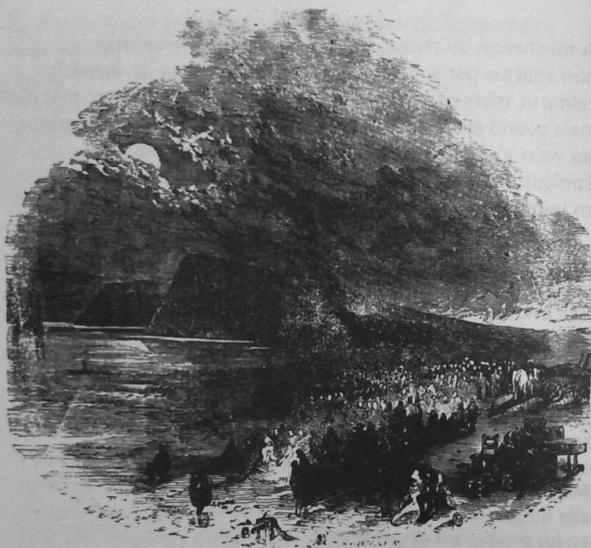
Elle avait dit ces mots en souriant ;
mais brusquement elle s'arrêta en apercevant son père
qui s'avançait lentement.

Hélas ! comme il avait changé !
ses joues avaient perdu leur éclat et ses yeux leur flamme,
son pas semblait alourdi par le poids du cœur
qui pesait dans sa poitrine.

Mais souriant et soupirant à la fois,
elle lui jeta les bras autour du cou et l'embrassa
en lui prodiguant des paroles de tendresse,
mais les paroles de réconfort ne servaient à rien.

Ainsi, vers l'embouchure du Gaspereau,
se dirigea la lamentable procession.

Sur la plage régnaient le désordre, le tumulte
et l'agitation de l'embarquement.
Les bateaux chargés s'activaient et, dans la confusion,
des femmes étaient séparées de leurs maris
et des mères s'aperçurent trop tard que leurs enfants
étaient restés sur la grève,
et leur tendaient les bras, criant des supplications
les plus désespérées.
C'est ainsi que Basile et Gabriel furent embarqués
sur des navires différents,
tandis que, accablés de douleur,
Evangéline et son père demeuraient sur le rivage.



La moitié de l'embarquement n'était pas terminée
 quand le soleil se coucha
 et le crépuscule tomba, profond et sombre, à l'entour ;
 l'Océan reflua en hâte, abandonnant la plage
 et laissant le sable recouvert d'épaves apportées par la marée,
 de varech et de goémons glissants.
 Plus loin, au milieu de leurs meubles et de leurs chariots,
 tel un camp de bohémiens ou d'assiégeants après une bataille,
 tout espoir de fuite rendu impossible,
 - d'un côté la mer, de l'autre les sentinelles, -
 les paysans acadiens, désormais sans foyer,
 allaient camper cette nuit.

L'Océan mugissant se retirait jusque dans ses grottes
 les plus profondes,
 roulant sur la plage des galets qui s'entrechoquaient bruyamment,
 et laissant au loin, sur le rivage,
 les bateaux échoués des marins.

Puis, à la nuit tombante, les troupeaux rentrèrent des pâturages ;
 l'air humide et doux était imprégné de l'odeur du lait ;
 longtemps les vaches attendirent, en beuglant,
 aux barrières de la ferme,
 attendirent et guettèrent en vain la voix et la main
 de leur laitière.

Le silence régnait dans les rues ;
 mais ce soir là l'Angélus ne sonna pas au clocher,
 aucune fumée ne s'éleva des toits,
 aucune lumière ne brilla aux fenêtres.

Cependant, sur la grève, les feux du soir avaient été allumés,
 grâce aux épaves de bois provenant de bateaux naufragés
 et rejetées sur le sable par la tempête.
 Autour de ces feux, des figures sombres
 et des visages affligés étaient réunis,
 on entendait des voix de femmes, des voix d'hommes
 et des pleurs d'enfants.

Comme il allait autrefois, dans sa paroisse,
 de foyer en foyer,
 le bon prêtre allait ici,
 de feu en feu,
 consolant et bénissant et réconfortant,
 ainsi que le fit Paul le naufragé, sur la côte désolée de Malte.
 Il s'approcha de l'endroit où Evangéline
 était assise avec son père
 et, dans la lumière tremblotante du feu,
 le visage du vieillard lui apparut,
 hagard, ravagé et blême, sans pensée, sans expression,
 semblable au cadran d'une horloge dont on aurait enlevé les aiguilles.
 Vainement Evangéline s'efforçait-elle de le réconforter
 par ses paroles et ses caresses,
 vainement lui offrait-elle de la nourriture ;
 il ne bougeait pas, ne regardait pas, ne parlait pas,
 mais, d'un regard vide, fixait la flamme vacillante du feu.
 "Que Dieu vous bénisse !" murmura le prêtre, avec compassion.
 Il ne put en dire plus, car son cœur était lourd

et les mots hésitaient et s'arrêtaient sur ses lèvres,
comme les pas d'un enfant sur un seuil,
rendu muet par la scène qu'il avait sous les yeux
et la redoutable présence de la douleur.
Aussi, sans dire un mot, il posa sa main sur la tête
de la jeune fille,
levant ses yeux pleins de larmes vers les impassibles étoiles qui,
sans se soucier des injustices ni de la douleur des humains,
au-dessus d'eux poursuivaient leur route.

Puis il s'assit à côté d'Évangéline
et tous deux pleurèrent en silence.

Soudain, vers le sud, une lueur s'éleva,
ainsi en automne la sanglante lune rouge
franchit les murs de cristal du ciel,
puis, comme le titan, étend ses cent bras à l'horizon,
sur la montagne et la prairie,
saisissant les rochers et les rivières
et les entassant en ombres énormes.
S'étendant de plus en plus,
elle étincela sur les toits du village,
et dans le ciel et sur la mer
et sur les navires à l'ancre dans la rade.
Des colonnes de fumée éclatante s'élevèrent
et des éclairs de flamme en jaillirent puis s'évanouirent,
semblables aux mains tremblantes d'un martyr.
Alors le vent s'empara des tisons enflammés
et des toits de chaume en feu,
les souleva et les emporta en tourbillonnant dans l'espace,
tandis que, de cent maisons, s'échappaient des nappes de fumée
d'où jaillissaient des flammes.

Du rivage et du pont des navires
les Acadiens, atterrés, assistaient à ce spectacle.

Ils restèrent tout d'abord silencieux,
mais bientôt un même cri d'angoisse jaillit de leurs poitrines :
"Jamais plus nous ne reverrons nos maisons
dans le village de la Grand'Prée ! "

Soudain, croyant le jour venu,
les coqs se mirent à chanter dans les basses-cours ;
bientôt la brise du soir apporta le beuglement des bestiaux,
coupé par l'abolement des chiens.
Il s'éleva alors un bruit terrible,
semblable à celui qui tire de leur sommeil les campeurs assoupis,
au loin, dans les prairies de l'Ouest
ou dans les forêts qui bordent la Nébraska, (1)
quand les chevaux sauvages, affolés, s'enfuient,
aussi rapides que le vent,
ou quand les troupeaux de buffles se précipitent en meuglant
vers la rivière.

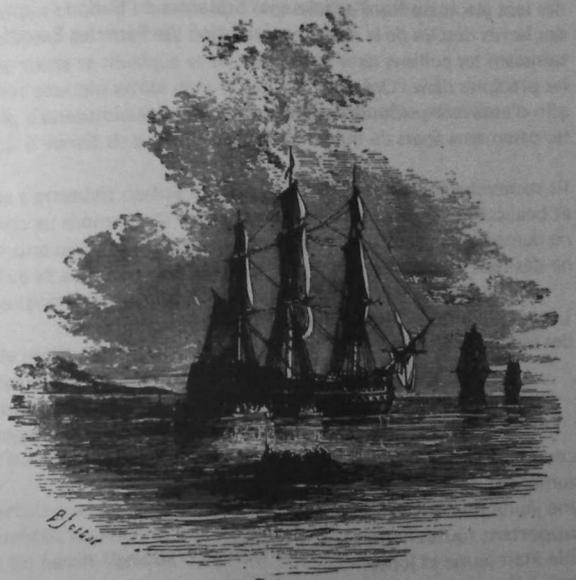
Tel fut le bruit qui monta dans la nuit
quand les troupeaux et les chevaux, brisant parcs et clôtures,
se ruèrent, fous de terreur, à travers les prairies.

Accablés par ce spectacle, sans voix,
le prêtre et la jeune fille regardaient la scène de terreur
qui s'élargissait et rougissait devant eux ;
Lorsqu'ils se retournèrent enfin pour parler à leur silencieux compagnon,
las ! le vieillard avait glissé de sa place et gisait,
étendu de tout son long sur la grève,
mais déjà son âme s'en était allée.
Lentement le prêtre souleva la tête inanimée
et Évangéline tomba à genoux près de son père,
gémissant tout haut dans sa terreur.
Puis elle perdit connaissance et demeura ainsi,
la tête posée sur le corps de son père.
Toute la nuit, elle resta plongée dans une profonde inconscience ;
quand elle sortit de cet évanouissement
elle vit beaucoup de gens près d'elle.
Elle reconnut des visages amis qui la regardaient tristement,

1) Affluent de droite du Missouri.

pâles, les yeux pleins de larmes,
d'un air de compassion profonde.
La lueur du village en feu éclairait encore le paysage,
rougissait le ciel au-dessus de leurs têtes
et se reflétait sur tous les visages,
aussi, dans sa semi-inconscience,
se crut-elle au jour du jugement dernier.
A ce moment, elle entendit une voix familière qui disait :
"Ensevelissons-le ici, près de la mer.
Quand, de la terre inconnue de notre exil,
des jours meilleurs nous ramèneront à nos foyers,
alors nous irons pieusement déposer ses cendres au cimetière".
Ainsi parla le prêtre.
Et ce fut là, en hâte, au bord de la mer,
sans glas et sans bréviaire,
la lueur du village en feu tenant lieu de torches funéraires,
que fut enterré le fermier de la Grand'Prée.
Et tandis que la voix du prêtre récitait les prières des morts,
las ! en accents affligés semblables à ceux d'une immense assemblée,
solennelle, la mer répondit,
unissant sa voix puissante aux chants funèbres.
C'était la marée montante qui, au loin, de la solitude de l'Océan,
se soulevait aux premières lueurs du jour
et se précipitait vers le rivage.

Alors recommença encore une fois
le mouvement et le bruit de l'embarquement ;
et avec le reflux,
les derniers navires sortirent du port,
laissant derrière eux le village en ruines
et le mort sur la grève.



Bien des années douloureuses s'étaient écoulées
depuis l'incendie de la Grand'Prée,
alors qu'avec le reflux les navires étaient repartis,
emportant, avec tous ses péchés,
un peuple vers l'exil,
exil sans fin et sans exemple dans l'histoire.

Sur des côtes différentes,
éloignés les uns des autres,
les Acadiens avaient abordé,
dispersés comme le sont les flocons de neige
quand le vent du nord-est frappe de biais
à travers les brouillards qui obscurcissent
les Bancs de Terre-Neuve.

Sans amis, sans foyers, sans espoir,
ils allaient de ville en ville,
des lacs glacés du Nord aux savanes brûlantes du Sud,
des bords désolés de la mer aux régions où "le Père des Eaux",
saisissant les collines dans ses mains,
les précipite dans l'Océan
afin d'ensevelir profondément sous leur terre
les ossements épars du mammoth. (1)

Ils recherchaient des amis et des foyers
et beaucoup, désespérés, le cœur brisé,
ne demandaient plus à la terre qu'une tombe,
ne désirant même plus ni ami, ni foyer.

Leur histoire est écrite sur les dalles de pierre
des cimetières.

Longtemps on vit errer, parmi eux,
humble et douce,
une jeune fille qui semblait attendre,
supportant toutes choses avec patience.
Elle était jeune et jolie,
mais hélas ! devant elle s'étendait, sombre, immense et silencieux,
le désert de la vie
dont les sentiers étaient jalonnés
par les tombes de ceux qui avaient peiné
et souffert avant elle,
- passions depuis longtemps éteintes,
- espoirs depuis longtemps déçus et abandonnés -
comme le chemin de l'émigrant,
à travers le désert de l'Ouest,
est marqué par des feux de camp, depuis longtemps éteints
et des ossements blanchis par le soleil.

1) On retrouve des défenses et des os de cet éléphant, dont l'espèce n'existe plus, enfoncés dans la terre, surtout aux Etats-Unis.

Il y avait dans sa vie
quelque chose d'incomplet, d'imparfait, d'inachevé,
comme si un matin de Juin,
avec toute sa musique et sa lumière,
se fut soudain arrêté dans le ciel,
puis, s'obscurcissant, soit lentement redescendu vers l'Est
d'où il venait de se lever.

Elle s'attardait parfois dans des villages
jusqu'au moment où, poussée par la fièvre qui l'habitait,
par une quête sans repos,
- rêve et aspiration de son âme -
elle recommençait sans fin ses recherches et ses efforts.

Elle errait parfois dans les cimetières,
examinant avec soin les croix et les pierres tombales,
s'asseyant près d'une sépulture sans nom
songeant que, peut-être, il était déjà là, en ce lieu, se reposant,
et le désir l'envahissait de s'endormir près de lui,

Parfois une rumeur, un oui-dire, un murmure imperceptible,
semblait la diriger d'une main invisible
et lui faisait signe de continuer sa route.

Elle rencontrait parfois des gens
qui avaient vu son bien-aimé et qui l'avaient connu,
mais il y avait bien longtemps de cela
et toujours dans un lieu éloigné dont ils avaient oublié le nom.

"Gabriel Lajeunesse ! disaient les uns, oh ! oui, nous l'avons vu.

Il était avec Basile le forgeron
et tous deux sont partis pour les Prairies.
Ce sont des "coureurs-des-bois" et de fameux chasseurs et trappeurs"
il est "voyageur" (1) dans les basses-terres de la Louisiane"
puis ils ajoutaient :

"chère enfant, pourquoi rêver et t'obstiner à l'attendre ?
n'y-a-t-il pas d'autres garçons aussi beaux
que Gabriel ?

d'autres dont le cœur est aussi tendre et sincère

1) Nom donné au Canada aux hommes employés à transporter, par terre ou par eau, les fourrures et autres marchandises.

et l'âme aussi loyale ?

Voici Baptiste Leblanc, le fils du notaire,
qui t'aime depuis longtemps, viens, donne-lui ta main
et sois heureuse!

Tu es trop jolie pour coiffer Sainte Catherine''.

Mais, douce et mélancolique, Evangéline répondait :
"je ne le puis ! où s'en est allé mon cœur
ma main suit, et non ailleurs ;
car, lorsque le cœur nous conduit, comme une lampe
et éclaire le chemin,
bien des choses deviennent claires qui autrement
seraient restées dans l'ombre."

A ces paroles le prêtre, son ami et son confesseur,
lui disait, avec un sourire :
"O ma fille, c'est Dieu qui parle par ta voix.
Mais ne parle pas d'affection perdue,
l'affection n'est jamais perdue :
car si elle n'enrichit pas le cœur d'un autre,
ses ondes, retournant à leurs sources,
comme le fait la pluie,
les rempliront à nouveau de fraîcheur.
Ce qui vient de la fontaine retourne à la fontaine.
Patience ! accomplis ton travail,
accomplis ton œuvre d'amour !
La douleur et le silence sont puissants
et la patience dans la souffrance est divine.
Accomplis donc ton œuvre d'amour jusqu'à ce que ton cœur
purifié, fortifié, soit devenu plus parfait et plus digne du ciel.

Réconfortée par ces bonnes paroles,
Evangéline travailla et attendit.
Cependant, dans son cœur elle entendait le chant funèbre de l'Océan,
mais à la voix de la mer se mêlait une autre voix qui lui murmurait :
"ne désespère pas ! "

C'est ainsi que la pauvre enfant errait,
en proie à la misère et à la plus cruelle affliction,

saignante et les pieds nus,
à travers les ronces et les épines de la vie.

O Muse ! laisse-moi essayer de suivre
les traces des pas de l'errante,
non certes à travers tous les détours du chemin
ni pendant les diverses années de son existence,
mais simplement comme un voyageur qui suit
le cours d'un ruisseau à travers la vallée :
parfois il s'éloigne de la berge
et l'on n'aperçoit le reflet de ses eaux que par-ci par-là,
dans quelque endroit découvert et seulement par intervalles ;
puis, se rapprochant de ses bords, à travers les ombres boisées
qui le cachent et bien qu'il ne le voie pas,
il peut cependant entendre son murmure continu ;
heureux, enfin, s'il trouve l'endroit par où celui-ci s'échappe.



C'était le mois de Mai.

Bien loin, en descendant la Belle Rivière, (1)
passé les rives de l'Ohio et passé l'embouchure de la Wabash, (2)
sur les eaux dorées du large et rapide Mississipi,
voguait une lourde barque menée par des rameurs acadiens.

C'était un groupe d'exilés ;

le radeau, pour ainsi dire, de la nation naufragée,
disséminée le long de la côte,
naviguant maintenant tous ensemble,
unis par les liens d'une commune croyance
et d'une commune infortune ;
hommes et femmes et enfants, guidés par l'espérance
ou par quelque rumeur, s'en allaient à la recherche
de leurs parents et de leurs amis

parmi les fermiers possédant quelques arpents
sur la côte d'Acadie (3) et les prairies des belles Opelousas. (4)

Avec eux voyageaient
Evangéline et son guide, le Père Félicien.
S'avançant au-dessus des sables immergés,
à travers la solitude sauvage et sombre des forêts,
jour après jour ils glissaient et descendaient
la rivière turbulente ;
nuit après nuit, près de leurs feux brillants,
ils campaient sur ses rives.

Tantôt ils étaient entraînés par le courant
à travers des chutes tumultueuses,
parmi des îles verdoyantes où les plumeux cotonniers
balançaient comme des panaches leurs cîmes ombreuses,
tantôt ils entraient dans de vastes lagunes
où des bancs de sable argenté gisaient dans le courant,
et le long des vagues dansantes de leurs rives
de nombreuses bandes de pélicans allaient et venaient à gué.
Puis le paysage s'aplanit et le long des bords de la rivière,
ombragées par des "arbres de Chine", au milieu de jardins exubérants,

1) L'Ohio (= beau) affluent de gauche du Mississipi.

2) Affluent de droite de l'Ohio.

3) C'est-à-dire les 2 rives du Mississipi ; ce pays avait pris le nom des exilés qui s'y étaient établis.

4) Aujourd'hui, partie du canton de St Landry (Louisiane).

s'élevaient les maisons des planteurs,
avec les cases des noirs et les colombiers.

Les voyageurs approchaient de la région où règne un perpétuel été,
où, à travers la Côte d'or (1) et ses bosquets d'orangers et de citronniers,
la rivière s'éloigne vers l'est en décrivant une courbe majestueuse.
Eux aussi dévièrent de leur cours

et, entrant dans le bayou de Plaquemine,
se perdirent bientôt dans un labyrinthe d'eaux vagabondes et paresseuses qui,
tel un réseau de fils d'acier, s'étendait dans toutes les directions.
Au-dessus de leurs têtes, les branches élevées et sombres des cyprès
formaient, en se rejoignant, une voûte obscure
et des mousses grimpantes s'agitaient au haut des airs,
telles les bannières qui pendent sur les murs des vieilles cathédrales.

Un silence de mort régnait, ininterrompu,
sauf par les hérons qui regagnaient, au crépuscule,
leurs juchoirs dans les cèdres,
ou par le hibou qui saluait la lune de son hue démoniaque.

Ravissant était le clair de lune
alors qu'il rayonnait et se reflétait dans l'eau,
luisait sur les colonnes des cyprès et des cèdres
soutenant les arches, filtrait à travers leurs voûtes brisées
comme à travers les fentes d'une ruine.
Autour d'eux, toutes choses semblaient vagues et étranges,
comme un rêve, et une sensation d'étonnement et de tristesse
tomba sur leurs âmes, étrange prescience d'un malheur
invisible et qui ne pouvait être imaginé.

Ainsi, au bruit du sabot d'un cheval sur l'herbe des prairies,
se referment, bien à l'avance,
les feuilles de la frémissante sensitive, (2)
ainsi, au bruit des pas du destin,
le cœur empli de sombres pressentissements se replie et se ferme,
bien avant que le coup mortel l'ait frappé.
Mais le cœur d'Evangéline était soutenu par une vision
qui, faiblement, flottait devant ses yeux
et lui faisait signe d'avancer dans le clair de lune.
C'était la mélancolie de son esprit qui donnait vie à un fantôme.
Sous ces voûtes pleines d'ombre,

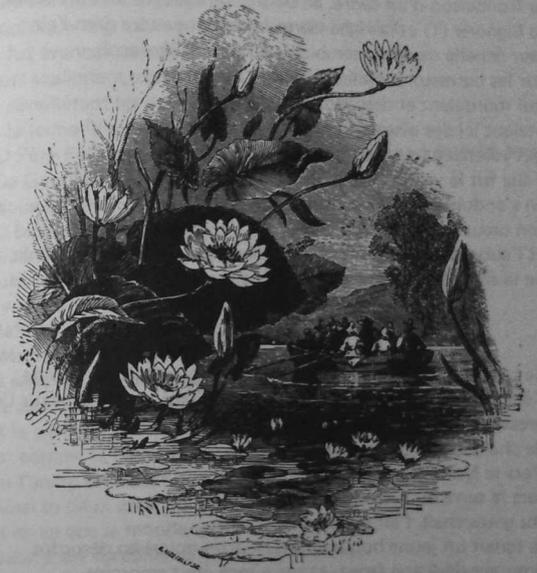
1) Où s'étaient établis les Alsaciens envoyés par Law à la Louisiane, ancêtres des grands planteurs.

2) Nom d'un genre de légumineuses (mimosa)

Gabriel avait erré avant elle et, à présent,
chaque coup de rame la rapprochait de lui.

A ce moment, de sa place, à la proue du bateau,
l'un des rameurs se leva et, en guise de signal,
au cas où d'autres auraient, comme eux, navigué par aventure
sur ces sombres eaux, il souffla dans sa corne.
Celle-ci résonna follement
à travers les sombres colonnades et les couloirs feuillus,
brisant le sceau du silence et donnant des voix à la forêt.
Sans bruit, au-dessus d'eux, les bannières de mousse
s'animent un peu à ces vibrations.
De nombreux échos s'éveillèrent et allèrent mourir au loin,
sur la surface de l'eau et sous les branches,
Mais nulle voix ne répondit, nulle réponse ne vint des ténèbres ;
et quand les échos se furent tus,
plus douloureux encore à supporter sembla le silence.
Alors Evangéline s'endormit ;
mais les bateliers continuèrent à ramer dans la nuit,
silencieux parfois, puis chantant des chansons de bateliers
familières aux Canadiens et semblables à celles qu'ils chantaient jadis
sur leurs rivières d'Acadie.
Puis à travers la nuit s'entendirent les voix mystérieuses du désert,
lointaines, confuses, comme celle de la vague
ou du vent dans la forêt,
auxquelles se mêlaient le craquement de la grue
et le vagissement du farouche alligator.

C'est ainsi qu'avant un autre midi les voyageurs sortirent
de ces ombres ; et devant eux, sous un soleil d'or,
reposaient les lacs de l'Atchafalaya.
Par myriades des lis d'eau se balançaient
aux ondulations légères produites par les rames
et, resplendissant de beauté, le lotus dressait sa couronne d'or



au-dessus de la tête des bateliers.
L'air semblait alangui par le lourd parfum
des magnolias en fleurs et la chaleur de midi ;
protégées par d'épais buissons de rosiers fleuris,
d'innombrables îles verdoyantes, odorantes,
près du rivage desquelles ils glissaient,
les invitaient au sommeil.
Bientôt, près de la plus belle de ces îles,
leurs rames fatiguées s'arrêtèrent.
Sous les branches de saules de Wachita qui bordaient la rive,
à l'abri ils amarrèrent leur bateau ;
puis, dispersés sur l'herbe verte,
exténués par l'effort de la nuit,
les voyageurs fatigués s'endormirent.

Au-dessus d'eux s'étendait, immense et haute,
la frondaison d'un cèdre. Se balançant à ses grandes branches,
la bignone (1) et la vigne-vierge laissaient pendre dans l'air
leur échelle de corde semblable à l'échelle de Jacob,
sur les barreaux mobiles de laquelle les anges,
qui montaient et descendaient,
étaient ici des oiseaux - mouches au vol rapide
qui voletaient de fleur en fleur.
Telle fut la vision qu'eût Evangéline
en s'endormant sous cet arbre
son cœur était rempli d'amour
et l'aube d'un ciel qui s'ouvrait illuminait son âme endormie
de la splendeur des célestes régions.

Se rapprochant de plus en plus, une barque légère et rapide
s'élançait parmi les îles innombrables, filant rapidement sur l'eau,
pressée dans sa course par des bras vigoureux
de chasseurs et de trappeurs.
Vers le Nord était tournée sa proue,
vers la terre du bison et du castor.
Au gouvernail, l'air pensif et soucieux,
se tenait un jeune homme. Des boucles noires en désordre
ombrageaient son front, et son visage était empreint
d'une tristesse trop profonde pour son âge.
C'était Gabriel, qui, las d'attendre, malheureux et inquiet,
cherchait dans les solitudes sauvages de l'Ouest
l'oubli de lui-même et de son chagrin.
La barque glissait rapidement sous le vent de l'île
mais le long de la rive opposée et derrière un rideau d'aréquiers,
si bien qu'ils ne virent ni le bateau caché parmi les saules,
ni les dormeurs invisibles que le bruit des rames ne troubla pas.

Aucun ange de Dieu n'était là pour réveiller
la jeune fille endormie.

1) Sorte de chèvrefeuille dont les fleurs ont la forme d'une trompette.

Rapidement ils glissèrent au loin,
telle l'ombre d'un nuage sur la prairie.
Après que le grincement des rames sur les tolets
se fut évanoui dans le lointain,
alors seulement, comme d'une extase magique,
se réveillèrent les dormeurs,
et la jeune fille dit avec un soupir au prêtre
"O Père Félicien ! quelque chose me dit, au fond de mon cœur,
que Gabriel est là, errant, tout près de moi.
Est-ce un rêve insensé ? une vaine et vague illusion ?
ou bien un ange est-il passé
qui a révélé la vérité à mon âme ?"
Puis, rougissante, elle ajouta : "Ah ! crédule imagination !
à vos oreilles de tels mots n'ont pas de sens"
Mais le saint homme répondit, en lui souriant :
"Mon enfant, tes paroles ne sont point vaines
ni sans signification pour moi.
Le sentiment est profond et silencieux
et la parole qui vient à la surface
est comme la bouée ballotée qui révèle l'endroit
où l'ancre est mouillée.
Ainsi tu peux avoir confiance en ton cœur
et en ce que le monde appelle "illusions"
Gabriel est certainement tout près de toi,
car vers le Sud, non loin d'ici, sur les rives de la Têche,
se trouvent les villages de Saint Maur (1) et de Saint-Martin (2)
C'est là que la fiancée, depuis longtemps errante,
sera enfin rendue à son bien-aimé,
c'est là aussi que le pasteur depuis si longtemps absent
retrouvera ses ouailles et sa bergerie.
C'est un beau pays,
avec ses prairies et ses forêts d'arbres fruitiers ;
sous les pieds, un jardin de fleurs
et le plus bleu des ciels
s'étend au-dessus de tout cela,
en appuyant son dôme sur les murs de la forêt.
Ceux qui y vivent l'ont surnommé l'Eden de la Louisiane"

1) Un peu en aval de St Martin

2) Aujourd'hui Martinville (Louisiane).

Sur ces paroles d'encouragement ils se levèrent
et continuèrent leur voyage.
Doucement le soir tomba.
Le soleil couchant, tel un magicien,
étendit sa baguette d'or sur le paysage,
des vapeurs scintillantes s'élevèrent,
le ciel et l'eau et la forêt
semblèrent s'embraser à leur contact,
puis tout se fondit et se mélangea.
Suspendu entre deux ciels, tel un nuage frangé d'argent,
la barque flottait, ses rames s'égouttant sur l'eau immobile.
Le cœur d'Évangéline était rempli
d'une inexprimable douceur.
Touchées par un charme magique, les sources sacrées du sentiment
brillaient de la lumière de l'amour,
comme les cieux et les eaux qui l'entouraient.
Alors, d'un fourré voisin, l'oiseau-moqueur,
le plus extravagant des chanteurs,
se balançant à une branche de saule qui pendait
au-dessus de la rivière,
laissa tomber de sa petite gorge
un tel flot de musique délirante
que l'air tout entier et les bois et les vagues
semblèrent faire silence pour l'écouter.
D'abord plaintifs et mélancoliques,
ses accents s'exaltèrent bientôt jusqu'à la frénésie,
semblant suivre ou guider la danse folle
de Bacchantes en délire.
Puis ce ne furent plus que des notes isolées,
lamentation profonde et mélancolique ;
enfin, les ayant toutes rassemblées,
il les lança au loin comme par dérision,
ainsi qu'après l'orage une rafale de vent
passant à travers les cimes des arbres fait tomber,
en les secouant, la bruyante pluie sur les branches
en ondée cristalline.
Après un tel prélude et le cœur battant d'émotion,
lentement les voyageurs pénétrèrent dans le Têche
qui coule à travers la verte Opelousas, (1)

1) Ainsi nommée à cause de ses prairies et de ses arbres fruitiers.

et dans l'air ambré, au-dessus de la cime des bois,
ils aperçurent une colonne de fumée
qui montait d'une habitation voisine ;
ils entendirent le son d'une corne
et le beuglement lointain des bestiaux.



Au bord de la rivière, à l'ombre des chênes,
- aux branches desquels flottaient des guirlandes de mousse d'Espagne
et ce gui mystique que les Druides coupaient jadis,
à la Noël, de leurs faucilles d'or -
s'élevait, solitaire et paisible,
la maison du pâtre.
Un jardin l'entourait d'une ceinture de fleurs éclatantes

qui remplissaient l'air de leur parfum.
 La maison était construite en bois de cyprès
 soigneusement ajusté.
 Le toit était large et bas ;
 et, supportée par des colonnettes élancées,
 une grande et spacieuse véranda,
 garnie de roses et entourée de treilles,
 - séjour préféré de l'oiseau-mouche et de l'abeille -
 faisait le tour de la maison.
 A chaque extrémité de celle-ci, au milieu des fleurs du jardin,
 s'élevaient les colombiers,
 vrai symbole perpétuel de l'amour,
 scènes de tendresses sans fin et de rivalités incessantes.
 Le silence régnait en cet endroit.
 Une ligne d'ombre et de lumière effleurait la cime des arbres ;
 mais la maison était dans l'ombre et de sa cheminée
 montant et se répandant dans l'air du soir,
 une fine colonne de fumée bleue s'élevait.
 A l'arrière de la maison,
 un sentier partait de la porte du jardin,
 traversait les grandes futaies de chênes
 et conduisait jusqu'à la lisière de l'immense prairie
 où, dans un océan de fleurs, descendait lentement le soleil.
 En plein dans sa course de lumière,
 - tels des navires dont les voiles couvertes d'ombre
 pendent mollement le long des mâts
 dans le calme immobile des tropiques, -
 se dressait un bouquet d'arbres
 chargés des cordages enchevêtrés de la vigne.

Juste à l'endroit où les bois rencontraient
 la vague fleurie de la prairie,
 se tenait un homme à cheval,
 avec une selle et des étriers espagnols
 et portant des guêtres et un gilet en peau de daim.
 Son visage franc et hâlé s'abritait sous un large sombrero
 et il contemplant la scène paisible de l'œil du maître.

Autour de lui, dans les prés,
 d'innombrables troupeaux de vaches paissaient tranquillement,
 humant la fraîche vapeur du soir qui s'élevait de la rivière
 et se répandait sur la prairie.



Levant lentement la corne qui pendait à son côté
 et dilatant à plein sa large et puissante poitrine,
 il en tira un son, sauvage et doux à la fois,
 qui résonna au loin dans l'air calme et humide du soir.
 Soudainement de longues cornes blanches
 se dressèrent au-dessus de l'herbage,
 comme les flocons d'écume sur les courants contraires de l'océan.
 Les bêtes regardèrent un moment en silence
 puis se ruèrent en meuglant à travers la prairie
 et le troupeau ne fut bientôt plus qu'un nuage,

qu'une ombre dans le lointain.
 Alors, comme le pâtre retournait à la maison, il aperçut,
 à travers la porte du jardin,
 les silhouettes du prêtre et de la jeune fille
 qui venaient à sa rencontre.
 Rapidement il sauta de cheval, stupéfait, et s'élança vers eux,
 les bras grands ouverts, en s'exclamant de surprise.
 Quand ils virent son visage, Evangéline et le Père Félicien
 reconnurent Basile le forgeron.
 Quel cordial accueil il leur fit,
 tout en les conduisant vers le jardin !
 là, sous une tonnelle fleurie de roses,
 en des questions et des réponses sans fin
 ils laissèrent déborder leurs cœurs,
 puis renouvelèrent leurs étreintes amicales,
 riant et pleurant tour à tour,
 ou restant silencieux et pensifs.
 Pensifs, car Gabriel ne revenait pas ;
 alors de sombres doutes et des craintes
 se glissèrent dans le cœur d'Evangéline,
 et Basile, quelque peu embarrassé, rompit le silence
 et dit : "si vous êtes passés par le grand Atchafalaya,
 comment n'avez-vous pas rencontré, en un lieu ou un autre,
 la barque de mon Gabriel sur les bayous ?"
 A ces mots, une ombre passa sur le visage d'Evangéline
 et ses yeux s'emplirent de larmes.
 D'une voix tremblante elle demanda :
 "Parti ? Gabriel est parti ?"
 et, cachant son visage sur l'épaule de Basile,
 son cœur trop plein éclata, et elle pleura et se lamenta.
 Alors le forgeron dit, - et sa voix se faisait gaie
 à mesure qu'il parlait -
 "du courage, mon enfant, il n'est parti que ce matin.
 pauvre fou ! il m'a laissé seul, avec mes troupeaux
 et mes chevaux.
 Devenu chagrin et inquiet, troublé et tourmenté,
 son esprit ne pouvait plus supporter le calme
 de cette existence paisible.
 Pensant à toi sans cesse, toujours inquiet et toujours triste,

toujours silencieux ou ne parlant que de toi
 et de ses peines,
 il était à la fin devenu si fatigant
 pour les hommes et pour les jeunes filles,
 si fatigant même pour moi,
 qu'un jour je résolus de l'envoyer au village d'Adayès (1)
 pour y faire le commerce des mulets avec les Espagnols .
 De là, il doit suivre les pistes des Indiens
 jusqu'aux Monts Ozark,
 chassant les animaux à fourrures dans les forêts
 trappant les castors sur les rivières.
 Prends donc courage ; nous poursuivrons l'amant fugitif,
 il n'est pas encore bien loin
 et les Parques et les courants (2) sont contre lui.
 Demain, debout et en route,
 à travers la rosée pourpre du matin
 nous nous lancerons à sa poursuite
 et le ramènerons à sa prison".

A ce moment des voix joyeuses se firent entendre et,
 du bord de la rivière, porté sur les épaules de ses camarades,
 Michel le violoneux arriva.
 Depuis longtemps il vivait sous le toit de Basile,
 tel un dieu de l'Olympe,
 sans autre souci que celui de dispenser
 la musique aux mortels.
 Il était renommé très loin à la ronde
 grâce à ses cheveux d'argent et à son violon ! "
 "longue vie à Michel, notre brave musicien acadien ! "
 criaient-ils, tout en le portant en procession triomphale.
 Aussitôt le Père Félicien s'avança avec Evangéline,
 saluant le vieillard avec bienveillance, à plusieurs reprises,
 et lui rappelant le passé, tandis que Basile, radieux,
 saluait d'une voix vibrante de joie
 ses vieux compagnons et commères,
 riant haut et fort et embrassant mères et filles.
 Ils étaient émerveillés de voir la richesse

1) Etablissement espagnol près de Natchitoches (Texas)

2) La barque avait pris la direction du Nord alors que tous les cours d'eau coulent vers le Sud.

de l'ancien forgeron,
tous ses domaines et ses troupeaux et son air de patriarche.
Ils étaient émerveillés d'entendre ses récits sur le sol
et sur le climat, sur les savanes, dont les troupeaux innombrables
appartenaient à celui qui s'en emparait ;
et chacun pensait, au fond de lui-même,
que lui aussi irait là un jour et en ferait autant.
Puis ils gravirent les marches de l'escalier.
traversèrent la véranda rafraîchie par la brise
et pénétrèrent dans la salle où déjà le souper
attendait le retour tardif de Basile,
là ils se reposèrent et festoyèrent ensemble.

La nuit descendit soudain sur la joyeuse réunion.
Au dehors tout était silencieux et,
illuminant d'argent le paysage, belle et recouverte de rosée,
la lune se leva ainsi que des myriades d'étoiles.
Mais dans la maison, encore plus éclatants qu'elles,
les visages des amis rayonnaient de joie
sous la lueur vacillante de la lampe.
De sa place, au haut bout de la table,
Basile versait sans arrêt et à profusion
et son vin et son cœur.
Puis allumant sa pipe, bourrée du tabac parfumé de Natchitoches, (1)
il s'adressa en ces termes à ses hôtes
qui l'écoutèrent en souriant :
"Bienvenue encore une fois, mes amis,
vous qui avez été si longtemps sans amis et sans foyers,
bienvenue encore une fois dans un pays
qui est peut-être meilleur que l'ancien !
Ici, aucun hiver affameur ne glace notre sang
comme les rivières ;
ici, aucun terrain pierreux ne provoque la colère du paysan.
Le soc de la charrue fend aussi aisément le sol
que la quille du navire fend la mer.
Tout au long de l'année les orangers sont en fleurs

1) Ville de la Louisiane, sur la Rivière Rouge.

et l'herbe pousse plus en une seule nuit
que dans tout un été acadien.
Ici, de plus, de nombreux troupeaux vivent à l'état sauvage
dans les prairies,
ici, encore les terres sont à celui qui les demande
et en quelques coups de hache, vous coupez dans les forêts
de quoi vous bâtir une maison.
Quand vos maisons seront construites,
quand vos champs seront dorés par les moissons,
aucun roi Georges d'Angleterre (1)
ne viendra vous chasser de vos foyers,
brûlant vos maisons et vos granges,
volant vos fermes et vos troupeaux."

En disant ces mots, rageusement il fit sortir
un nuage de fumée par ses narines
et sa main large et puissante fit un tel bruit
en tapant sur la table que tous les convives sursautèrent ;
et le Père Félicien, étonné, s'arrêta brusquement,
une prise à mi-chemin de ses narines.

Mais le brave Basile poursuivit,
et ses paroles se firent plus douces et plus enjouées :
"Seulement, méfiez-vous de la fièvre, mes amis,
méfiez-vous de la fièvre !
car elle ne ressemble pas à celle de notre froid climat acadien
qu'on guérit en portant, suspendue autour du cou,
une araignée enfermée dans une coque de noix ! "
On entendit à ce moment des voix à la porte
et des pas qui s'approchaient résonnèrent sur les marches
et sur le plancher de la véranda rafraîchie par la brise.
C'étaient les Créoles du voisinage
et les petits planteurs acadiens
qui avaient tous été invités à venir chez Basile.
Joyeuse était la réunion de ces anciens amis ou voisins :
les amis s'étreignaient ; et ceux qui, avant, étaient comme étrangers,
en se rencontrant dans l'exil devenaient aussitôt des amis,
attirés les uns vers les autres par le doux lien
d'une commune patrie.
Mais dans la salle voisine, un accord musical,

1) George II, qui avait ordonné l'exil des Acadiens.

provenant du violon harmonieux de Michel,
interrompit net toutes les conversations.
Et tous, heureux comme des enfants,
oubliant leurs soucis, s'abandonnèrent, comme dans un rêve,
au rythme effrené de la danse qui, vertigineuse,
s'élançait aux sons de la musique,
les yeux brillants, dans l'envol des vêtements qui tourbillonnaient.

Pendant ce temps, assis à l'écart au bout de la salle,
le Père Félicien et Basile s'entretenaient du passé
et du présent et de l'avenir ;
tandis qu'Évangéline demeurait debout, comme en état d'extase,
car d'anciens souvenirs se réveillaient en elle
et, au milieu de la musique, elle entendit
le bruit de l'océan
et une tristesse infinie envahit son cœur ;
sans être vue, elle sortit furtivement dans le jardin.

La nuit était merveilleuse.
Derrière les murs sombres de la forêt
dont elle frangeait d'argent les cimes,
la lune se levait.
Sur la rivière se posait ça et là, à travers les branches,
un tremblant rayon de clair de lune,
comme se posent les douces pensées d'amour
sur une âme triste et égarée.
Plus près et autour d'elle, toutes les fleurs du jardin
exhalaient leurs âmes en parfums,
- c'étaient leurs prières et leurs confessions à la nuit
qui poursuivait son chemin, tel un Chartreux silencieux. (1)
Plus chargée de parfums que ces fleurs
et aussi lourde d'ombres et de rosées nocturnes,
le cœur de la jeune fille était accablé.

1) Moine de la Grande-Chartreuse - ordre fondé en 1804 par St Bruno. Vœu de silence.

Le calme et la clarté magique du clair de lune
semblaient inonder son âme d'indéfinissables désirs,
alors qu'elle franchissait la barrière du jardin
et suivait, sous l'ombre brune des chênes,
le sentier jusqu'à la lisière de l'immense prairie.
Silencieuse, celle-ci reposait sous une brume argentée
et des milliers de lucioles brillaient et flottaient à l'entour,
en grappes confuses et en nombre infini.
Au-dessus de sa tête, les étoiles, pensées de Dieu dans le firmament,
scintillaient aux yeux de l'homme
qui avait cessé de s'émerveiller et d'adorer,
sauf quand une flamboyante comète était vue
sur les murs de ce temple,
comme si une main était apparue et y avait écrit "Upharsin". (1)

Et l'âme d'Évangéline, entre les étoiles et les lucioles,
erra, solitaire, et elle s'écria :
"O Gabriel ! O mon bien-aimé !
es-tu si près de moi, et que pourtant je ne puisse te voir ?
es-tu si près de moi, et que pourtant ta voix ne me parvienne pas ?
Ah ! que de fois tes pas ont-ils foulé ce sentier jusqu'à la prairie !
Ah ! que de fois tes yeux se sont-ils posés sur les bois qui m'entourent !
Ah ! que de fois, rentrant du travail, t'es-tu étendu à l'ombre de ce chêne
pour te reposer et rêver à moi dans ton sommeil !
Quand donc ces yeux pourront-ils te contempler
et ces bras t'enlacer ?"
Sonore, imprévue et proche, la note d'un engoulement s'éleva,
comme une flûte dans les bois,
puis se perdit bientôt à travers les fourrés d'alentour,
emportée de plus en plus loin dans les airs
et s'éteignit dans le silence.
"Patience ! murmurèrent les chênes
des prophétiques cavernes des ténèbres ;
et, de la prairie baignée par la lune, un soupir répondit :
"demain !"

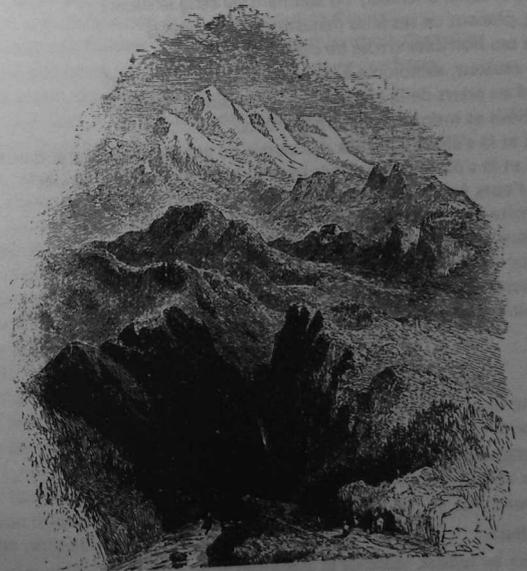
1) Un des 3 mots qu'une main écrivit sur la muraille au festin de Balthazar.

Un soleil radieux se leva le lendemain
et toutes les fleurs du jardin baignèrent ses pieds brillants
de leurs larmes
et oignirent ses tresses du baume exquis qu'elles recélaient
dans leurs coupes de cristal.
"Adieu ! dit le Père Félicien, debout sur le seuil ombragé,
tâchez de nous ramener l'Enfant Prodigue
de son jeûne et de sa famine,
et aussi la Vierge Folle qui dormait quand son fiancé approchait"
"Adieu ! répondit Evangéline, et, souriante,
elle descendit avec Basile vers la rivière
où les attendaient déjà les bateliers.
Ainsi commença le voyage,
avec le matin, dans le soleil et la joie ;
rapidement ils se lancèrent à la poursuite de celui qui
se pressait devant eux, emporté par le souffle du destin
comme une feuille morte à travers le désert.
Ni ce jour là, ni le lendemain, ni le jour suivant,
ils ne trouvèrent trace de son passage,
sur les lacs, ou dans les forêts, ou sur les rivières ;
et, bien des jours après, ils ne l'avaient pas encore retrouvé.
Seules, de vagues et incertaines rumeurs les guidaient
à travers un pays sauvage et désolé ;
jusqu'au jour où, las et épuisés ,
ils mirent pied à terre devant un petit hôtel
du village espagnol d'Adayès,
et là, ils apprirent alors du bavard aubergiste que,



la veille, avec ses chevaux, ses guides et ses compagnons,
Gabriel avait quitté le village et pris le chemin des prairies.

Bien loin vers l'Ouest, il est une région déserte
où les montagnes dressent, à travers des neiges éternelles,
leurs cimes altières et brillantes.
Au fond de leurs ravins profonds et découpés,
là où la gorge, telle une porte, ouvre un passage grossier
aux roues du chariot de l'émigrant,
coulent vers l'Ouest, l'Orégon, le Wallawalla (1) et l'Owyhee (2)
Vers l'Est, d'un cours vagabond,
à travers les montagnes de la Rivière-du-vent,
la Nebraska se précipite dans la vallée de l'Eau-douce ;
1) et 2) affluents de gauche de l'Orégon.



et au Sud, de la Fontaine-qui-bout et des sierras espagnoles,
 charriant sables et rochers, et balayés par le vent du désert,
 d'innombrables torrents descendent vers l'Océan
 dans un bruit sans fin
 comme font les longues cordes d'une harpe,
 en vibrations profondes et graves.
 Entre ces cours d'eau s'étendent de belles et merveilleuses prairies,
 baies houleuses d'herbage ondoyant sans cesse
 dans l'ombre et le soleil,
 fleuries d'exubérants massifs de roses et d'amorphas pourpres. (1)
 Sur ces prairies errent des troupeaux de buffles,
 et l'élan et le chevreuil ;
 sur elles rôdent les loups et les hardes de chevaux sauvages ;
 des feux qui dévastent et flétrissent
 et des vents qui sont las de voyager ;
 sur ces prairies errent aussi les tribus dispersées
 des enfants d'Ismaël, (2) souillant de sang le désert ;
 et, planant de ses ailes majestueuses au-dessus
 de ces horribles traces de carnage,
 le vautour, semblable à l'âme implacable d'un chef
 tué au cours de la bataille, par d'invisibles marches
 s'élève et monte dans le firmament.
 Ici et là s'élève la fumée des camps de ces sauvages maraudeurs ;
 ici et là s'élèvent des petits bois au bord de rivières rapides ;
 et l'ours farouche et taciturne,
 ermite solitaire du désert,
 descend en s'agrippant dans les sombres ravins
 pour aller déterrer des racines au bord du ruisseau ;
 et au-dessus de tout cela, le ciel pur et clair,
 main protectrice de Dieu étendue sur le monde.

Dans ce pays merveilleux, au pied des Monts Ozark,
 Gabriel avait pénétré profondément,
 accompagné de chasseurs et de trappeurs.
 Jour après jour, avec leurs guides indiens,
 la jeune fille et Basile poursuivaient ses pas fuyants

1) Indigo bâtard.

2) C'est-à-dire les Indiens, parce qu'ils n'ont pas de demeure fixe et errent dans le désert
 comme erra Ismaël.

et pensaient chaque jour le rejoindre.
 Parfois ils voyaient, ou croyaient voir,
 la fumée de son feu de camp monter dans l'air du matin,
 au loin dans la prairie ; mais à la tombée de la nuit,
 quand ils avaient atteint cet endroit,
 ils y trouvaient seulement des braises et des cendres.
 Et, bien que leurs cœurs fussent parfois tristes
 et leurs corps épuisés, l'espoir les poussait toujours et,
 comme la Fée Morgane, la magicienne,
 leur faisait voir des lacs de lumière
 qui reculaient et s'évanouissaient à leur approche.

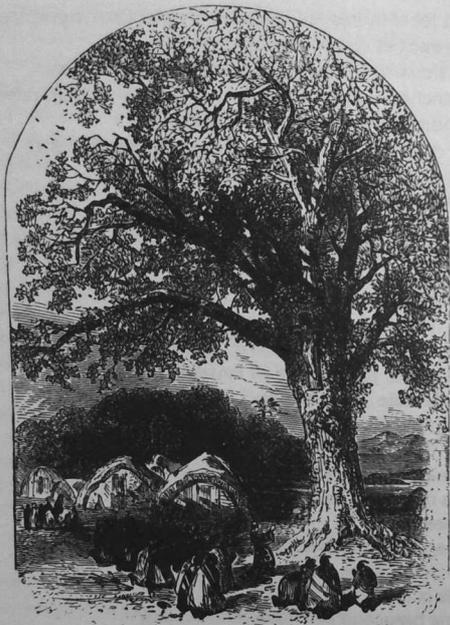
Un soir, alors qu'ils étaient assis autour de leur feu,
 une femme indienne entra sans bruit dans le petit camp :
 ses traits portaient de profondes traces de douleur
 et d'une résignation aussi grande que sa douleur.
 C'était une femme Shawnee qui s'en retournait chez elle,
 dans son pays, venant des lointaines terres de chasse
 des cruels Gomanches (1)
 où son époux, un coureur-des-bois canadien,
 avait été assassiné.
 Le cœur ému par son récit,
 ils l'accueillirent avec une chaleur amicale
 et lui prodiguèrent des paroles d'encouragement,
 puis elle s'assit et partagea avec eux
 la viande de buffle et la venaison cuites sur la braise.
 Mais quand le repas fut terminé, Basile et tous ses compagnons,
 épuisés par une longue journée de marche et de chasse
 au chevreuil et au bison,
 s'étendirent sur la terre et s'endormirent,
 à l'endroit où la lumière tremblotante du feu
 se jouait sur leurs joues basanées
 et leurs corps roulés dans des couvertures.
 Alors l'Indienne vint s'asseoir à l'entrée de la tente d'Évangéline
 et lentement, de sa voix grave et douce,
 avec le charme de son accent indien,
 elle redit toute l'histoire de son amour.

1) Indiens du Texas, habitant entre la Rivière Rouge et le Rio del Norte.

avec ses joies, ses peines et ses revers.
Evangéline pleura beaucoup en entendant ce récit
et comprit qu'un autre cœur malheureux comme le sien
avait aimé et avait été déçu.
Emue jusqu'au plus profond de son âme
de pitié et de compassion féminine,
dans sa douleur elle était cependant contente
de sentir près d'elle une autre femme aussi affligée qu'elle,
aussi lui raconta-t-elle à son tour
et son amour et toutes ses épreuves.
Muette d'étonnement, la Shawnee resta assise et,
quand Evangéline eut terminé son récit,
elle conserva encore le silence ; mais à la fin,
comme si une mystérieuse terreur eut traversé son esprit,
elle parla et raconta l'histoire de Mowis ;
Mowis, le fiancé de neige,
qui aima puis épousa une jeune fille,
mais qui, dès que le matin arriva, se leva et sortit du wigwam,
s'évanouissant et se fondant au loin,
se dissolvant sous les rayons du soleil
jusqu'à ce qu'elle ne le vit plus,
bien qu'elle l'eût suivi très loin dans la forêt.
Puis, de ces accents doux et graves
qui ressemblaient à une incantation magique,
elle lui raconta la légende de la belle Lilinau
qui était aimée par un fantôme,
lequel, dans le silence du crépuscule,
à travers les pins ombrageant la hutte de son père,
soupirait comme la brise du soir et murmurait son amour
à la jeune fille, jusqu'au jour où celle-ci suivit dans la forêt
son panache vert et ondoyant, et jamais plus ne revint
et jamais plus sa tribu ne la revit.
Muette d'étonnement et saisie d'une surprise étrange,
Evangéline écoutait le doux flux des paroles magiques et
la région qui l'entourait lui apparut soudain
comme une terre enchantée dont son hôte au teint basané
était l'enchanteresse.
Lentement, au-dessus du sommet des Monts Ozark,
la lune se leva, éclairant la petite tente

touchant les sombres feuillages d'une splendeur mystérieuse
et embrassant et remplissant la forêt.
Avec un doux murmure, tout près coulait un ruisseau
et les branches se penchaient au-dessus de lui et soupiraient
en chuchotements à peine perceptibles.
Le cœur d'Evangéline était rempli de pensées d'amour,
mais une secrète et pénétrante sensation
de douleur et de terreur indéfinie s'y glissait,
ainsi que le froid et venimeux serpent se glisse
dans le nid de l'hirondelle.
Cette crainte n'était pas terrestre.
Un souffle venu de la région des esprits
semblait flotter dans l'air de la nuit ;
elle eut un instant l'impression qu'elle aussi,
comme Lilinau, poursuivait un fantôme.
Sur cette pensée elle s'endormit
et la crainte et le fantôme s'évanouirent.

De bon matin, on se remit en marche le lendemain
et, tandis que la petite troupe cheminait,
la Shawnee dit :
"Sur le versant occidental de ces montagnes,
dans son petit village, habite "la Robe noire",
le chef de la Mission.
Il enseigne beaucoup de choses aux Indiens,
leur parle de Marie et de Jésus
et leurs cœurs éclatent de joie ou se brisent de douleur
pendant qu'ils l'écoutent."
Alors, emportée par une soudaine et secrète émotion,
Evangéline s'écria :
"Allons à la Mission, car là de bonnes nouvelles nous attendent !"
Aussitôt ils tournèrent leurs chevaux dans cette direction ;
et derrière un contrefort de la montagne,
au moment même où le soleil allait se coucher,
ils entendirent un murmure de voix et,
dans une grande et verdoyante prairie, au bord d'une rivière,
ils aperçurent les tentes de la Mission des Jésuites.
Sous un grand chêne qui se dressait au milieu du village,
la "Robe noire", le chef, était agenouillé avec ses fidèles.



D'un crucifix, fixé bien haut sur le tronc de l'arbre
 et ombragé par des vignes,
 le Christ penchait son visage d'agonisant
 sur la foule prosternée à ses pieds.
 C'était là leur chapelle champêtre.
 Sous la voûte des branches entremêlées de son toit aérien,
 montait le chant de leurs vêpres,
 mêlant ses notes aux doux murmures et aux soupirs des branches.
 Sans bruit, la tête découverte, les voyageurs s'approchèrent,
 s'agenouillèrent sur l'herbe et s'unirent à la prière du soir.
 Quand le service fut terminé

et que la bénédiction fut tombée des mains du prêtre
 comme la semence des mains du semeur,
 le révérend homme s'avança lentement vers les étrangers
 et leur souhaita la bienvenue ;
 quand ils lui répondirent, il eut un sourire plein de joie
 en entendant les sons familiers de sa langue maternelle (1)
 retentir dans la forêt,
 et ce fut avec des paroles pleines de bienveillance
 qu'il les conduisit à sa tente.

Là, sur des nattes ou des peaux de bêtes,
 ils se reposèrent, se régalerent de gâteaux de maïs
 et apaisèrent leur soif avec l'eau de la gourde du missionnaire.
 Ils eurent bientôt raconté leur histoire ;
 et le prêtre leur répondit d'une voix grave :
 "six soleils ne se sont pas levés et couchés
 depuis que Gabriel, assis sur cette natte, près de moi,
 là où repose maintenant la jeune fille,
 m'a fait ce même douloureux récit ;
 puis il s'est levé et a continué sa route ! "

La voix du prêtre était douce et empreinte d'une grande bonté ;
 mais ses paroles tombèrent sur le cœur d'Évangéline
 comme en hiver les flocons de neige tombent sur un nid vide
 d'où les oiseaux s'en sont allés.
 "Il est parti loin vers le Nord, continua le prêtre,
 mais à l'automne, quand la chasse sera terminée,
 il reviendra à la Mission ;"
 Alors Évangéline dit, d'une voix triste et résignée :
 "Laissez-moi rester avec vous,
 car mon âme est triste et affligée."
 Cette requête sembla sage et raisonnable à tous,
 aussi le lendemain matin, à l'aube, enfourchant son cheval mexicain,
 Basile s'en retourna chez lui avec ses guides indiens et ses compagnons,
 tandis qu'Évangéline demeurait à la mission.

Lentement, lentement, lentement les jours succédèrent aux jours -
 les jours et les semaines et les mois ;
 et le maïs qui commençait à peine à lever quand Évangéline arriva,

1) Les missionnaires étaient Français, les Acadiens aussi.

en étrangère, ondulait maintenant plus haut qu'elle,
dressant ses tiges élancées dont les feuilles s'entrelaçaient,
formant de véritables cloîtres pour les corneilles mendiantes
et des greniers que pillaient les écureuils.
Puis, à la saison d'or, le maïs fut égrené
et les jeunes filles riaient en trouvant un épi écarlate,
car cela annonçait un amoureux,
mais à chaque épi crochu elles riaient et l'appelaient :
"un voleur dans le champ de blé".
Cependant l'épi écarlate lui-même ne ramena pas son ami à Evangéline.
"Patience" lui disait le prêtre ;
"aie confiance et ta prière sera exaucée !
vois cette plante délicate qui dresse la tête dans la prairie,
vois comme toutes ses feuilles se tournent vers le Nord,
aussi sûrement que l'aiguille aimantée ;
c'est "la fleur boussole" (1)
que le doigt de Dieu a posée ici, sur cette tige fragile,
pour guider les pas du voyageur à travers ce désert sans limites
et sans retour, semblable à l'océan.
Ainsi est la foi dans le cœur de l'homme.
Les fleurs des passions, fleurs gaies et exubérantes,
sont plus brillantes et emplies de parfum,
mais elles nous abusent et nous égarent
et leur senteur est mortelle.
Seule la foi, cette humble plante, peut nous guider ici-bas,
et, dans l'autre vie, nous couronner d'asphodèles
tout humectées d'une rosée de néphentès." (2)

L'automne vint, et passa, et passa l'hiver,
- mais Gabriel ne revint pas.
Le printemps nouveau fit éclore les fleurs
et les trilles du rouge-gorge et de l'oiseau-bleu
s'égrenèrent mélodieusement sur la plaine et dans la forêt,
- mais Gabriel ne revint pas.

1) Connue, en médecine, sous le nom de rhubarbe de la Louisiane.

2) Etait, chez les anciens, un breuvage qui dissipait le chagrin.

Enfin, le souffle des vents de l'été apporta une rumeur,
plus douce que le chant de l'oiseau,
plus douce que la couleur ou le parfum de la fleur :
Bien loin au Nord et à l'Est, disait-elle,
dans les forêts du Michigan,
sur les bords de la rivière Saginaw,
Gabriel avait sa hutte.
Alors, avec des guides qui s'en retournaient
à la recherche des lacs du Saint-Laurent,
après un adieu mélancolique,
Evangéline quitta la mission.
Quand, par des routes difficiles,
après des marches longues et périlleuses
elle atteignit enfin les profondeurs des forêts du Michigan,
elle ne trouva que la hutte du chasseur,
abandonnée et tombant en ruines.

Ainsi s'écoulèrent de longues et tristes années et,
pendant bien des saisons et dans des lieux
les plus divers et les plus éloignés,
on aperçut la jeune errante ;
tantôt dans les tentes de prière des humbles Missions Moraves,
tantôt dans les camps bruyants et sur les champs de bataille,
tantôt encore dans des hameaux retirés,
dans des villages ou dans des cités populeuses.
Comme un fantôme elle arrivait,
puis disparaissait au loin, oubliée.
Jeune et belle, quand, pleine d'espérance, elle avait entrepris
son long voyage, elle était maintenant flétrie et fanée,
alors que dans le désenchantement il se terminait.
Chaque année qui passait emportait un peu de sa beauté
et laissait après elle, plus grandes et plus profondes,
l'ombre et la tristesse.
Puis de légères traînées grises apparurent et s'étendirent
sur son front, aube d'une autre vie
qui perçait à travers son horizon terrestre
ainsi que, dans le ciel, à l'Orient,
apparaissent les premiers rayons pâles du matin.

Dans cette région délicieuse baignée par les eaux du Delaware,
et qui conserve, sous les ombrages de ses bois,
le nom de Penn (1) l'apôtre,
s'élève, sur les rives de ce beau fleuve, la cité qu'il fonda.



Là, tout l'air est embaumé, la pêche y est l'emblème de la beauté
et les rues portent encore les noms des arbres de la forêt,
comme pour essayer d'apaiser les Dryades
dont elles avaient profané les retraites.
C'est là qu'Évangéline, du sein d'une mer tourmentée,
aborda dans son exil, trouvant au milieu des enfants de Penn
un foyer et une patrie.
C'est là qu'était mort le vieux René Leblanc - le notaire -
n'ayant à son chevet, lorsqu'il ferma les yeux,
qu'un seul de ses cent descendants.

1) Guillaume Penn (1644-1718) fondateur de la colonie de Pensylvanie. Il bâtit
Philadelphie - ville de l'amour fraternel - sur le Delaware, en 1682 était un des chefs de
la secte religieuse des Quakers.

De plus il y avait là, dans les rues amicales de la ville,
quelque chose qui parlait à son cœur
et lui donnait l'impression de ne plus être une étrangère ;
son oreille était charmée par le tutoiement des Quakers,
car cela lui rappelait le passé, le vieux pays d'Acadie
où tous les hommes étaient égaux et vivaient en frères.
Aussi, lorsqu'elle renonça à sa vaine poursuite
et que ses efforts toujours déçus prirent fin
pour ne plus recommencer sur cette terre,
sans se plaindre, ainsi que les feuilles se tournent vers la lumière,
sur cet endroit se tournèrent ses pensées et ses pas.
Comme du sommet d'une montagne on aperçoit
les brouillards chargés de pluie du matin qui s'éloignent en roulant,
laissant apparaître un paysage tout illuminé de soleil,
avec ses rivières brillantes, ses villes et ses hameaux,
ainsi se dissipèrent les brouillards de son âme
et elle vit, bien loin au-dessous d'elle,
le monde désormais sans ombre et tout illuminé d'amour,
et le chemin qu'elle avait parcouru jusque là
lui apparut uni et beau dans le lointain.
Elle n'avait pas oublié Gabriel.
Son image demeurait dans son cœur,
parée de la beauté de l'amour et de la jeunesse,
tel qu'elle l'avait vu pour la dernière fois,
encore embellie par l'absence et le silence.
Sur les souvenirs qu'elle gardait de lui
le temps n'entraît pas, étant sans valeur.
Sur lui les années n'avaient aucun pouvoir,
il n'était pas changé, mais transfiguré ;
pour son cœur il était maintenant comme un mort,
mais non absent ;
Patience, oubli de soi et dévouement aux autres,
telle était la leçon qu'une vie d'épreuves et de douleurs
lui avait enseignée.
Ainsi s'épanchait son amour,
mais, pareil à certaines épices odorantes,
ce dernier ne souffrait ni perte, ni diminution,
tout en remplissant l'air de son parfum.
Elle n'avait d'autre espérance d'autre désir dans cette vie,

que de suivre humblement, avec grande piété,
les pas sacrés du Sauveur.

Elle vécut ainsi, pendant plusieurs années,
telle une sœur de la Miséricorde, (1)
visitant les foyers solitaires et misérables
dans les ruelles surpeuplées de la ville,
là où la détresse et la misère fuyaient la lumière du soleil,
où les malades et les désespérés languissaient, abandonnés,
dans leurs mansardes.
Nuit après nuit, quand tout dormait et que le veilleur de nuit
répétait à haute voix, à travers les rues fouettées par le vent,
que tout allait bien dans la ville,
là-haut, à quelque fenêtre solitaire,
il apercevait la lueur de sa bougie.
Jour après jour, dans la lueur blafarde de l'aube,
alors que lentement le fermier allemand traversait à pas pesants
les faubourgs, apportant ses fleurs et ses fruits au marché,
il rencontrait cette femme au visage blême et doux
qui s'en revenait chez elle après ses heures de veille.

Or il arriva que la peste s'abattit sur la ville,
annoncée par des signes étranges,
en particulier par des vols de pigeons sauvages
qui obscurcissaient le soleil dans leur fuite,
n'ayant rien dans le jabot, si ce n'est un seul gland.
Et, comme en Septembre les marées de l'Océan se soulèvent,
faisant déborder quelque ruisseau argentin
jusqu'à ce qu'il se répande, tel un lac, dans la prairie,
ainsi la mort inondait la vie et, débordant de ses limites naturelles,
transformait en lac saumâtre le cours argentin de l'existence.
La richesse ne pouvait corrompre, ni la beauté charmer l'oppresseur.
et tous mourraient pareillement sous le fouet de sa colère ; -
Seulement, hélas ! le pauvre qui n'avait ni amis, ni compagnons,
se traînait pour aller mourir à l'hospice, asile des sans-foyer.
Celui-ci s'élevait alors dans les faubourgs de Philadelphie,
au milieu des bois et des prairies ;
aujourd'hui il est au cœur même de la ville,

1) Cet ordre existait en France depuis 1633.

mais toujours, avec son portail et son modeste guichet,
au milieu de la magnificence environnante,
ses humbles murs semblent doucement répéter les paroles du Seigneur :
"Vous aurez toujours des pauvres parmi vous."
C'est là que, nuit et jour, venait la sœur de la Miséricorde.
Les mourants levaient les yeux vers son visage
et croyaient voir, en vérité, les rayons d'une lumière céleste
nimber son front d'une auréole merveilleuse,
semblable à celles que l'artiste peint sur le front des Saints et des apôtres,
ou à celles suspendues par la nuit au-dessus d'une ville vue de loin.
Et à leurs yeux, ces lumières apparaissaient
comme les lumières mêmes de la cité céleste
dont les portes resplendissantes allaient bientôt s'ouvrir
pour accueillir leurs âmes.

Un dimanche matin, suivant son calme chemin
à travers les rues désertes et silencieuses,
Evangéline franchit la porte de l'hospice.
Le parfum des fleurs du jardin embaumait l'air
de cette journée d'été ;
elle s'arrêta en chemin pour cueillir les plus belles
afin que les mourants puissent jouir une dernière fois
de leur senteur et de leur beauté.
Alors, tandis qu'elle montait l'escalier menant aux galeries
rafraîchies par le vent d'est,
lointains et doux parvinrent à son oreille
les carillons du beffroi de l'Eglise du Christ
auxquels se mêlaient, apportés par la brise à travers les prés,
les sons des psaumes que chantaient les Suédois dans leur église de Wicaco. (1)
Doucement, comme des ailes qui s'abaissent,
le calme de l'heure descendit sur son âme
et quelque chose en elle sembla lui dire :
"Enfin tes épreuves sont terminées"
Alors, les yeux pleins de lumière,
elle entra dans les salles des malades.
Sans bruit, les infirmières allaient et venaient,

1) Nom indien d'un lieu situé sur les bords du Delaware - les suédois y avaient bâti une église en 1646.

attentives et diligentes,
humectant les lèvres fiévreuses et les fronts douloureux,
fermant en silence les yeux sans regard
et voilant les visages des morts qui reposaient sur leurs grabats,
comme des tas de neige sur le bord de la route.
Plus d'une tête affaiblie se souleva quand entra Evangéline,
puis se retourna sur son oreiller de douleur
pour la suivre du regard, car sa présence réchauffait leurs cœurs
comme le fait un rayon de soleil tombant sur le mur d'une prison.
Regardant autour d'elle, elle vit comment la Mort,
cette consolatrice, avait posé sa main sur plus d'un cœur
le guérissant à jamais.
Bien des visages familiers avaient disparu pendant la nuit ;
leurs places étaient vacantes, ou déjà occupées par des nouveaux venus.

Soudain, comme si elle eût été saisie par la peur
ou par une sensation de surprise insoutenable,
elle resta figée sur place, ses lèvres blêmes entr'ouvertes,
tandis qu'un frémissement parcourait tout son être
et que les fleurettes, oubliées, tombaient de ses mains,
tandis que, de ses yeux et de son visage,
s'éteignaient la lumière et l'éclat du matin.
Alors un cri empli d'une angoisse si terrible sortit de ses lèvres
que les mourants l'entendirent et tressaillirent sur leurs lits de misère :
devant elle, sur un grabat, gisait un vieillard.
Les cheveux qui couvraient ses tempes étaient longs, gris et clairsemés ;
mais comme il reposait dans la lumière du matin,
son visage sembla retrouver pour un moment
les traits de sa prime jeunesse ;
ainsi en est-il d'habitude des visages de ceux qui vont mourir.
Sur ces lèvres brûlait encore, chaud et rouge,
l'éclat de la fièvre, comme si la vie,
- ainsi qu'il fut ordonné aux Hébreux de le faire (1)
avait marqué de rouge ses portes
afin que l'Ange de la Mort pût voir le signe

1) Allusion au passage de l'Écriture où il est ordonné aux Hébreux de marquer leurs portes avec du sang, pour que leurs premiers-nés ne soient point frappés comme ceux des Égyptiens.

et passer outre.
Sans mouvement, sans connaissance, il gisait là, mourant,
et son âme épuisée semblait s'enfoncer dans les abîmes infinis des ténèbres,
ténèbres du sommeil et de la mort,
s'enfoncer et s'enfoncer pour toujours.
Puis, du sein de ce royaume des ombres,
il entendit ce cri de douleur, repris par de multiples échos,
et, dans le silence qui suivit, une voix douce murmura,
avec des accents tendres comme ceux d'une sainte :
"Gabriel ! O mon bien-aimé !"
et s'en alla mourir dans le silence.
Alors il revit en rêve, une fois encore, la maison de son enfance,
les vertes prairies acadiennes où couraient les rivières boisées,
le village, et la montagne et les forêts ;
et, se promenant sous leur ombrage, comme au temps de sa jeunesse,
Evangéline lui apparut.
Ses yeux s'emplirent de larmes et,
comme il soulevait lentement les paupières, la vision s'évanouit,
mais Evangéline resta agenouillée à son chevet.
En vain s'efforça-t-il de murmurer son nom,
car les sons inarticulés mouraient sur ses lèvres,
mais leurs mouvements révélaient ce qu'elles auraient voulu exprimer.
En vain s'efforça-t-il de se soulever,
alors Evangéline, agenouillée près de lui,
baisa ses lèvres mourantes et attira sa tête sur son cœur.
Douce était la lumière des yeux de son bien-aimé,
mais celle-ci s'enfonça tout à coup dans les ténèbres,
ainsi que s'éteint une lampe, sous un coup de vent, à une fenêtre.

Tout était maintenant fini, l'espoir et la crainte et la douleur,
toutes les souffrances du cœur, le désir inquiet et jamais satisfait,
toute la peine, lourde et profonde,
et la constante angoisse de la patience !
Alors, comme Evangéline pressait une dernière fois sur son cœur
la tête inanimée de son bien-aimé,
elle inclina humblement le front et murmura :
"Père, je vous remercie !"



La forêt primitive est toujours là,
 mais, loin de son ombre, l'un près de l'autre,
 dans leurs tombes sans nom, dorment les amants.
 Derrière les humbles murs du petit cimetière catholique,
 au cœur de la ville, ils reposent, inconnus et ignorés.
 Chaque jour, les marées de la vie affluent et refluent près d'eux,
 des milliers de cœurs battent,
 quand les leurs sont pour toujours au repos ;
 des milliers d'esprit souffrent,
 quand les leurs ne sont plus employés ;
 des milliers de bras peinent,
 quand les leurs ont cessé tout travail ;
 des milliers de pieds se fatiguent,
 quand les leurs ont terminé leur voyage !

La forêt primitive est toujours là ;
 mais à l'ombre de ses arbres demeure une autre race, (1)
 avec d'autres coutumes et une autre langue.
 Seuls, le long du rivage du triste et brumeux Atlantique,
 languissent encore quelques paysans acadiens,
 dont les pères, échappés à l'exil, errèrent et revinrent
 au pays natal pour mourir dans son sein.



Dans la cabane du pêcheur,
 le rouet et le métier à tisser sont encore actifs,
 les jeunes filles portent encore leurs coiffes normandes
 et leurs jupes tissées à la maison,
 et le soir, au coin du feu,
 elles redisent l'histoire d'Évangéline,
 tandis que la voix profonde du proche Océan
 gronde avec force dans les cavernes rocheuses
 et, en accents inconsolables,
 répond à la plainte de la forêt.

1) L'Anglais.

BELLE - ISLE

Rappelons les étapes de ce "Grand Dérangement" au cours duquel tant de cas semblables à celui d'Évangéline se répétèrent : le 27 Octobre 1755, 14 vaisseaux anglais regorgeant de déportés acadiens de la Grand'Prée, de Piziguidet et de Cobequid, rejoignaient dans la Baie de Fundy, les 10 navires chargés des prisonniers arrêtés dans la région de Beaubassin. Ces 24 bateaux, transportant vers l'exil 4 000 Acadiens, étaient encadrés par 3 navires de guerre armés de canons.

2 182 de ces captifs provenaient de Grand Pré et de la région des Mines, 1 100 de Piziguid, 900 de Beaubassin. Ceux de Port-Royal, 1 600 environ, ne furent déportés que le 9 Décembre.

Sur plusieurs navires, des Acadiens avaient fait le projet de se révolter au sortir de la Baie de Fundy et de diriger les vaisseaux vers l'embouchure de la rivière St Jean... mais une violente tempête les empêcha de réaliser leur projet !

Les 600 Acadiens restés à Grand Pré, faute de transports suffisants, furent embarqués en Décembre sur 4 navires, ainsi que les quelques centaines de fugitifs capturés dans les bois par les Anglais.

7 000 Acadiens furent ainsi déportés et disséminés dans les colonies anglaises d'Amérique. Un grand nombre de ces malheureux mourut de chagrin et de misère sur les vaisseaux de l'exil... tandis que plusieurs pauvres petits enfants venaient au monde sur ces navires maudits.

Au printemps 1756, ayant appris que plusieurs réfugiés acadiens avaient trouvé un asile dans les bois, près de leurs amis Indiens, Lawrence édicta l'ordonnance suivante, le 14 Mai : "par la présente, nous promettons récompense de 30 livres pour tout Indien mâle de plus de 16 ans, de 25 livres pour tout scalp d'indien mâle et de 25 livres pour toute femme ou enfant indien amenés vivants"... mais les faits prouvèrent souvent que "des soldats anglais confondirent facilement têtes d'Indiens et têtes d'Acadiens".

Un nouveau drame commençait, celui de tous ces malheureux proscrits, qui échouaient, démunis de tout et sans espoir dans un avenir meilleur, dans des régions inconnues d'eux où ils étaient toujours considérés comme "un ramassis de rebelles perfides". C'est ainsi que 2 000 furent débarqués au Massachusetts, 1 500 en Virginie, 1 000 au Maryland, 700 au Connecticut, 500 en Pennsylvanie, 300 en Géorgie... Les 400 qui parvinrent à Savannah furent si mal reçus en cette colonie que, dès le printemps suivant, 300 s'enfuirent sur de méchantes barques, par eux hâtivement construites: 5 hommes seulement pour 60 femmes et enfants. Longeant des milles et des milles de côtes inhospitalières, 5 familles atteignirent l'embouchure du St Jean et de là, l'île St Jean. Lawrence fut si irrité de ce retour qu'il les fit jeter en prison et donna l'ordre de détruire toutes les embarcations...

Le Gouverneur de New-York fit arrêter à Long Island, 78 exilés "parfaitement inoffensifs", qui furent "dispersés dans les parties les plus reculées de la colonie" avec ordre de leur enlever leurs enfants pour en faire de "bons sujets" anglais. 330 autres, qui s'étaient attardés pour rechercher leurs femmes, séparées d'eux dans l'exode, furent capturés, dépouillés et dispersés de tous côtés... Pour la moindre infraction aux ordres les plus sévères, ces malheureux étaient jetés en prison et fouettés nus en public.

Des Acadiens déportés en Pennsylvanie, 544 étaient originaires des Mines et de Grand Pré ; ils arrivèrent à bord de 3 goélettes "entassés dans les cales ou sur les ponts... manquant de vêtements et de vivres" - les Quakers les prirent en pitié, et, recourant "à la charité publique", les sauvèrent de leur profonde détresse. "Béni soit Dieu, disaient les 217 survivants, que notre destin fut d'être envoyés en Pennsylvanie ! "Malheureusement, ces malheureuses familles furent dispersées par la suite dans 5 comtés, et leurs enfants leur furent, comme partout ailleurs, arrachés...

"Devant une telle accumulation de souffrances et d'indignités supportées par une population paisible et désarmée... l'on se sent pris d'un serrement de cœur, tandis qu'aux lèvres monte un cri d'angoisse auquel se mêlent à notre insu des mots de malédiction", ainsi s'exprimait l'émotion indignée de l'historien acadien Edouard Richard.

Pensons encore aux 1 020 déportés de Charleston, trop malheureux en ce prétendu Eldorado, à qui "on finit par donner 2 vieux vaisseaux, un peu de mauvaises provisions et la permission d'aller où bon leur semblait". Echoués sur les côtes de Virginie, certains survivants, traités en pirates, y furent dépouillés du peu qui leur restait. Embarqués sur un bâtiment,

beaucoup plus mauvais, ils arrivèrent enfin dans la Baie Française... D'autres tentèrent d'aller en chaloupe jusqu'à St Domingue... une trentaine atteignirent à pied la lointaine Louisiane, encore Française à l'époque ; ils y trouvèrent un heureux refuge, et leurs descendants y sont maintenant très nombreux.

Moins fortunés furent les malheureux, 280 qui, attelés avec les noirs dans les rizières de Caroline, avaient vu leurs enfants engagés chez les habitants... et sans espoir de les retrouver un jour. Puis ce sont des fugitifs de Géorgie "en route vers leur lointaine patrie sur de frêles esquifs, qu'ils avaient eux-mêmes construits pour retourner au pays natal..."

Malgré la charité de certains habitants, émus par tant de détresse, un "Comité d'enquête déclara que ces entêtés et dévôts Acadiens étaient pour la province un fardeau dont il fallait se débarrasser en les envoyant en Europe ou dans quelque port français d'Amérique. "Impossible, dit le gouverneur Lyttelton, Sa Majesté en éprouverait un royal mécontentement..."

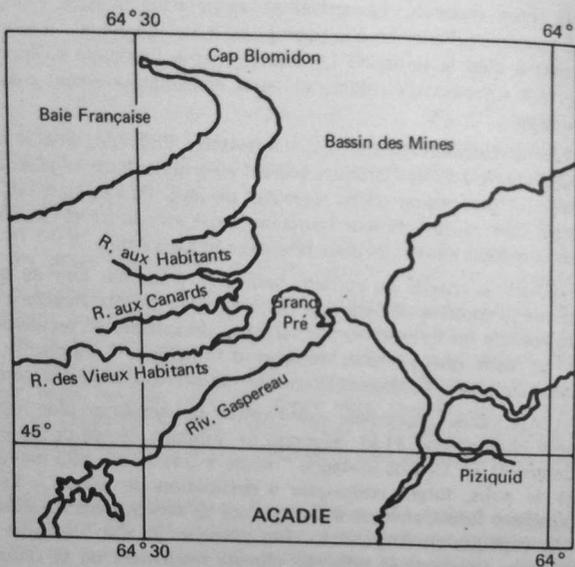
L'Assemblée provinciale ayant refusé de supporter plus longtemps "la lourde charge" des 1140 déportés de Virginie, décida de les expédier immédiatement en Grande-Bretagne "même à nos frais". 300 malheureux, escortés de noirs, furent embarqués à destination de Bristol... En 1762, 1 500 acadiens furent envoyés à Boston, qui les renvoyèrent à Halifax, d'où ils furent expédiés en Angleterre... Des pêcheurs du Cap de Sable qui ne voulurent pas s'embarquer pour les climats meurtriers de la Caroline du Sud, furent engagés de force dans la flotte anglaise qui croisait au large. Pauvres "Français neutres" ! ...

Enfin, transportés en Angleterre, les Acadiens n'y furent pas mieux traités que dans les colonies de "Sa Majesté".

"Dispersés dans tous les ports du royaume ils y périrent presque tous de misère et de chagrin". A Bristol, après 3 jours et 3 nuits passés sur les quais en hiver, ils furent enfermés dans des édifices en ruine "où moururent de la petite vérole ceux qui n'avaient pas succombé au désespoir".

A Portsmouth, Liverpool, Southampton, Falmouth... leur sort ne fut pas meilleur. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les registres conservés dans les 4 communes de Belle-Isle, et qui comportent la Généalogie des 78 familles acadiennes placées dans l'île, en 1765.

Ces registres nous apprennent tout d'abord que la plupart de ces Acadiens étaient nés : "à St Charles, de la Grand Prée aux Mines" - déclaration de Honoré Le Blanc, tandis que les GRANGER - DAIGRE -



Carte de la Région de Grand-Pré.

TERRIOT - venaient de "la Rivière aux Canards" les : TRAHAN et les HEBERT étaient nés à Piziquid. Ainsi que F. BOUDROT. Les : DUON - RICHARD et MELANCON, à Port-Royal, ainsi que Cl. PITRE.

tous ces noms que nous a fait connaître "EVANGELINE" !

et nous apprenons aussi par eux que : les GRANGER - DAIGRE - TRAHAN - BOUDROT - passèrent des années comme prisonniers à FALMOUTH, tandis que les familles : DUON - TRAHAN - HEBERT - ...subissaient le même sort à LIVERPOOL - et d'autres Le BLANC à SOUTHAMPTON...

Joseph DAIGRE, né aux Mines en 1752, déclare que son père Charles est "mort dans le vaisseau qui transportait les familles acadiennes des Virginies en Angleterre, en Juin 1756 - et que sa mère Marie Le Blanc est morte à Southampton en Août 1756" Claude PITRE déclare quant à lui,

que "sa femme Elisabeth Guérin est morte en mer avec le reste de la famille en 1758 sur le vaisseau anglais qui a fait naufrage en transportant une partie des familles acadiennes de l'île St Jean en Europe". De même Françoise Thériot, décédée avec tous ses enfants dans ce naufrage... Marie Poirier, de la Baye verte à Beaubassin, femme de DH. Hébert, morte sur les côtes du Portugal où le navire qui les passait en Europe fit naufrage...

Les Acadiens prisonniers en Angleterre étaient au nombre de 1226, en 1756. Lorsqu'ils furent rendus à la France, en 1763, ils n'étaient plus que 778 ! Les déclarations relevées sur les registres conservés dans les Archives communales, font état de 70 décès et de 49 naissances ; 28 mariages et 8 remariages.

Mais la fin de toutes ces années terribles approchait : le 3 novembre 1762 étaient signées à Fontenaibleau les préliminaires du honteux TRAITE de PARIS, qui consacrait l'effondrement de notre empire colonial, la perte du Canada, la perte de l'Acadie ! Les Anglais réunissent alors à Liverpool les Acadiens détenus en Angleterre et là un Commissaire leur affirme que la France les abandonne à jamais... et leur fait croire que, s'ils veulent retourner en Acadie, toutes leurs terres et leurs troupeaux leur seront rendus. Il est facile d'imaginer l'espoir que cette offre fit naître dans bien des cœurs d'exilés ! quelques Acadiens acceptèrent... mais la plupart refusèrent, sentant bien que ce n'était encore qu'un piège ! Alors, aux alléchantes promesses succédèrent des menaces d'emprisonnement ; des prêtres écossais leur furent envoyés qui, connaissant la foi ardente des Acadiens usèrent de nombreux moyens de "séduction".

Mais sur les conseils d'un pilote havrais prisonnier avec eux, et qui les exhorta à résister, ils adressèrent un émissaire au duc de Nivernais, Ambassadeur de France à Londres. Ce dernier chargea l'attaché d'ambassade, Monsieur de la Rochette, de visiter les différents groupes d'acadiens, pour les assurer que la France ne les abandonnera pas...

L'envoyé français est accueilli par des transports de joie, les exilés pleurent, et crient : "Vive le Roi". Ceux qui, à Liverpool avaient cédé aux promesses anglaises, se rétractent en pleurant. A Southampton, à Bristol, à Falmouth (Penryn) comme à Liverpool, tous les Acadiens choisissent la France comme Patrie ! et la France, malgré les ruines d'une guerre désastreuse, émue par les malheurs des fidèles habitants français de l'Acadie perdue, remettra aux anglais plus de 120 000 livres, somme exigée par eux pour le rapatriement... et des vaisseaux français vont enfin chercher dans les ports anglais les malheureux, prisonniers depuis 8 ans. Ils ne sont plus très

nombreux, beaucoup sont morts de chagrin, victimes aussi des "horreurs de l'internement" ou de la "terrible mortalité causée par la petite vérole et la fièvre des camps" ; d'autres ont été enrôlés de force sur des corsaires anglais !

Et sur ces navires qui ramenaient leurs parents vers la Patrie toujours aimée, malgré ses erreurs, naquirent des petits acadiens "libres" : c'est ainsi que Marie-Victoire BABIN vit le jour à bord de la frégate "la Dorothée", le 19 mai 1763, "dans le passage d'Angleterre à Saint-Malo" et grandit ensuite, avec ses 3 frères nés à Southampton, à Locquetas, petit village de la commune de Sauzon.

De même, Simon Pierre TRAHAN, dont les parents résidèrent par la suite "au village de Kerguignolay en Locmaria", est "né l'onze Juin 1763 sur la gabarre du roy "la fauvette" et baptisé en la paroisse de Ploudalmezeau" (rapatriés de Falmouth)

Voici donc ces Acadiens rentrés en France, par Morlaix ou Saint-Malo. Et là ils eurent l'heureuse surprise de retrouver des réfugiés de Louisbourg et de l'île St Jean, arrivés à St Malo en Janvier 1759, à bord de 5 bâtiments anglais. (3 navires avaient fait naufrage). Puis ils rencontrèrent aussi des réfugiés de la Rivière St Jean, arrivés au Havre en 1759 ; et ceux rapatriés d'Halifax en 1760 et débarqués à Cherbourg... et ainsi dans tous les ports de l'Atlantique et de la Manche ont afflué les Acadiens.

Ceci explique que, si la plupart des familles acadiennes venues à Belle-Isle en 1765, provenaient des prisons d'Angleterre, quelques-unes avaient vécu en divers ports de France, comme réfugiés, mais non comme prisonniers.

Il y avait alors, vers 1763, près de 4 000 réfugiés acadiens, auxquels le gouvernement français versait un secours de 6 sols par jour. "Mais ils ne peuvent subsister ni trouver de travail... les indigènes eux-mêmes en manquent" (archives de St Malo - 1763).

De plus, ces exilés n'avaient qu'un désir : retourner en Acadie, car ils pensaient toujours y retrouver des parents ou des amis, et ils avaient aussi la nostalgie de leurs terres fertiles couvertes de bons pâturages et des bestiaux.

Plusieurs projets furent alors étudiés, afin de fixer définitivement en France toutes ces familles : on parla de la Lorraine, des terres de Choiseul près d'Amboise, du Cotentin... et l'installation des Acadiens à Belle-Isle fut

réalisée (8 ans avant celle du Poitou) grâce au courage et au dévouement de l'Abbé Le Loutre, ce "résistant" des heures difficiles de l'histoire de l'Acadie.

Dès le 25 Juillet 1763, 3 chefs de famille acadiens, Honoré Le Blanc, Joseph Trahan et Simon Granger, vinrent de Morlaix à Belle-Isle afin de juger de la valeur d'une implantation éventuelle en cette île bretonne.

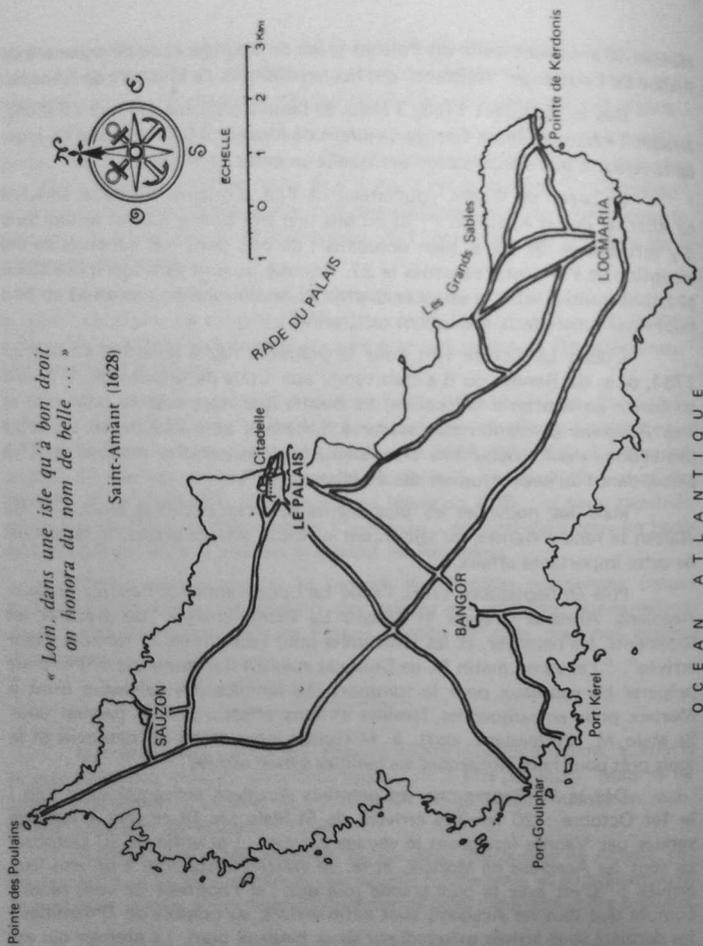
Le baron de Waren, gouverneur de l'île, d'origine irlandaise, écrivit à ce sujet au duc d'Aiguillon : "Ils en ont une très bonne idée et seront ravis d'y être placés. Je les ai bien accueillis ; ils ont paru très contents de ma réception et s'en sont retournés le 27. Comme ils sont gens fort industriels et habiles cultivateurs, je serais enchantés de les voir arriver : ce serait un bon boulevard contre ceux qui les ont maltraités".

L'abbé Le Loutre vint pour la première fois à Belle-Isle en Janvier 1764, puis, de Rennes où il s'était rendu aux Etats de la province, il écrivit au baron de Warren : "Monsieur, les bontés que vous avez eu pour moi et mes Acadiens pendant notre séjour à Belle-Isle, avec l'assurance de votre protection, a enfin déterminé ces pauvres familles jusqu'au nombre de 77 à passer dans l'île pour y former des établissements".

Mais les nouvelles les plus contradictoires circulent alors... et de Warren se rend à Nantes, où séjourneront les Etats, afin de presser le règlement de cette importante affaire.

Puis en Septembre 1765, l'abbé Le Loutre annonce l'arrivée de deux Acadiens, Armand Granger et Joseph Le Blanc, chargés "de préparer les logements, les nettoyer, et les tenir prêts pour recevoir les 77 familles à leur arrivée". "J'ai vu ce matin M. de Cluny et aussitôt il a donné ses ordres pour préparer les vaisseaux pour le transport des familles... les vaisseaux iront à Morlaix pour embarquer les familles et leurs effets... puis je partirai pour St Malo, M. l'intendant écrit à M. Guillot pour fréter un bâtiment et le tenir prêt pour faire embarquer les familles à mon arrivée".

Dès le 22 Septembre, les premiers Acadiens arrivèrent dans l'île ; le 1er Octobre : 20 familles arrivent de St Malo ; le 18 ce sont 7 familles venues par Vannes (craignant le voyage par mer...) et enfin, le 30 Octobre, ce sont les Acadiens de Morlaix, et M. de Warren relate ainsi à un ami leur arrivée : "C'est avec la plus grande joie que j'ai l'honneur de vous rendre compte que tous les Acadiens sont enfin arrivés, au nombre de 77 familles ; les derniers sont arrivés mercredi sur deux bateaux plats. Le premier qui est entré dans notre port coulait bas d'eau, et le second a pensé périr sur les rochers, sous la citadelle... je fis sortir sur le champ 7 à 8 chaloupes pour lui



donner du secours, et le vent a tout d'un coup heureusement contribué à le sauver, de sorte qu'ils sont tous arrivés sains et saufs".

Voici donc les familles acadiennes arrivées à Belle-Isle. Précisons qu'avec elles étaient venues : une famille "Mosser-Guisen" Alsaciens, avec leurs 4 enfants, dont l'un né à Meuviller (Alsace 1754) 2 nés en Irlande (1759-63), 1 né à Morlaix, (1764). Un Irlandais, John Tierny, né dans la province de Limerich, marié à Liverpool à Pélagie Hébert, de "Pigiguit" et leurs 2 enfants nés à Morlaix (1764-65). Une anglaise, Hester Courtenay, que Jean Hébert épousa à Liverpool en 1763.

Dans une adresse aux "Commissaires aux Etats de Bretagne", signée par Joseph Simon GRANGER, Jean HEBERT, Honoré DAIGRE, Pierre RICHARD... "faisant aux noms d'une vingtaine de familles", les Acadiens écrivaient : "nous préférerions d'autres endroits dans le Royaume que Belle-Isle, plus exposée à l'ennemy".

Et combien ils avaient raison de craindre encore "l'ennemy", cet ennemi qui avait été aussi, de tous temps, celui de l'île où ils étaient appelés à vivre désormais !

Cette île, située à 15 km du "CONTINENT", a toujours été qualifiée de "belle", que ce soit sous le nom gaulois de VINDILIS, ou le nom breton de GUEDEL... et le baron de Warren, Gouverneur de l'île au moment de l'arrivée des Acadiens, l'appelait "l'île enchantée".

Devenue romaine à la suite de la victoire navale de César sur les Vénètes (56 av. J.C.) cette île, "la plus belle des îles vénétiques", fut au cours des siècles une proie livrée sans défense à tous les écumeurs de mer : attaquée et pillée par les pirates saxons (280) - envahie par les Normands (910) - pillée par les Anglais en 1313 et un grand nombre d'habitants enlevés. En 1454, une bulle du Pape Nicolas V frappe d'excommunication les pirates qui ravageaient Belle-Isle... mais celle-ci continua à être pillée par tous les pirates qui abordaient dans ses ports, soit pour s'y ravitailler, ou pour y chercher refuge, ou encore pour y guetter et capturer les navires marchands.

En 1536, dans l'impossibilité de protéger l'île, François 1er fut réduit à en prescrire "l'évacuation complète sous 15 jours par ses habitants, avec injonction à eux signifiée, d'emporter leurs biens, denrées, marchandises et bétail, pour rentrer chez eux qu'après les guerres et divisions".

En 1549, "sur la remontrance qu'on fit au roy Henry II que plusieurs pirates et escumeurs de mer faisaient chaque jour descente à Belle-Isle, pillans les habitants subjects de Sa Majesté, le roy ordonna que l'on y bastit un fort..."

En 1573, c'est l'expédition du comte de Montgommery qui "chef d'une flotte de protestants français, hollandais et anglais, "s'empara de l'île et la livra au pillage pendant 3 semaines, avant de l'évacuer à l'approche d'une flotte de 10 à 12 vaisseaux commandée par Albert de Gondi, baron de Retz (futur Seigneur et protecteur de Belle-Isle).

En 1674, ce sont les 70 navires de l'amiral Tromp qui vinrent mouiller devant les Grands Sables ; les Hollandais firent alors une descente dans l'île, brûlant et pillant sans merci. 1696... 1704... toujours des attaques par les Anglo-Hollandais...

Le 11 Octobre 1746, l'ARDENT parut en rade de Belle-Isle. Séparé de l'escadre du duc d'Anville "par un coup de vent, près de l'Amérique, il avait été chassé à travers l'Atlantique par des vents d'Ouest..." (rappelez-vous la mission confiée au duc d'Anville par Louis XV : reconquérir LOUISBOURG et l'ACADIE !) et ce malheureux vaisseau, avec presque tout son équipage atteint du scorbut, vint mouiller sous la Citadelle ! 94 hommes de l'île montent à bord, à la demande du Capitaine, pour l'aider à conduire son navire, à Lorient sans doute. Mais les Anglais étaient encore là ! poursuivis par deux vaisseaux anglais et deux frégates, les pilotes bellilois le conduisent à Port-Maria, où il est à l'abri d'un abordage, mais non des canons... il fut canonné une journée entière ; ...dans la nuit l'ARDENT fut évacué, à bord de radeaux construits avec les mâts...

Quant au vaisseau échoué sur la Côte de Quiberon, les anglais lui enlevèrent ses 24 canons de fonte, le dévalisèrent et y mirent le feu... et la flotte anglaise bloqua Belle-Isle pendant 15 jours ; elle repartit le 28 pour l'Angleterre, après avoir fait sauter les tours des îles d'Houat et d'Hœdic, ravagé et brûlé 11 villages à Quiberon...

Enfin, le 7 Avril 1761, ce sont les 130 voiles de l'Amiral Keppel qui apparaissent devant l'île : "formidable fut l'effet produit par cette magnifique escadre qui apparut au point du jour,... elle se composait de 14 vaisseaux de ligne, 5 galiotes, 2 brûlots et d'une centaine de bâtiments de transport" et à midi elle se trouvait mouillée, de la pointe des Poulains à la pointe de Kerdonis.

L'île avait une garnison de 3200 hommes, sous les ordres du chevalier



A Sir Thomas Stanhope, Chevalier, Colonel de la Marine de Sa Majesté, Commodore de l'Escadre Blanche de la Flotte de Sa Majesté devant Belle-Isle, qui commanda l'attaque à St Foy près de la Pointe de Locmaria où fut effectué le débarquement le 22 avril 1761.

Cette gravure représente le "Swiftsure", l'"Essex", le "Hampton Court", et le "Lynn", avec un corps d'infanterie de marine, deux compagnies de Grenadiers et un détachement des "Volontaires Royaux", commençant l'attaque, et le gros de la marine doublant la pointe de Locmaria, venant, pour le soutenir, de Fort d'Arsic, où avait été prévu le vrai débarquement.

Elle lui est dédiée par son très humble et dévoué serviteur, R. Short.

Le superbe Commodore Keppel, Chef d'Escadre, avec les transports et le gros de la marine mouillés devant Fort d'Arsic.

Le "Swiftsure" - Commodore Sir Thomas STANHOPE.

L'"Essex" - Capitaine SCHOMBERG.

Le "Hampton Court" - Capitaine SCROOPE.

Le "Lynn" - Capitaine CLARKE.

St Foy, lieu de l'attaque du débarquement.

Les bateaux doublant la pointe Locmaria avec le gros de l'infanterie de marine venant du Fort d'Arsic.

de SAINTE-CROIX, en face d'au moins 20 000 anglais ; car le 23 Avril, on aperçut encore 4 vaisseaux, 20 transports avec 40 bateaux plats en remorque, qui arrivaient d'Angleterre.

Malgré le blocus sévère, chaque nuit des barques arrivaient ou partaient de l'île, et 50 matelots bellilois, naviguant au cabotage, reviennent en hâte pour défendre leur pays, passant à travers la flotte ennemie.

Mais l'île, malgré le courage et le dévouement de la garnison et des bellilois, sans aucun secours de la part du Gouverneur de Bretagne, le duc d'Aiguillon, qui, du château de Keravion, près d'Erdeven, suivait "de loin" les événements, était condamnée à capituler.

Après une attaque manquée, dès le 8 au matin, les Anglais réussirent à prendre pied sur l'île le 23 Avril - et le 24 l'état-major s'installa à BANGOR.

Le Général Hogdson, publia aussitôt un manifeste disant entre autre : "faisons savoir à tous les habitants que la descente que nous avons faite sur cette côte... n'est point avec intention de faire la guerre aux habitants du pays, sinon à ceux que nous trouverons armés ou autrement en opposition avec la juste guerre que nous faisons à Sa Majesté Très Chrétienne... Qu'il soit donc connu de tous ceux qui veulent rester en paisible possession de leurs biens et de leurs habitations, qu'ils peuvent demeurer tranquillement dans leurs domiciles et vaquer à leurs métiers et professions ordinaires... on n'exigera rien d'eux... que ce qui sera absolument nécessaire pour la subsistance de l'armée et qu'on payera en argent comptant (ce qui ne fut pas fait souvent !). Au contraire... si les habitants des villes ou des villages emportent leurs meubles, effets ou provisions et abandonnent leurs maisons ou domiciles, nous traiterons tels délinquants comme ennemis déclarés et détruirons, par feu et flamme, ou tout autrement qu'il sera en notre pouvoir, les villes, villages, domiciles ou maisons.

Donné au quartier général du Roi à Bangor, le 24 Avril 1761.

S. Hogdson

Le 13 Mai, toutes les redoutes et les villages autour de Palais étaient occupés par l'ennemi, et la garnison française, enfermée dans la Citadelle, sans secours aucun du "continent", n'allait pas pouvoir résister aux assauts de l'anglais.



A son Excellence, Augustus KEPPEL, Contre-Amiral de l'Escadre Bleue de la Flotte de Sa Majesté, cette gravure représentant l'aiguade, la batterie de bombardement, les redoutes près des moulins-à-vent, la brèche dans les murs de la Citadelle à Palais, la terre jusqu'à la pointe de Taillefer en Belle-Isle, et une partie de la rade, vus de la batterie de Ramonet, est humblement dédiée par son très dévoué serviteur.

R. SHORT.

Pendant ce temps, le duc d'Aiguillon, "qui a tout disposé pour embarquer 20 bataillons et 600 dragons à pied... tient dans le Morbihan tous les bâtiments nécessaires... "mais il compte sur l'escadre de Brest... qui ne sera prête que vers le 15 Juin, et rassure le Duc de Choiseul au sujet de la Citadelle "qu'il estime imprenable".

Mais le 7 Juin, malgré tout son courage et celui de ses hommes, sans oublier les canoniers et gardes-côtes bellilois, le Chevalier de Sainte-Croix dut se résigner à capituler. "Le 11, la garnison sortit de la Citadelle, par la brèche, avec les honneurs de la guerre, 2 canons, tambour battant, et mèche allumée, pour aller s'embarquer. Toute l'armée anglaise, de tous les postes de l'île, était sous les armes et en haie des deux côtés ; les Français passèrent au milieu avec une noble fierté" (M. Le Sergent)

Le siège de la Citadelle avait duré 38 jours.

Il avait été consigné, dans les différents articles de la capitulation, que "tous les officiers, sergents et soldats, et les habitants, pourront emporter tous leurs équipages ; les femmes suivront leurs maris et les enfants leurs pères et mères".

Les insulaires profitèrent en grand nombre de cette "autorisation", et les départs clandestins se firent de plus en plus nombreux, au cours des mois qui suivirent la capitulation, par suite de l'attitude de l'occupant.

Une lettre du duc d'Aiguillon au duc de Choiseul nous montre le véritable caractère du général Hogdson : "Il paraît... qu'il s' imagine avoir conquis une colonie de l'Amérique habitée par des esclaves, et ne pas être tenu d'observer les articles de la capitulation qui regardent les propriétés des terres et les habitants. Il traite ceux-ci avec la dernière dureté, s'empare des meubles des bourgeois pour son usage, des outils des ouvriers, des bestiaux des laboureurs et met ensuite les uns et les autres dehors, comme gens inutiles, sans vouloir écouter aucune représentation".

L'île se dépeuplait de plus en plus, : un même jour 8 chaloupes partirent, de Port-Kérel et de Goulphar, remplies d'habitants de la paroisse de Bangor et de toutes leurs familles. Le gouverneur anglais voulut en rendre responsable le Recteur de Bangor, qui ignorait ce départ ; ce dernier fut arrêté et mis en cellule à la Citadelle, pendant 10 jours, passa en Conseil de guerre, mais fut enfin libéré.

"Cette affaire occasionna un grand mal dans l'île. Elle fut cause que, le jour de la Nativité, on exigea solennellement le serment de fidélité, après la grand'messe et à la porte de l'église. Les gens des campagnes en furent

épouvantés et s'empressèrent tous à repasser en France, ce qu'ils firent en grand nombre, laissant leurs maisons désertes et la plupart de leurs effets en perdition. C'est ce qui a occasionné les dégradations presque générales dans l'ysle. Mr Forster (le gouverneur) sy prêta volontiers pour se décharger de la subsistance de tous les pauvres gens pour lesquels on craignait beaucoup pendant l'hivers".

C'est ainsi que le 22 septembre 1762, 250 habitants de l'île arrivèrent à Vannes... (surtout de Locmaria et de Bangor), mais "le mal-être, changement d'air et de nourriture, joints au chagrin de leur abandon, en firent mourir plusieurs".

Enfin, le 7 Novembre 1762, on annonça les préliminaires de la Paix signée le 3 du même mois, et ce fut ce honteux traité de Paris, celui qui enleva le Canada et l'Acadie à la France, qui lui rendit BELLE-ISLE, en échange de Minorque.

"Le 8 Décembre, la flotte anglaise, mouillée en rade de Palais, mit à la voile, et le 9 le vaisseau de guerre le LANCASTRE appareilla pour l'Angleterre. Dès ce jour, la rade se trouva pour la première fois, vuide et sans vaisseaux, depuis le 9 Avril 1761". Puis arrivèrent 13 vaisseaux de transport et une frégate, pour l'évacuation de la place ; et la troupe s'embarqua les 7, 8 et 9 MAI.

Le baron Richard-Auguste WARREN, Maréchal de Camp en Bretagne, reçut du Roi "la commission spéciale de commander les troupes destinées pour prendre possession de Belle-Isle, le faisant porteur d'un ordre signé par le Roi de la Grande Bretagne, et adressé pour cet effet au Commandant des Anglais actuels possesseurs de l'Isle..."

Et le nouveau Gouverneur, dans une lettre adressée au duc d'Aiguillon, relate ce qui suit : "à Belle-Isle, le 11 May 1763... j'arrivai ici hier à 4 heures après-midi, en même temps que les 5 barques avec le détachement de Vivarais. Le piquet anglais sortit de la Citadelle par la porte de la poterne pour s'embarquer, pendant que le nôtre entroit par celle du Donjon. L'isle, Dieu mercy, est redevenue Française, pour les habitants, ils n'ont jamais cessé de l'être de cœur et d'esprit..."

Le 14 May, il écrit : "On voit bien qu'ils (les Anglais) ont été ici par tout le mal qu'ils y ont fait avant que d'en être les maîtres, et encore autant pour ainsi dire depuis..." et encore : "Il faudra bien du tems et de l'argent pour remettre les choses ici dans un état un peu passable. On se souviendra longtems du séjour que les Anglois y ont fait... je ne vois de toutes parts que

les funestes effets de la guerre : des maisons dégradées, des terres en friche et des habitants dans la misère..."

Et le 4 Juin, au duc de Choiseul : "Il est fâcheux que les Etats jusqu'à présent n'aient pas donné le moindre soulagement aux malheureux habitants, ni aucun ordre, soit pour refaire leurs maisons, leur accorder des grains pour semer ou fournir ce qui leur est absolument nécessaire pour la culture des terres, toute l'isle étant en friche quoique d'un sol excellent..."

...J'ai été obligé, pour ne pas perdre peut-être 2 000 personnes pour Belle-Isle, de rendre une ordonnance pour que chaque particulier reprenne le même logement qu'il occupait avant le siège... (car en quittant l'île certains habitants avaient cédé leurs maisons, fermes... en se réservant d'y rentrer lorsque l'île reviendrait dans la possession du Roi).

Du 23 Juillet "la plupart de nos habitants sont revenus, mais nul secours leur étant encore délivré par les Etats, l'Isle restera inculte encore l'année prochaine et bon nombre d'eux s'en retourneront cet hiver au continent faute de logement... et le 6 Décembre "les chiens et les chats étant devenus sauvages depuis la démolition et l'abandon de 80 villages de l'isle... les chats détruisaient les lapins dans leurs trous... et d'ailleurs comme les habitants n'ont pas de troupeaux ils n'ont pas besoin de chiens..."

Voilà quel était l'état de Belle-Isle et de ses habitants, au moment où les Acadiens allaient y arriver.

Mais qu'étaient donc ces Bellilois ? de riches fermiers comme les Leblanc de la Grand'Prée ou les Granger de la Rivière aux Canards ?

Aucune similitude entre les situations passées de ces Français, tous victimes du même ennemi ! car les 123 villages de l'île avaient été bâtis en entier par "les Seigneurs de Bellisle", leur appartenant en propriété. "Les habitants (375 familles) ne payent aucune taille, ni fouages, ni autres droits au Roy, en ayant toujours été exempts par les rois depuis Charles IX, en considération de l'importance de leur situation et de ce qu'ils gardent eux-mêmes leurs côtes en temps de guerre".

"Les colons de Belle-Isle ne sont pas des domestiques à gage, ni serfs à la glèbe... ce sont des fermiers-laboureurs "et non propriétaires".

"Les habitants font un grand commerce de sardines, à la pêche desquelles ils s'occupent dans les temps qu'ils ne sont pas obligés à la culture des terres, à la récolte et aux corvées..."

C'est alors qu'un homme intelligent et de grand cœur, M. Porée

d'Alion, Commissaire des Guerres à Belle-Isle, adressa au roi (1752) un mémoire démontrant "l'utilité et la nécessité de changer la ferme du domaine de l'île en afféagements individuels". Il lui exposa la misère des habitants, causée par "l'incertitude des récoltes", et celle-ci dûe, non à leur paresse ou à la mauvaise qualité de la terre... mais à la violence des vents et des tempêtes...

qui renversent même ou dégradent leurs maisons" et M. d'ALION ajoute : "le goût de la propriété produit chez tous les hommes un sentiment d'affection supérieur aux autres motifs. Le citoyen augmente de courage, quand il défend ses propres foyers, son zèle est plus vif et plus efficace... Déjà il s'en présente un grand nombre pour espérer de remplir le projet d'un afféagement général..."

Mais, par suite de l'aliénation de l'île aux Etats de Bretagne (1759) et son occupation par les Anglais (1761-63) ce bon projet ne devait être réalisé qu'en 1765.

Le 14 May de cette année, le Baron de Warren écrivait au duc de Choiseul : "...j'ai l'honneur de vous rendre compte que la Province de Bretagne aiant enfin délibéré à la dernière tenue des Etats d'afféager leur domaine de Belle-Isle suivant mes constantes sollicitations, et projet donné, tant aux anciens colons qu'aux Acadiens qui sont à Morlaix et à Saint-Malo, l'on va commencer à faire l'arpentage de l'isle et à distribuer les terres que chaque afféagiste doit avoir..."

Et c'est ainsi que les terres de Belle-Isle allaient être partagées entre 375 familles d'anciens colons, 108 familles de "gourdiecs" (mot breton qui désignait des journaliers ou pêcheurs, possédant très peu de terre et vivant la plupart du temps grâce aux colons, leurs parents ou amis) et les 78 familles acadiennes.

Il est facile d'imaginer quels durent être les sentiments des colons bellilois en voyant des arpenteurs, venus du "continent", mesurer leurs champs et leurs prairies... en pensant qu'il y allait avoir 78 familles de plus à pourvoir en terres... et qu'ils risquaient d'être "vuydés" de leurs habitations, de tous ces lieux où leurs parents et grands parents avaient vécu et travaillé de tous temps... et cela au profit de nouveaux arrivants dont ils ne comprenaient même pas le langage !

Puis, ce qui ne facilita pas les choses, il y eut les prétentions de l'abbé Le Loutre. Dès 1764, ce dernier déclarait que les Acadiens demandaient à être placés dans 3 paroisses (et non dans les 4 de l'île) "afin de vivre comme ils ont toujours vécu, toujours voisins et à proximité les uns des autres, et n'être pas confondus avec les belleislois", demande à laquelle le Gouverneur de l'île répondait très justement : "...je trouve qu'il est du bien du service du Roi et de l'intérêt de la province, de les distribuer également dans les 4 paroisses de l'île ; ils profiteront de l'avantage et du désavantage qui peut y avoir dans chaque paroisse ; c'est d'ailleurs le seul moyen d'entretenir l'union et la bonne harmonie qu'il doit y avoir entre ces nouveaux colons et les anciens, pour que tous les habitants ne fassent qu'un seul esprit et un même peuple".

Les anciens habitants ne se prêtèrent pas toujours de bonne grâce aux "déménagements" qu'on leur imposait - et on les comprend ! - et s'il faut en croire l'abbé Le Loutre "il y avait plusieurs personnes mal intentionnées qui leur donnaient de mauvais conseils...". Par ailleurs, une lettre de M. de Warren (3 Février. 1767) nous apprend que : ... "l'ordre du clergé s'oppose particulièrement à tout défrichement, parce qu'ils prétendent que cela diminuerait leurs redevances, en ce qu'ils ne retirent rien des terres qu'on a défrichées, et qu'au contraire on laisse en friche celles qui leur payaient la dixme. Voilà comme dans tous les gouvernements des raisons particulières influent souvent sur le bien général..."

Il y eut bien des contestations, bien des erreurs, des abus de la part de certains, qu'ils soient îlois ou acadiens ; de plus, les uns parlaient Français ou anglais et les autres seulement le Breton ! C'est ainsi qu'au sujet d'un différend survenu entre un Acadien et un ancien colon de Brénantec, nous voyons que le Recteur de Sauzon (Mars 67) "leur a expliqué "en breton" et "en français", de sorte que tout le monde se quitta bons amis".

Enfin, quand toutes les opérations furent terminées, (l'installation demanda environ 15 mois) voici comment se présentait la répartition des familles acadiennes : 24 familles dans la paroisse de Sauzon, 12 dans celle de Palais, 30 dans celle de Bangor, 12 dans celle de Locmaria. (Les Acadiens "avaient tiré entre eux" pour les villages qu'ils devaient posséder Mars 1766)

Que devinrent ces familles acadiennes, ainsi transplantées des terres fertiles de l'Acadie à celles beaucoup moins riches de Belle-Isle ?

Quelques unes ne purent s'adapter et quittèrent l'île... d'autres, espérant retrouver des membres de leurs familles et souffrant de la nostalgie de leur pays natal, repassèrent l'Atlantique... mais beaucoup s'adaptèrent avec courage et persévérance à la vie belliloise, les mariages se firent de plus en plus nombreux entre les anciens et les nouveaux habitants, et comme les Bretons étaient aussi prolifiques que les Acadiens, la nouvelle race "acadienne-belliloise" naquit !

Evidemment, si l'on se fie aux noms des actuels habitants de l'île, l'on ne retrouve plus tous les noms acadiens de 1766 ! mais l'on ne retrouve plus davantage tous les anciens noms bellilois de cette époque !

Et cependant, vous pouvez m'en croire, presque tous les Bellislois de 1970 ont un peu de sang acadien dans les veines !

Prenons un exemple, celui d'un des fils nés du 3ème mariage d'Honoré DAIGRE : Joseph Michel, né à Palais, le 10 Octobre 1766, sa mère étant Isabelle Trahan. Ce jeune Acadien (d'origine) épousa à Bangor, en 1790, Marie Elisabeth DUON, née à Calastrène, en 1771, de Cyprien Duon et de Marie LANDRY (tous deux Acadiens). Ils eurent 7 enfants. Devenu veuf, il se maria en l'an XII, à Bangor, à Jeanne-Françoise THOMAS, pure belliloise, 8 enfants leur naquirent ! Et de ces 15 enfants sont issues les familles belliloises actuelles : Largouet - Gubéric - Le Floch - Le Goff - Bamdé - Thomas - Lhermite - Brière - Marec - Bernery...

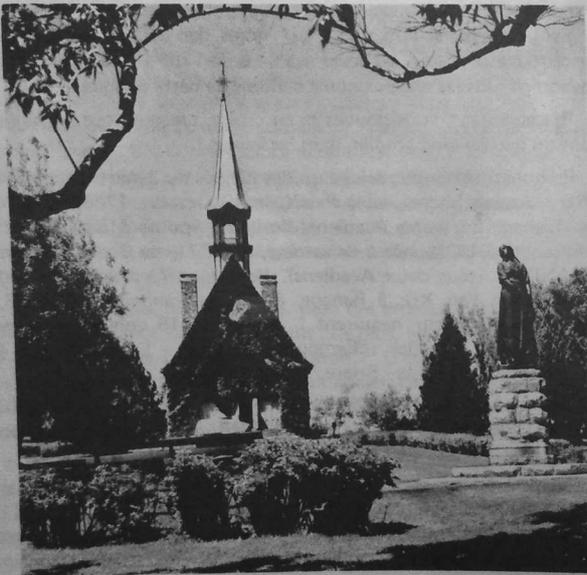
De même s'il y a encore des GRANGER, des LEBLANC, des GAUTERAU, des RICHARD ou des DAIGRE, il y a aussi des descendants des DUON, BOUDROT, MELANCON, HEBERT...

Aussi, à l'occasion des Fêtes du Bicentenaire de l'établissement des Acadiens à Belle-Isle, les retrouvailles furent-elles touchantes, le 11 Juin 1966, entre les descendants de toutes ces familles acadiennes venues de l'ACADIE, du CANADA et de la LOUISIANE, et de leurs "cousins" de Belle-Isle !

Nous n'oublierons jamais ces heureux moments !

Et les descendants bellilois des Acadiens du "Grand dérangement", lors des réunions amicales qu'ils organisent tous les ans, chantent encore les chansons "d'autrefois" en évoquant le souvenir de ces "retrouvailles" et en se communiquant les nouvelles qu'ils reçoivent de "là-bas" !

ACADIE ! Ah ! que ton nom est doux ! ...doux comme une prière,
Doux comme les parfums qui montent du printemps,
Doux comme un chant du soir, un rayon de lumière,
Doux comme la vertu dans un cœur de vingt ans.



Eglise de Grand-Pré et statue d'Évangéline.

Belle-Isle 11 et 12 juin 1966

Le R.P. Anselme Chiasson, délégué officiel de la Société Nationale des Acadiens, offrit à la Mairie de Palais une sculpture évoquant le Grand Dérangement, et lut ensuite le message suivant du Président de la Société Nationale :

VOYAGE HISTORIQUE DES ACADIENS EN EUROPE

"Le voyage que font cette année, les Acadiens à Belle-Ile-en-Mer est un peu un pèlerinage d'actions de grâces.

"Actions de grâces d'abord à la France, leur mère patrie. En effet, c'est bien l'Acadie qui recueillait les premiers citoyens français en terre de Nouvelle-France. D'abord, en 1603 à Port-Royal avec Pierre de Guast, sieur de Monts, Champlain et Pourtrincourt. En 1632, Isaac de Razilly avec 300 hommes d'élite fonde une colonie stable que continuera son successeur Charles d'Aulnay. Le peuple acadien venait de naître et malgré les pires vicissitudes, malgré la Déportation, tentative de suppression totale de la part de nos ennemis du temps, le peuple acadien vit encore plus vigoureux que jamais, avec son propre clergé, ses évêques, ses professionnels, ses hommes d'affaires, ses hommes politiques, ses collègues et même son université. Et cela dans les Provinces Maritimes où nous sommes 354 599 auxquels il faut ajouter les 300 000 descendants acadiens de la province de Québec, les 75 000 de la Nouvelle-Angleterre et les 800 000 de la Louisiane.

"A la France particulière de Belle-Ile-en-Mer, la nation acadienne veut aussi dire son action de grâces.

"En effet, nos frères, les grands naufragés de 1755, furent chaleureusement accueillis sur vos rives. Ceux qui étaient restés en Amérique ou y étaient revenus et y ont pris racine, se sont réjouis d'apprendre que l'Océan n'avait pas réussi à engloutir tous leurs frères et que plusieurs, bien qu'ébranlés par des pertes matérielles, par des souffrances physiques et morales à nulle autre pareilles, avaient repris pied sur la terre de France pour constituer sur ce côté-ci de l'Atlantique une lignée acadienne qui continue de se souvenir et d'être fière de ses ancêtres de l'Acadie et de leur histoire.

"Pour avoir accueilli nos pères, avoir pansé leurs plaies, soulagé leurs souffrances et leur avoir donné un asile généreux alors qu'ils étaient sans logis, la Nation Acadienne par la voix émue de sa Société Nationale vient aujourd'hui vous dire MERCI.

"Le peuple acadien tout entier se réjouit aujourd'hui de ce bicentenaire des Acadiens de Belle-Ile et en son nom je félicite la Société Historique Acadienne qui a organisé cette délégation d'Acadiens d'Amérique aux fêtes des Acadiens de France et de leurs amis bellilois et autres.

"Puisse cette circonstance resserrer les liens entre nos groupes, liens qui d'ailleurs ne furent jamais rompus, mais que les distances rendaient plus ténus par des contacts nécessairement plus rares.

"Au nom de tous les Acadiens d'Amérique, je vous offre fraternellement cette sculpture d'un artiste canadien, comme souvenir de ces fêtes historiques, à l'occasion de ce bicentenaire des Acadiens de Belle-Ile".

Extrait de la Revue
"La Société Historique Acadienne"

DE GAULLE ET LES ACADIENS

Voici le texte du discours de De Gaulle prononcé à l'Élysée en janvier dernier à l'occasion de la visite historique en France de nos quatre Acadiens, dont il donne les noms. Les journaux ont beaucoup parlé de cette visite, très peu ont reproduit ce discours du chef d'Etat français. Nous croyons qu'il mérite d'être publié ici pour la postérité :

"Et bien voilà. Après plus de deux siècles et demi où nous fûmes séparés, voici que nous nous retrouvons entre Acadiens et français de France. Ah, messieurs, ah, mes amis, quelles épreuves nous avons, les uns et les autres, subies pendant tout ce temps-là. Les Acadiens, longuement persécutés dans cette terre de la Nouvelle-France où Champlain avait fondé à Port-Royal le premier établissement français du Canada, les Acadiens qui, ensuite, en avaient été chassés, mais qui étaient revenus à force de courage et de ténacité, les Acadiens qui, grâce à la fécondité miraculeuse et aux sacrifices admirables de leurs mamans françaises sont aujourd'hui 350 000 quand ils étaient 2 000 à l'origine, tandis que l'incroyable fidélité de leurs pères a fait en sorte que, par sa langue, l'esprit, la religion, le caractère, ils sont restés aussi français que jamais. Quant à nous, de France, en 255 ans, que de guerres, d'invasions, révolutions il nous a fallu traverser, le tout marqué par des gloires éclatantes et par d'immenses malheurs. De là, c'est vrai, beaucoup d'oublis et de négligences à l'égard des Français-canadiens, notamment des Acadiens. Mais, maintenant, vous l'avez vu, nous sommes debout, bien vivants, remplis d'espérance.

"Rien n'est donc plus naturel et ne peut être plus fécond que de rétablir entre nous des rapports de Français à Français. Ces rapports, les nouer et les organiser, c'était le but de votre visite. C'en sera le résultat. Qu'il s'agisse d'enseignement et de culture, ou bien d'échanges de personnes et d'idées, ou bien de presse, de livres, de cinéma, etc...

"Ce qui a été réglé ici pour ce qui concerne les Acadiens, et réciproquement, marque un début déjà important et qui va se développer. Car la France d'aujourd'hui ne méconnaît plus tout ce que vous avez fait et tout ce que vous pouvez faire pour notre communauté française.

"Je lève mon verre en l'honneur de M. le docteur Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens, en l'honneur de M. Adélarde Savoie, recteur de l'université de Moncton, en l'honneur de M. Gilbert Finn, directeur général de la Société de l'Assomption et de son organe "L'Évangéline", en l'honneur de M. Euclide Daigle, vice-président de l'Association acadienne d'éducation, en l'honneur des Acadiens, rameau très cher, et, par bonheur, retrouvé de notre vieille et nouvelle France".

Le Devoir 22 janvier, 1968.

TABLE DES MATIÈRES

I - L'Acadie.....	9
II - Evangéline - (Longfellow).....	25
III - Belle-Isle	101

Les dessins d'Evangéline ont été reproduits avec l'aimable autorisation de la
librairie Hachette.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- La tragédie d'un peuple
Histoire du peuple acadien par E. LAUVRIÈRE
(Prix d'histoire de la société historique de Montréal)

 - Le drame acadien
par A. BERNARD. C.S.V.
Professeur à l'Université de Montréal.

 - Archives municipales de Belle-Isle.

 - Correspondance du Maréchal de Camp, Baron de WARREN
Gouverneur de Belle-Isle (Archives - Vannes)
-

Cette brochure
a été imprimée
sur les presses de
l'imprimerie TypOffset
J. C. Dewatine
à Vannes

Comme d'autres places fortes
ou villes maritimes, BELLE-ISLE
portait les armes royales, c'est-à-dire
de FRANCE et de NAVARRE, qui
se lisent : parti au 1er d'azur à trois
fleurs de lis d'or (FRANCE), au
2ème, de gueules aux chaînes d'or
posées en croix, en sautoir et en
orle (NAVARRE).

